MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

# MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR LES MEMBRES

DE

# L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

SOUS LA DIRECTION DE M. É. CHASSINAT

TOME TRENTE-QUATRIÈME



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1912





# LES INSCRIPTIONS
# HIÉROGLYPHIQUES ET HIÉRATIQUES
# DU OUÂDI HAMMÂMÂT

PAR

MM. J. COUYAT ET P. MONTET



# AVANT-PROPOS.

---

Les égyptologues connaissent par les publications de Burton, de Prisse d'Avennes, de Lepsius et de M. Golénischeff les inscriptions du ouâdi Hammâmât, la vallée de Rohanou des anciens Égyptiens. L'examen d'un ensemble de documents rapporté de cette vallée, en 1910, par notre collègue, M. Couyat, persuada M. le Directeur de l'Institut français qu'une nouvelle édition de ces textes serait bien accueillie. C'est pour préparer cette réédition que je me rendis au ouâdi Hammâmât, en compagnie de M. Couyat, dans le mois de mars 1911. On trouvera dans le présent recueil les inscriptions déjà publiées dont j'ai amélioré le texte d'après mes copies et les photographies Couyat. On y trouvera aussi plusieurs inscriptions et de nombreux graffiti inédits; un certain nombre étaient gravés sur des rochers que le sable et les pierres avaient recouverts et que j'ai dû déblayer.

M. Couyat, qui prépare un travail d'ensemble sur les routes et les carrières du désert arabique, a bien voulu se charger pendant notre mission commune au ouâdi Hammâmât de recueillir tous les documents qui forment les planches de ce volume. C'est donc à lui que nous devons toute l'illustration qui accompagne mon texte.

Qu'il me soit permis de remercier ici mon directeur, M. Chassinat, qui m'a confié l'agréable mission de copier sur place les

textes du Hammâmât et de les éditer. M. V. Loret et mon ancien condisciple Dévaud ont étudié avec moi nombre d'endroits difficiles et m'ont apporté leur précieux concours pour la correction des épreuves. Je les prie d'accepter l'expression de toute ma reconnaissance.

Pierre Montet.

# LES INSCRIPTIONS
# HIÉROGLYPHIQUES ET HIÉRATIQUES
# DU OUÂDI HAMMÂMÂT.

## PREMIÈRE PARTIE.

### REMARQUES SUR LE CLASSEMENT
ET SUR
### L'IMPORTANCE ARCHÉOLOGIQUE
### DES INSCRIPTIONS.

Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques qui sont gravées dans la vallée de Hammâmât sont très diverses d'âge, puisque les plus anciennes remontent aux derniers temps de la Ve dynastie tandis que les plus récentes sont contemporaines des rois perses Xerxès et Artaxerxès et des deux Nectanébo. Elles se présentent au visiteur dans le plus grand désordre. Il ne faudrait pas s'imaginer que les inscriptions de l'Ancien Empire sont groupées en un même point de la vallée et que les inscriptions plus récentes ont été gravées à la suite par ordre chronologique. Partout les inscriptions de toutes les époques voisinent fraternellement. Sur un rocher de dimensions assez modestes on trouve, entre des graffiti de la VIe dynastie et des inscriptions de la XIIe, une inscription du temps de Ramsès II, des graffiti saïtes et les cartouches d'Artaxerxès. Or, si les inscriptions les plus importantes, celles qui sont les procès-verbaux officiels des expéditions, sont dans le cas général datées avec précision, les inscriptions qui n'ont aucun caractère officiel, le plus souvent, sont sans date. Néanmoins il n'est pas impossible de mettre de l'ordre dans cette masse de graffiti. Souvent il y est fait mention





de personnages dont on sait par ailleurs à quelle époque précise ils sont venus au Hammâmât. Dans d'autres cas les particularités d'épigraphie et d'orthographe permettent de leur assigner une date approximative. Lorsque l'onomastique, l'épigraphie ou l'orthographe ne fournissent aucune indication valable on peut encore faire intervenir d'autres considérations. Les inscriptions ne sont pas toutes rédigées suivant un plan uniforme. Les inscriptions du Moyen Empire ne ressemblent ni à celles des temps plus anciens, ni à celles de l'époque saïte, mais les inscriptions de chaque époque se ressemblent entre elles. Ces ressemblances et ces différences sont encore un moyen de ranger à leur place celles des inscriptions qu'il était le plus difficile de dater. C'est donc à ce classement général que sera consacrée la première partie de cette étude.

La seconde traitera de questions archéologiques. Les inscriptions du Hammâmât ne fournissent pas seulement des noms et des dates, mais aussi des détails sur le but, l'organisation, les incidents des voyages. Il sera facile de démontrer que les Égyptiens furent attirés dans cette région du désert, à toutes les époques, par les mêmes motifs. Il est donc parfaitement légitime de coordonner tous les renseignements donnés par les inscriptions et d'emprunter à des sources qui ne sont nullement contemporaines les éléments qui permettent de reconstituer l'aspect d'une caravane égyptienne allant de Coptos à la vallée de Rohanou.

# I

## § 1. — LES INSCRIPTIONS DE L'ANCIEN EMPIRE.

Six rois de l'Ancien Empire sont mentionnés dans les inscriptions du ouâdi Hammâmât, Assi et Ounas de la V^e^ dynastie, Ati, Imhotep, Pépi I^er^ et Merenrê de la VI^e^. Aux inscriptions qui sont datées par les cartouches de ces rois s'ajoutent de nombreux graffiti qu'on peut encore attribuer à l'Ancien Empire avec une entière certitude et même, en précisant davantage, au règne de l'un des rois précédents. Il faut pour cela établir combien il y eut d'expéditions sous l'Ancien Empire.

La présence d'un cartouche royal sur les rochers du Hammâmât ne signifie pas dans tous les cas que les contemporains de ce roi vinrent dans la célèbre vallée. Les souverains de l'Ancien Empire marquaient de deux manières le passage de leurs troupes en pays étranger. Tantôt on gravait les noms et prénoms du roi[1]. Tantôt on déclarait expressément que le roi avait envoyé une

[1] K. Sethe, *Urkunden*, I, 7, 8, 32, 53, 55, 69, 91.



expédition. On prit l'habitude de faire commencer toutes les inscriptions destinées à rappeler des événements de ce genre par la formule : . . . . .[1]. Parmi les rois dont le nom se trouve au Hammâmât, Pépi Ier et Merenrê ont adopté la première manière[2], Ati, Imhotep et Pépi Ier lui-même ont suivi la seconde. Ils ont fait graver de véritables procès-verbaux qui renseignaient sur la date de l'expédition, nommaient les chefs, indiquaient les effectifs[3].

On ne trouve pas au Hammâmât les protocoles complets d'Assi et d'Ounas; aucun texte ne nous apprend que ces rois y envoyèrent des expéditions. On y trouve simplement les noms de deux personnages appelés le premier , le second . Les Égyptiens des anciennes dynasties se donnaient volontiers le nom d'un roi, en le faisant suivre de quelque épithète. Le plus souvent ils empruntaient le nom du roi qui était leur contemporain : c'est ainsi qu'un nommé dirigea l'expédition qui eut lieu sous Pépi Ier[4]. Cependant on pouvait aussi utiliser le nom d'un roi défunt. A l'époque d'Assi vivait un certain qui portait le nom d'un pharaon mort depuis plusieurs siècles[5]. On voit que rien n'oblige à considérer Assi-âa et Ounas-ânkh comme les contemporains d'Assi et d'Ounas.

Le premier de ces personnages n'est évidemment pas de l'époque d'Assi. C'était une sorte d'archiviste, . Il est nommé avec les autres titulaires de cette fonction dans une inscription datée de l'an 18 de Pépi Ier et qui contient la date, le nom des chefs et une liste de gens pourvus de titres divers. Lepsius avait fait des dernières lignes de l'inscription où se trouve le nom d'Assi-âa une inscription indépendante[6]. Il n'y a en réalité qu'un seul texte et tous ceux qui y sont nommés, Assi-âa comme les autres, sont des contemporains de Pépi Ier.

Le second personnage est nommé dans une petite inscription qui ne contient pas autre chose que ce nom précédé des titres [7]. Il est donc moins facile de savoir à quel moment ce personnage vint

[1] K. Sethe, *Urkunden*, I, 55, 56, 92, 95.
[2] *Hammâmât*, 32, 60, 62, 63.
[3] *Hammâmât*, 103, 107, 169, 206.
[4] *Hammâmât*, 61, 107.
[5] K. Sethe, *Urkunden*, I, 58.
[6] Le début de l'inscription est publié dans Lepsius, *Denkmäler*, II, 115 *g*, et la fin dans *Denkmäler*, II, 115 *l*, cf. le n° 107.
[7] *Hammâmât*, 157.



au Hammâmât. Il faut d'abord chercher dans les inscriptions de l'Ancien Empire celles qui appartiennent aux règnes d'Ati, d'Imhotep, de Pépi Ier et Merenrê. Nous pourrons plus aisément après cela dater les autres.

La première inscription de l'Ancien Empire qu'on rencontre en venant de Keft est du temps de Pépi Ier (n° 32). Elle contient les noms du roi. Une autre inscription de la même époque a été gravée tout à côté, sur le même rocher (n° 34). Elle mentionne en effet parmi plusieurs individus qui portent tous des noms très communs sous l'Ancien Empire, un nommé [hiéroglyphes] dont nous savons par ailleurs qu'il fit partie de l'expédition envoyée en l'an 18 par Pépi Ier[1]. Les six petites inscriptions 33, 35-39 qui couvrent le bas du rocher sont toutes contemporaines des deux précédentes. On peut négliger le n° 33 qui est mutilé. L'inscription 35 se traduit ainsi : «Expédition qu'a faite le chancelier royal, ami unique, chancelier du dieu, commandant des soldats, commandant des. . . . .(?), chef de tout le pays désertique, . . . . . ., celui qui impose la terreur de son maître dans les pays désertiques, Teti». Plusieurs raisons permettent de la dater : 1° Les premiers mots [hiéroglyphes] . . . . . sont ceux par lesquels débutent les inscriptions de l'Ancien Empire. Parmi les nombreuses inscriptions que le Moyen Empire a laissées au Hammâmât une seule (n° 123) commence de la même façon. 2° Plusieurs personnages venus au Hammâmât vers la même époque portent les titres [hiéroglyphes][2]. 3° L'expression [hiéroglyphes] s'applique à plusieurs aventuriers de la VIe dynastie, Harkhouf, Pépi-Nakht[3]. 4° Le nom propre [hiéroglyphes] a été porté par trois personnages qui firent partie de l'expédition de l'an 18[4]. Quant aux inscriptions 36-39 qui contiennent des noms tels que [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes], des titres tels que [hiéroglyphes][5], on ne peut les dater que de l'Ancien Empire. Trois inscriptions sur sept sont donc contemporaines de Pépi Ier; les quatre autres ont été gravées sous l'Ancien Empire; il est donc extrêmement probable que toutes ont été gravées à la même

[1] *Hammâmât*, 103, l. 4.

[2] *Hammâmât*, 169.

[3] Sethe, *Urkunden*, I, 124, 132, 141.

[4] Ce sont le [hiéroglyphes] (64), le [hiéroglyphes] (77, 107), le [hiéroglyphes] (103 et 107).

[5] Plusieurs personnages mentionnés au Hammâmât s'appellent [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes]. Le nom propre [hiéroglyphes] est à comparer avec [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] qui sont des noms de la VIe dynastie. Les titres [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] se retrouvent dans les inscriptions de Pépi Ier au ouâdi Maghara (Sethe, *Urkunden*, I, 92) et au Hammâmât même (157, 159, 165).

occasion. On réserva pour les noms royaux la meilleure place du rocher; puis les assistants gravèrent leurs propres noms ainsi que leurs titres, comme ils le purent, au-dessous et à côté.

On franchit plusieurs mètres avant de trouver d'autres monuments de l'Ancien Empire. L'inscription du roi Merenrê (n° 60) se présente isolément. Il n'y a ni dans son voisinage ni dans les autres parties de la vallée aucun graffito qu'on puisse avec quelque raison dater de ce roi.

Un troisième groupe est constitué par les inscriptions 61-64 qui dominent la route d'une grande hauteur. La première fait connaître celui qui commanda l'expédition de l'an 18, . Dans les deux autres est représenté le roi Pépi en personne. La petite inscription 64, , a les plus grandes chances d'être contemporaine de ses voisines.

On arrive bientôt auprès de huit inscriptions qui, sans être éloignées les unes des autres, sont néanmoins séparées par les monuments qu'ont laissés les voyageurs moins anciens. Ce sont, sur le même rocher, les graffiti 69, 74, 76, 77, 85, sur un rocher voisin les inscriptions 101 et 103, à gauche et un peu plus bas l'inscription 107. Cette dernière, ainsi que 103, est datée de l'an 18 de Pépi. Toutes les autres ont été gravées en même temps : parmi les personnages nommés dans l'inscription 107 se trouvent en effet le mentionné dans 101, un certain connu aussi par 85, 3, le mentionné dans 77, le mentionné dans 76. Aucune inscription datée ne mentionne (n° 74), mais les autres envoyés de Pépi Ier portent les mêmes titres : , , . De même, en dehors de l'inscription 69 il n'est fait aucune mention d'un nommé , mais un de ses collègues, porteur comme lui du titre rare , est nommé dans 61 à la suite de .

Ainsi les graffiti du temps de Pépi Ier sont groupés autour des inscriptions officielles de ce roi. Pendant qu'on les gravait, afin de rappeler la date du voyage et le nom des chefs principaux, les gens de moindre importance s'occupaient à inscrire dans le voisinage leurs noms et leurs titres. Ceux-là mêmes qui étaient nommés dans la grande inscription ne s'en contentaient pas et recommençaient tout à côté.

Or, ce mode de groupement n'a pas été seulement en usage auprès des contemporains de Pépi Ier. Quand on a dépassé le dernier de leurs monuments (n° 107),

les inscriptions de l'Ancien Empire qu'il est toujours facile de distinguer des autres, tant par les caractères épigraphiques que par le contenu, ne se rencontrent plus qu'en trois endroits : près du graffito d'Ounas-ânkh (157), autour de l'inscription 169 datée de l'an 2 d'Ati et dans le voisinage de 206 laissée par les envoyés du roi Imhotep. Par conséquent, il faut considérer comme les contemporains d'Ati un personnage au nom mutilé (168), les commandants des soldats (170) et (171), les préposés à la lingerie (182) et (185) et probablement aussi les auteurs des graffiti 172, 173 et 179. Ceux qui vinrent avec Djati, chef de l'expédition organisée sous Imhotep, furent le (188), le (194) et tous les personnages nommés dans les graffiti 195-198, 200-202, 207-209 qui font cercle autour de la grande inscription.

Une dernière série de textes fait encore partie de l'Ancien Empire. Elle occupe deux rochers qu'on découvre un peu avant d'arriver vers l'inscription d'Ati et se compose à la fois de graffiti et d'inscriptions. Les graffiti mentionnent (157) et deux personnages pourvus des mêmes titres que lui, (159) et (155). Il faut joindre à ceux-ci le (162) et les individus porteurs du titre (151, 163, 166-167). Les inscriptions, au nombre de quatre, portent les numéros 147, 149, 150 et 152. Dans trois de ces inscriptions, il s'agit des pierres qui furent transportées pour le compte d'un certain Taoutaker. Je me bornerai à traduire l'inscription 149 ; 147 et 152 n'en diffèrent que par des détails : « Le quatrième mois de la saison d'été, le 3[1], venue du chancelier royal, ami unique, surveillant prophète divin, supérieur des secrets du Dieu, chancelier, Adi, pour faire descendre de la pierre à celui qui est aimé de Dieu, au prince héréditaire, lecteur, ami unique, chef des prophètes divins de Min, chef du sud, Taoutaker. J'ai fait descendre pour lui deux pierres qui avaient chacune dix coudées en longueur et huit coudées en largeur ». L'inscription 150 qui diffère complètement des trois autres et même de toutes celles qu'on trouve au Hammâmât consiste en une prière : « O vivants, qui viendrez dans ce désert et désirerez descendre vers le Sud chargés de vos produits pour vos maîtres, dites « milliers de pains, de cruches

[1] L'inscription 147 porte la même date, mais l'inscription 152 est datée du troisième mois de la saison d'été, jour 2.

de bière, de bœufs, de volailles, d'étoffes et de vêtements, milliers de toutes les bonnes choses au chancelier royal, ami unique, lecteur, maître scribe (?), Chemaï »! L'inscription de Chemaï qui est placée au-dessous de la précédente, comme si elle lui faisait suite, lui est tout à fait semblable par l'écriture, comme d'ailleurs aux deux textes voisins 147 et 152. Les signes ont été gravés très légèrement au moyen d'instruments primitifs, par des mains malhabiles. Les graveurs ont mélangé constamment les formes hiératiques aux formes hiéroglyphiques. Il faut encore remarquer que Chemaï et les deux fonctionnaires de Taoutaker ont les mêmes titres et que tous emploient pour désigner le retour en Égypte le verbe [hiéroglyphes] ou son factitif [hiéroglyphes]. On doit donc considérer les quatre inscriptions comme contemporaines.

Il reste à démontrer qu'elles datent de l'Ancien Empire. M. Golénischeff, qui publia trois de ces inscriptions[1], mélangea par mégarde à 151 les deux dernières lignes de l'inscription d'Antef (199) qui contenaient le cartouche d'Amenemhat Ier. En supprimant les deux lignes parasites on supprime aussi le motif qui fit attribuer au Moyen Empire les deux inscriptions d'Adi[2]. J'avouerai d'abord que les remarques qu'on peut faire sur l'orthographe de ces inscriptions ne permettent pas de nous fixer sur leur date précise. L'orthographe [hiéroglyphes] « largeur » au lieu de [hiéroglyphes] est habituelle aux anciennes dynasties[3], mais plus tard elle ne cesse pas d'être usitée; c'est elle qu'on emploie constamment dans les manuscrits B 1 et B 2 du conte du paysan. D'autre part le pronom de la première personne du singulier s'écrit régulièrement [hiéroglyphes] jusqu'à la fin de la XIIe dynastie[4].

Les noms fournissent des indications plus précises. Deux des quatre personnages mentionnés portent des noms très communs sous l'Ancien Empire, [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes]. Plusieurs des Égyptiens qui vinrent au Hammâmât pendant la VIe dynastie s'appelaient Adi ou bien Adou. Au contraire [hiéroglyphes] est un nom rare. Il ne se trouve pas dans l'index très riche de Miss Murray[5] qui renferme du moins un nom analogue [hiéroglyphes]. Le quatrième personnage porte un double nom [hiéroglyphes]. Au Moyen Empire quelques Égyptiens portaient

[1] Golénischeff, *Résultats épigraphiques d'une excursion au ouady Hammamat* (en russe), pl. 2, 4; pl. 3, 1 et 3.

[2] Par M. Maspero et M. Breasted. Voir la bibliographie de 149 et 151.

[3] K. Sethe, *Urkunden*, I, 4, 108.

[4] Erman, *Aeg. Grammatik*, 3me édit., § 141.

[5] *Index of names and titles of the old Kingdom*, London, 1908.

encore deux noms dont le second était qualifié [1], mais ils suivaient une coutume qui de leur temps était devenue très rare tandis qu'elle était très répandue pendant l'Ancien Empire.

On ne trouve pas dans ces quatre textes les formules habituelles des inscriptions de la VI[e] dynastie; néanmoins les uns et les autres possèdent des caractères communs : les faits sont exposés avec brièveté et sécheresse; les titres sont énumérés avec complaisance. Au contraire ils diffèrent extrêmement des inscriptions qui ont été gravées au Hammâmât pendant le Moyen Empire. Celles-ci sont pareilles d'aspect, au point qu'en traversant la vallée, on les reconnaît, au premier coup d'œil, avant d'avoir déchiffré la date. Les titres des personnages ne sont pas oubliés, mais ils sont suivis par d'abondantes formules laudatives. Le récit est souvent fort étendu. Il serait ainsi étrange que les inscriptions que nous cherchons à dater fussent contemporaines de celles qu'ont laissées les serviteurs des Mentouhotep, des Amenembat ou des Sanousrit, mais on ne s'expose à aucune objection en les reculant jusqu'à l'Ancien Empire.

S'il en est ainsi, et puisque les graffiti du voisinage remontent aussi à l'Ancien Empire, nous sommes amenés à penser qu'inscriptions et graffiti sont exactement contemporains. Comme sous la VI[e] dynastie, les textes qui sont du même temps se trouvent dans le voisinage les uns des autres. Pendant toute la durée de l'Ancien Empire les petites gens ont eu l'habitude d'écrire leur nom autour des inscriptions plus étendues qui donnaient les renseignements essentiels et assez près pour faire comprendre quels avaient été leurs chefs.

Celui des graffiti qui contient le cartouche d'Ounas acquiert ainsi une grande importance, car il permet de dater toute la série. Il est parfaitement possible qu'Ounas-ânkh ait vécu plusieurs années et même bien longtemps après le roi Ounas. Toutefois, comme les Égyptiens qui se donnaient le nom d'un roi empruntaient neuf fois sur dix le nom de leur roi, il y a neuf chances sur dix pour que l'expédition dont fit partie Ounas-ânkh ait eu lieu sous le dernier roi de la V[e] dynastie. Les inscriptions d'Adi, de Meri et de Chemaï sont donc les plus anciennes de toutes celles qui sont gravées au Hammâmât. C'est pour cette raison sans doute qu'elles ne ressemblent pas à celles de la VI[e] dynastie. Si les envoyés de Taoutaker avaient trouvé des inscriptions déjà rédigées, ils en auraient assurément adopté les formules. Ceux qui vinrent les premiers dans la vallée de Hammâmât ou du moins qui ont eu les premiers l'idée d'y laisser une trace

[1] La stèle du Caire 20748 mentionne un certain (Lange und Schäfer, *Grab- und Denksteine des M. R.*, II, p. 406.



durable de leur passage étaient bien désignés pour souhaiter la bienvenue à ceux qui viendraient après eux et désireraient un bon retour dans le pays du sud.

En souhaitant aux voyageurs un bon retour dans le pays du sud, Chemaï nous apprend que son maître, Taoutaker, habitait lui-même le sud de l'Égypte. Le seul de ses contemporains dont le nom soit à peu près semblable, Taouti, est enterré à Kasr-el-Sayad[1]. Cet endroit n'est pas très éloigné de Coptos d'où partaient les caravanes pour la vallée de Rohanou. On peut admettre que les noms tels que ont été particulièrement répandus dans la région de Coptos. Les gens de Coptos furent ainsi les premiers à exploiter les richesses du désert. Quand les pharaons de la VIe dynastie connurent le succès de leurs tentatives, comme ils étaient amis des expéditions lointaines, ils songèrent à les imiter[2].

## § 2. — LES INSCRIPTIONS DU MOYEN EMPIRE.

Les inscriptions du Moyen Empire appartiennent aux dynasties XIe, XIIe et XIVe. Les textes importants ont été gravés sous deux des Mentou-hotep, Neb-taoui-rê et Sankh-ka-rê, sous Amenemhat Ier, Sanousrit Ier, II et III, et sous Amenemhat III. En outre, Mentouhotep Ier et le roi Sebekemsaf Ier de la XIVe dynastie se sont fait représenter en train d'adorer Min, le dieu du désert. Comme ceux de l'époque précédente, les monuments du Moyen Empire se composent des inscriptions gravées par ordre des chefs et des graffiti qu'ont laissés des gens de moindre importance. Quelques-uns de ces graffiti sont datés[3]. D'autres qui ne sont pas accompagnés d'un cartouche contiennent des noms qui se retrouvent sur des monuments datés d'Amenemhat III, (229) et (255). En divers points de la vallée on peut lire des noms répandus au Moyen Empire : [4] dans des graffiti qu'il n'est guère possible de dater avec plus de précision.

[1] Voir Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, pl. 3, et Lepsius, *Denkmäler*, II, 114, c-i.

[2] Je dois faire observer que plusieurs monuments du temps de Mycerinus sont en schiste gréseux et que la pierre du Hammâmât est le schiste gréseux. Cependant, comme il y a d'autres gisements de cette roche dans le désert Arabique, on ne saurait conclure que les carrières du Hammâmât étaient déjà exploitées.

[3] *Hammâmât*, 40, 55, 81, 96, 105, 117.

[4] *Ibid.*, 116, 118, 124, 225, 226, 227, 253.





J'essayerai maintenant de signaler les principales particularités qui sont communes à ces inscriptions. Elles portent sur le contenu, sur la disposition extérieure des textes, enfin sur la langue et l'épigraphie.

Il y a toujours au début de l'inscription des indications sur la date et sur le règne. En général on mentionne l'année, le mois et le jour; on s'est parfois contenté d'indiquer l'année[1]. Le protocole du roi est tantôt complet, tantôt réduit aux deux noms essentiels[2]. Une partie plus ou moins importante est ensuite remplie par les formules laudatives destinées à mettre en relief au moyen d'ingénieuses comparaisons l'intelligence, l'habileté, l'énergie ou le dévouement du rédacteur. On sait comme le Moyen Empire enrichit la collection de ces formules[3]. Les fonctionnaires qui partirent au Hammâmât, nous en avons d'abondants témoignages, ne furent ni moins pointus de tête, ni moins fermes de jambes que leurs compatriotes restés en Égypte.

L'importance du récit varie d'une inscription à l'autre. S'il est quelquefois réduit à une seule ligne[4], il occupe en général la moitié du texte et quelquefois plus. Les détails intéressants pour l'archéologie seront groupés et commentés plus loin. Je voudrais montrer en ce moment que le rédacteur ne s'est pas borné à une banale mention des faits; il a voulu les présenter d'une manière vraiment littéraire. Les gens qui avaient traversé le désert, emporté pour y vivre des outres et quelques oignons, creusé une citerne, n'étaient pas éloignés de se prendre pour des héros, et dans leurs inscriptions ils sont un peu semblables aux personnages des contes populaires. Les marins dont parle le «Naufragé» étaient «de l'élite de l'Égypte, ils avaient vu le ciel, ils avaient vu la terre et étaient plus braves que des lions»[5]; de même, les trois mille hommes que le vizir Amenemhat emmenait avec lui n'étaient pas des gens quelconques; ils étaient «de l'élite de la terre entière»[6]; ils avaient fait du désert un pays cultivé, de la vallée un fleuve. Comme les personnages imaginaires, ces explorateurs ont avec les dieux des rapports quotidiens : dans les cas difficiles ils s'adressaient aux divinités du désert, à Min en particulier qui savait remettre dans le bon chemin

[1] *Hammâmât*, 17, 19, 199.

[2] Le protocole du roi est complet dans les inscriptions de la XIe dynastie et est généralement réduit dans celles de la XIIe.

[3] Voir en particulier les stèles du Caire 20538 et 20539, l'une des grandes inscriptions de Siout (éd. GRIFFITH, I, l. 210-248) le roman de Sinouhit, *B.*, 44-74 et le conte du Paysan.

[4] *Hammâmât*, 17, 43.

[5] *Naufragé*, 28-30.

[6] *Hammâmât*, 113, l. 11.

les caravanes égarées[1], indiquer une citerne favorablement placée[2], accorder un bon retour[3]. Quand le but du voyage était atteint, ils se comptaient et s'ils s'apercevaient que tout le monde était présent, que pas même un âne ne manquait à l'appel[4], ils poussaient des acclamations en l'honneur de Montou[5]. Il est impossible de ne pas rapprocher de ces divers épisodes le début bien connu de l'histoire du Naufragé : « Voici, nous avons atteint la résidence, on a pris le maillet et enfoncé le pieu; le câble a été posé sur le sol. On prie et on remercie Dieu; tout le monde s'embrasse. Notre troupe est revenue en bonne santé. Aucune perte ne se produisit parmi nos soldats »[6]. La ressemblance n'eût pas été complète si les inscriptions n'avaient eu à enregistrer quelque événement merveilleux. La gazelle qui vint avec tant d'à propos désigner la pierre que cherchaient les envoyés de Neb-taoui-rê est de la même race que les bœufs qui parlent aux bergers et que les monstres gardiens d'îles mystérieuses. En glanant parmi les inscriptions on se procure aisément tout ce qui est nécessaire pour confectionner un récit de voyage qui ne le céderait pas en intérêt à ceux qui nous sont parvenus sur papyrus[7].

Dans la plupart des cas on terminait en désignant les fonctionnaires les plus importants, les catégories d'ouvriers qui avaient pris part à l'expédition. Les graveurs avaient adopté une disposition qui permettait aisément de distinguer les principales parties de l'inscription. La date occupe une ou plusieurs lignes horizontales tandis que le reste de l'inscription, parfois en caractères plus petits, est disposé suivant des colonnes verticales. Si l'inscription proprement dite devait être gravée horizontalement, on adoptait alors des lignes verticales pour la date et les noms royaux. La quatrième partie était de même facile à distinguer des autres. On revenait pour elle aux lignes horizontales qui avaient servi pour le début; parfois un petit intervalle était laissé, de manière à bien montrer que cette partie n'était en somme qu'un appendice[8].

Il arrive que la ressemblance se poursuit entre deux inscriptions, non seulement dans la disposition matérielle, mais jusque dans l'expression. Il n'est certes pas surprenant de retrouver dans plusieurs inscriptions les mêmes formules laudatives. Ces expressions étaient extrêmement répandues; elles existent sur

[1] *Hammâmât*, 199, 7.
[2] *Ibid.*, 191, 7-8.
[3] *Ibid.*, 192, l. 20-21.
[4] *Ibid.*, 87, l. 8; 113, l. 14; 199, l. 9-10.
[5] *Ibid.*, 199, l. 8.
[6] *Naufragé*, 2-8 (*Ä. Z.*, XLIII, 4-5).
[7] Je n'ai fait que développer ici une idée qui me fut suggérée par M. Maspero.
[8] Voir les inscriptions 47, 48, 104, 108.





tous les monuments de cette époque. Il est plus curieux de constater que dans la partie « récit » certaines phrases passèrent d'une inscription à l'autre, les dates, les chiffres et les noms seuls étant changés. Voici deux cas qui sont assez frappants :

47. Inscription datée de Sanousrit III.

« Or, Sa Majesté ordonna d'aller à Rohanou pour apporter les monuments que Sa Majesté avait ordonnés pour son père..... en belle pierre de *bekhen* ».

48. Inscription datée d'Amenemhat III.

« [Or,] Sa Majesté [ordonna d'[1]] aller pour lui apporter des monuments de la vallée de Rohanou en belle pierre de *bekhen* ».

87. Inscription datée de Sanousrit Ier.

« Je suis venu dans ce désert pour transporter des pierres pour la Majesté du roi Kheperka-rê en l'année 38, le quatrième mois de l'inondation, le 4. Je suis reparti en paix le quatrième mois de l'inondation, le 6, avec 80 pierres qui étaient tirées par 2000, par 1500 et par 1000 hommes. J'atteignis le quai le quatrième mois de l'inondation, le 20 ».

104. Inscription datée de Sanousrit II.

« Je suis venu dans ce désert pour transporter des pierres pour la Majesté du roi [ ] Sanousrit en l'année 2, le second mois de *iakhit*, le... Je suis reparti en paix en l'an 2, le premier mois de l'été, le 4, avec 200 pierres qui étaient tirées par..... hommes. J'atteignis le quai..... ».

Dans les deux cas il s'agit d'inscriptions tout à fait voisines et qui ont été gravées à peu d'années d'intervalle.

Les inscriptions du Moyen Empire présentent enfin des particularités d'orthographe et d'écriture qu'il était intéressant de signaler :

1° Un assez grand nombre de mots sont écrits, sans l'aide d'éléments

[1] Il est probable que le rédacteur de 48 a par inadvertance passé le groupe et modifié l'ordre des deux mots suivants. Dans tous les cas il faut corriger le texte de 48 parce que Amenemhat III n'est certainement pas allé lui-même au Hammâmât.

phonétiques, avec des signes figuratifs employés avec leur valeur originelle. Ce sont :

(lire ) 1, 2, 4; (lire ) 1, 4; (lire ) 1, 4; 1, 5; 1, 5; 1, 5; (lire ) 1, 7.8; (lire ) 1, 7; (lire ) 1, 8; (lire ) 1, 8; (lire ) 1, 8; 17, 15; 87, 4; 19, 2, 4; (lire ) 47, 6; 111, 5; 114, 15; (lire ) 111, 5; 192, 19; (lire ) 111, 5; (lire ) 47, 12; (lire ) 113, 12; 114, 13; 114, 13; (lire ) 114, 14; (lire ) 191, 4; (lire ) 191, 3.9; (lire ) 192, 13.21; (lire ) 192, 20; (lire ) 192, 20.

D'autres mots sont écrits sans éléments phonétiques avec des signes figuratifs employés comme syllabiques :

(lire ) 113, 3; (lire «chemin») 114, 14; (lire ) 113, 2.

2° Un certain nombre de mots sont écrits sans déterminatifs :

17, 3; 17, 11; 17, 11; 17, 11; 17, 2; «ouvrir» 17, 12; 48, 8; 113, 14; 114, 15; 191, 5; 114, 13; 191, 4-5; 191, 9; 192, 3; 192, 3; 192, 7.

3° Le trait ı est employé suivant les règles classiques; son emploi dans certains mots est contraire à ces mêmes règles :

*a.* On le trouve après les signes figuratifs pour montrer qu'ils sont employés avec leur valeur originelle[1] :

[2]; 191, 2; «nœud» 114, 5; «pierre» 193, 14. 19;

[1] Cet emploi du trait a été découvert par Champollion (*Grammaire*, p. 58-59) et oublié après lui. M. Sethe l'a découvert pour la seconde fois en 1909 (*Die Bedeutung des Striches ı in den Pyramidentexte und im alten Reich*, *Ä. Z.*, XLV, p. 44-60).

[2] Je n'ai pas indiqué de référence pour les mots très usités.



« face »; ; (dans ) 114, 1; « langue » 114, 7; « île » 114, 11.

*b.* Il suit les signes figuratifs employés comme substantifs :

47, 48; ; ; ; ; ; « parole » 114, 7; ; ; « crainte » 114, 4; 193, 8; « chemin » 114, 15; « noblesse » 113, 4; 114, 14.

*c.* Il suit les signes figuratifs employés comme syllabiques :

; ; ; ; .

*d.* Il s'emploie après certains mots comme déterminatif supplémentaire et parfois comme déterminatif unique :

19, 2-3; 19, 4; (dans *dr b:h*) 19, 4; 43, 10; 47, 14; 48, 8-9; 87, 3; 48, 9; 48, 11; 87, 3; 111, 5; 111, 10; 111, 10; ; 113, 12; 114, 7; 192, 21; 192, 21; 192, 16; ; 47, 5; 47, 3-4; 114, 3; 114, 7; 114, 15.

*e.* Le trait s'emploie dans le corps d'un mot ou après un mot d'une seule lettre sans que rien ne justifie sa présence :

108, 7; 108, 8; 113, 5; 113, 5; 113, 9; 113, 9; 113, 10; 113, 14; 113, 13; 113, 13; 113, 14; « il fait » 113, 15; (préposition) 111, 8; (pronom) 111, 8; 113, 14; (particule), 19, 3.

4° On rencontre dans les inscriptions du Moyen Empire beaucoup d'orthographes bizarres ou fautives. La liste suivante pourrait assurément être augmentée :

Dans la phrase (17, 15-16) le groupe est fort embarrassant. Le graveur a peut-être voulu écrire l'adjectif *hrt* « élevée » (cf. : , 119, 8) et, trompé par le signe qui a les deux valeurs *hr* et *pt*, il a ajouté les éléments phonétiques et qui n'étaient pas ceux qu'il fallait.

L'orthographe (17, 16) est étrange : le mot n'est jamais déterminé par ; la lettre est rarement écrite. La correction suggérée par M. Dévaud, , est très séduisante (cf. , 43, 10).

La phrase (19, 3-4) ne semble pas très correcte. Le trait ı après est abusif. La lettre sert sans doute à écrire le pronom de la première personne du pluriel.

Dans cette phrase : (19, 12-13) il faut probablement suppléer le signe entre et le chiffre 5, ce qui permet de traduire « Voici qu'il escorta dix statues magnifiques de cinq [coudées] ». On trouve en effet « Transport d'une statue de treize [coudées] » (*El Bersheh*, I, 14, 1) et « Il apporta des pierres magnifiques pour des statues » (*Hammâmât*, 114, 15).

incompréhensible (17, 12) peut se corriger d'après (43, 7).

Le signe avec la valeur est employé deux fois dans l'inscription 19.

(113, 15) est un lapsus pour .

Il est curieux de voir le nom de l'explorateur Henou écrit (114, 10).

Il manque une lettre à un certain nombre de mots : (pour ) 43, 6; (pour ) 47, 8. 12; dans une autre inscription le même mot est écrit , 108, 7; (pour ) 113, 5; 114, 15 (au lieu de ); (pour ) 114, 13; cf. la même faute *Lebensmüder*, 69-70.

Dans la phrase (199, 2-3) on a oublié le groupe et la lettre et répété deux fois le pronom . On trouve en effet dans la stèle du Caire 20539, côté II, l. 4 : et dans la stèle 20538, côté I, l. 9 : .

5° Les particularités épigraphiques sont les suivantes :

*a.* Emploi de caractères archaïques, en particulier de avec les raies horizontales et de sans les liens.

*b.* Emploi de signes hiératiques dans les inscriptions hiéroglyphiques.

Les caractères hiératiques sont utilisés en particulier pour les chiffres, et pour les signes , , , , . J'ai mentionné en note tous les emplois de ce genre.

*c.* Emploi de signes hiéroglyphiques nouveaux qui ne sont que des signes hiératiques régularisés : au lieu de . au lieu de . au lieu de .

## § 3. — LES INSCRIPTIONS DU NOUVEL EMPIRE, DE L'ÉPOQUE SAÏTE ET DE L'ÉPOQUE PERSANE.

Longtemps oubliée, la vallée de Rohanou fut de nouveau fréquentée des Égyptiens à l'époque d'Amenophis IV[1]. Les gens de Sethosis Ier effacèrent les cartouches du roi hérétique. Ramsès II, Sethosis II et Ramsès IV envoyèrent à leur tour des expéditions. On s'est borné à représenter Sethosis Ier en adoration devant Min[2], ou devant Amon[3] et à écrire en les estropiant les noms de Ramsès II[4]. Parmi les hauts fonctionnaires que les rois du Nouvel Empire mirent à la tête des expéditions, nous connaissons plus particulièrement le vizir Para-em-heb, qui s'est représenté trois fois en train d'adorer les cartouches de Sethosis II[5] et nous a laissé la liste de ses titres et un contemporain de Ramsès II, Nes-hotep[6]. Un voyageur inconnu, le jour même de son arrivée, s'empressa de fixer la date de cet événement qui eut lieu en l'an 1 de Ramsès II, le 5 du troisième mois de l'été[7]. Ramsès IV a laissé deux grandes stèles en souvenir des expéditions qui eurent lieu en l'an 2 et en l'an 3 de son règne. Un fonctionnaire venu en l'an 3, Ramsès-nekht, nous a fait connaître ses titres dans une petite stèle[8]. Près de la stèle de l'an 2 se trouvent sur un rocher des graffiti hiératiques qui remontent à cette date[9]. Celui de ces graffiti qui est situé tout en haut du rocher porte une date qui s'applique naturellement à tous les autres et qui est celle de

[1] *Hammâmât*, 94, 251, 252.
[2] *Ibid.*, 213, 214.
[3] *Ibid.*, 94.
[4] *Ibid.*, 22.
[5] *Ibid.*, 46, 239 et 246.
[6] *Ibid.*, 238.
[7] *Ibid.*, 86.
[8] *Ibid.*, 223.
[9] *Ibid.*, 230-237.



la stèle de l'an 2. Par contre, les inscriptions gravées par des personnages qui occupaient cependant un rang élevé, tels que l'intendant Hor[1], le chef de travaux Para-m-heb[2] ne sont pas datées; il en est de même de quelques graffiti laissés par les carriers sur le côté nord de la route[3].

Les inscriptions d'époque saïte ne contiennent plus que des dates, des noms royaux, des noms et titres de particuliers. Il n'est cependant pas complètement inutile de dater les monuments de cette époque qui ne sont pas accompagnés d'un cartouche.

Les cartouches de la reine Amenardis ont été gravés en l'an 12 par un carrier nommé [4]. Tous les graffiti qui contiennent le nom de ce personnage, 70, 79, 102 sont donc sinon de la même année, du moins de la même époque. Les graffiti 79 et 102 mentionnent en outre la dame ainsi qu'un nommé . Les graffiti 73 et 78 où nous retrouvons ces mêmes noms sont donc contemporains des premiers, ce qui fait en tout six monuments du règne de la reine Amenardis.

Un certain Nes-ptah, fils du défunt Ment-em-hat, quatrième prophète d'Amon, s'est fait représenter en adoration devant les cartouches de Psamétique Ier[5] et une seconde fois en adoration devant Min[6]. Le chef de travaux qui fut chargé d'exécuter ce dernier monument crut devoir ajouter au nom de son chef le sien propre . Or ce personnage est mentionné seul dans quatre autres monuments[7]; son nom est encore gravé dans un cinquième avec plusieurs noms malheureusement peu lisibles à l'exception de [8]. Il ne serait sans doute pas excessivement téméraire de rapprocher des noms , les noms , et de dater du premier des Psamétique les inscriptions où il en est fait mention[9].

Les autres monuments appartenant à l'époque saïte sont datés par les cartouches

[1] *Hammâmât*, 218.
[2] *Ibid.*, 221.
[3] *Ibid.*, 215-217.
[4] *Ibid.*, 187.
[5] *Ibid.*, 9.
[6] *Ibid.*, 51.
[7] *Ibid.*, 44, 52, 68, 128.
[8] *Ibid.*, 83.
[9] *Ibid.*, 7, 27, 45.





d'Amasis, de Nekhao II, de Psamétique II[1]. Les monuments du temps d'Amasis nous font connaître divers personnages qui étaient venus au Hammâmât en l'an 44 de ce roi et qui y retournèrent plus tard, sous Darius à plusieurs reprises.

Les monuments de l'époque persane sont surtout intéressants en ce qu'ils nous montrent comment s'écrivaient en égyptien les noms de Cambyse, Darius, Xerxès et Artaxerxès. Les expéditions qu'envoyèrent ces rois eurent à leur tête successivement ou simultanément trois frères, fils de et de la dame . Le fils aîné vint pour la première fois en l'an 6 de Cambyse[2]. Il revint longtemps plus tard sous Darius en l'an 36[3] et sous Xerxès en l'an 2[4]. Il revint encore en l'an 10 du même roi, mais accompagné de son frère [5]; cependant il fit seul ses deux derniers voyages dans les années 12 et 13[6]. Le second fils d'Artamès, Ariourta, était seul de son côté pendant le voyage qu'il accomplit l'an 5 d'Artaxerxès[7]. Dans les années 16-17 de ce roi une dernière expédition fut conduite par les deux plus jeunes fils d'Artamès[8]. Les contemporains des derniers rois indigènes, les deux Nectanébo, vinrent à leur tour creuser une carrière dans la montagne et sur les parois gravèrent de beaux reliefs. Les inscriptions postérieures furent gravées en caractères démotiques ou rédigées en langue grecque.

## II

Il y a deux sortes de gens parmi ceux qui ont fait graver des inscriptions dans la vallée de Rohanou. Pour les uns elle ne fut qu'une étape au cours d'un voyage dans le désert oriental; comme des inscriptions s'y trouvaient déjà, ils aimèrent mieux laisser dans cet endroit fréquenté le souvenir de leurs actions. Les autres avaient pour mission précise de se rendre à Rohanou, et, leur besogne terminée, revenaient directement en Égypte.

La première catégorie comprend deux individus qui vécurent pendant la XIe dynastie, Sankh et Henou[9]. Sankh exerçait avec d'autres fonctions le

[1] *Hammâmât*, 88, 100, 101.
[2] *Ibid.*, 164.
[3] *Ibid.*, 146, 164.
[4] *Ibid.*, 50.
[5] *Ibid.*, 106.
[6] *Ibid.*, 148, 164, 13.
[7] *Ibid.*, 144.
[8] *Ibid.*, 72, 145, 146.
[9] L'inscription de Sankh porte le n° 1, celle de Henou le n° 114.

commandement sur les troupes qui surveillaient le désert. Voici quelles furent ses occupations : « Fournissant [les hommes] d'outres et de vêtements, de pains, de cruches de bière et de toutes les sortes de plantes fraîches du pays du sud, j'ai transformé les vallées [du désert] en pays cultivé, ses montagnes en réservoirs à eau. Il fut pourvu de jeunes gens en son entier depuis Taâou au sud jusqu'à Menat-Khoufou au nord. J'ai paru sur la mer Rouge, chassé les oiseaux et les quadrupèdes. J'ai paru dans ce désert, moi, homme de soixante ans, ainsi que soixante-dix jeunes gens issus d'une même [famille] ». L'inscription de Sankh est la seule qui mentionne la ville, ou le pays, de Taâou et, tout ce que nous savons, c'est que Taâou est au sud de Menat-Khoufou, à une distance plus ou moins grande. Puisque Menat-Khoufou était bâtie dans la vallée du Nil, il est probable que Taâou se trouvait sinon en Égypte même, du moins à une faible distance du fleuve. Peut-être ne faut-il pas attribuer aux termes de l'inscription une rigueur trop grande. En considérant Taâou comme un point situé au sud par rapport à Menat-Khoufou, mais non sur le même méridien, on pourrait maintenir l'identification proposée par M. Maspero qui faisait de Taâou un port situé sur l'emplacement de Qosseir[1]. Sankh parcourut donc dans le désert une sorte de rectangle compris entre le Nil et la mer Rouge, limité au nord et au sud par deux lignes dont l'une couperait Menat-Khoufou, l'autre un endroit indéterminé appelé Taâou. Il reconnut la contrée et s'efforça de la rendre aisée et sûre à parcourir.

Le voyage de Henou qu'accompagnait une armée de trois mille hommes eut lieu peu de temps après. L'inscription que ce grand personnage a fait graver dans la vallée de Rohanou a été si souvent citée, traduite ou commentée que j'en rappellerai seulement les principales indications. Henou se rendait au pays de Pount pour y chercher de l'encens. Les très vagues renseignements que nous avons sur les voyages antérieurs au sien semblent montrer qu'il n'y avait pas de route classique pour aller d'Égypte au pays de Pount. Les uns traversaient la Nubie et quittaient le Nil le plus tard possible avant de franchir le désert qui les séparait de la mer Rouge[2]. D'autre part, c'est comme il se disposait à gagner sur son navire le pays de Pount que l'aventurier Pépi-nakht fut tué et que son escorte fut massacrée par les Amou[3]; or, les Amou étaient les

[1] G. Maspero, *De quelques navigations des Égyptiens* (1878), dans les *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. IV, p. 37-38.

[2] Un certain Khnoum-hotep dit en effet qu'avec ses maîtres, Teti et Khoui il est allé en Nubie et à Pount : ; Sethe, *Urkunden*, I, 140.

[3] Lignes 11-12 de la grande inscription : Sethe, *Urkunden*, I, 134.

bédouins du Sinaï. Henou prit un itinéraire différent; il partit de Coptos[1] «sur le chemin qu'avait ordonné Sa Majesté» et gagna la mer Rouge en passant par deux pays, Idahet et Iabeteb[2], qu'il est difficile de placer sur la carte, car aucun autre texte ne les mentionne. On ignore également en quel point Henou atteignit le littoral et construisit son navire. Cependant il est certain qu'il ne prit pas la route qui aujourd'hui mène à Qosseir puisque c'est seulement au retour qu'il traversa la vallée de Rohanou[3]. Il n'avait aucun intérêt à remonter vers le nord-est, à l'endroit où sera plus tard Myos-Hormos. Il est plus probable qu'il suivit la troisième des grandes routes qui conduisent de Coptos à la mer Rouge, la route de Bérénice. Les quelques renseignements donnés par Henou sur ce qu'il a fait entre Coptos et la mer Rouge n'interdisent pas cette hypothèse : «Or, je fis douze citernes dans le chemin et deux puits au pays de Idahet ayant vingt coudées sur un côté, trente coudées sur l'autre; j'en fis un autre au pays de Iaheteb qui avait dix coudées sur dix en chaque côté». Le mot que je traduis par «chemin» a été pris par quelques traducteurs pour le nom d'une localité, mais ce mot n'a pas la même physionomie que les autres noms de localités désertiques[4]. Il existe en égyptien un mot qui désigne un arbuste. Les routes du désert suivaient presque toujours le fond des vallées et généralement le fond des vallées est couvert de buissons de sorte qu'un mot tel que *b:t* a pu servir pratiquement à désigner la route. Il semble aussi qu'on se serait donné une peine inutile en creusant douze citernes dans le même endroit. D'après les témoignages anciens et modernes, les citernes antiques du désert sont situées à des distances telles qu'on pouvait aller de l'une à l'autre en une journée. Si le mot *b:t* désigne réellement la route désertique, il devient très probable que Henou suivit, en s'en écartant peut-être de temps à autre, les vallées qui constituèrent plus tard la route de Bérénice où l'on comptait dix stations pourvues de citernes entre Coptos et la mer. Après avoir dit qu'il creusa des citernes le long de sa route, Henou mentionne qu'il fit trois puits dans les pays appelés Idahet et Iaheteb. N'en résulte-t-il pas que ces endroits étaient situés au débouché de la route, soit vers l'emplacement de Bérénice, soit plus au sud sur la route d'Aidab? Un explorateur bien au courant de ces régions pourrait seul dire s'il existe encore dans ces passages des citernes antiques ayant

[1] *Hammâmât*, 114, l. 10-11.

[2] *Ibid.*, 114, l. 14.

[3] *Ibid.*, 114.

[4] Si le mot *b:t* était un nom de localité, il serait suivi du déterminatif.

les dimensions indiquées. Je ferai encore remarquer que Henou a eu besoin d'arbres pour construire son navire et que, non loin de Bérénice, M. Golénischeff a traversé une véritable forêt [1]. Quoi qu'il en soit, Henou atteignit heureusement le pays de Pount, échangea sa cargaison contre les produits du pays et revint en Égypte en passant par la vallée de Rohanou [2]. Il avait donc quitté son navire à la hauteur de Qosseir. Henou qui avait été adroit commerçant et heureux navigateur se montra ingénieur habile; il fit parvenir jusqu'au Nil trois pierres magnifiques dont on voulait faire des statues divines [3].

Les Égyptiens qui ne dépassaient pas la vallée de Rohanou s'y rendaient pour se procurer des pierres. Un des premiers Égyptiens qui pénétra dans la vallée déclare en effet : «J'ai fait descendre deux pierres pour celui qui est aimé de Dieu, le prince, chef du sud, chef des prophètes de Min, Taoutaker [4] ». L'envoyé du roi Ati est venu «faire des travaux pour la pyramide d'Ati [5] ». Trois mille hommes conduits par le vizir Amenemhat apportèrent à leur roi Mentouhotep II un beau couvercle de sarcophage [6]. Amenemhat Ier voulut posséder «cette pierre merveilleuse telle qu'on n'en avait pas apporté de semblable depuis le temps du dieu [7] ». Sous le règne de Sanousrit Ier on amena sur le quai de Coptos quatre-vingts pierres qui venaient de Rohanou [8] et deux cents sous Sanousrit II [9]. En l'an 14 de Sanousrit III «Sa Majesté ordonna d'organiser une expédition à Rohanou pour apporter des monuments en bonne pierre de *bekhen* [10] ». Amenemhat III avait aussi désiré des «monuments provenants de la montagne auguste à l'orient de la vallée [11] »; nous savons que ces monuments devaient être aussi en bonne pierre de *bekhen* [12]. Un fonctionnaire du temps de Ramsès II parle de «l'expédition royale à la montagne de *bekhen* pour apporter des monuments à Sa Majesté V. S. F. [13] ». Ramsès IV «parvint à la montagne auguste pour faire des monuments merveilleux à son père et à ses parents, tous les dieux et toutes les déesses d'Égypte»

[1] W. Golénischeff, *Une excursion à Bérénice*, dans le *Recueil de travaux*, t. XIII (1890), p. 90.
[2] *Hammâmât*, 114, l. 15.
[3] *Ibid.*, l. 17.
[4] *Ibid.*, 147.
[5] *Ibid.*, 169.
[6] *Ibid.*, 111, 113, 191, 192.
[7] *Ibid.*, 199, l. 6.
[8] *Ibid.*, 87, l. 6-7.
[9] *Ibid.*, 105, l. 5-6.
[10] *Ibid.*, 47, l. 4-6.
[11] *Ibid.*, 19, l. 2-3
[12] *Ibid.*, 48, l. 3-4; 108, l. 13.
[13] *Ibid.*, 238, l. 4-5.



pendant que ses employés faisaient des recherches «dans la montagne de *bekhen*[1]». L'un des nombreux graffiti hiératiques gravés en l'an 2 de Ramsès IV par les petites gens de l'expédition signifie «vers la montagne de *bekhen*[2]»?

Les Égyptiens de l'époque saïte et de l'époque persane qui sont tant de fois venus au Hammâmât n'ont fait que graver leurs noms, ceux de leurs rois et des représentations divines sans dire un mot des motifs ni des incidents de leurs voyages. Il y a cependant tout lieu de croire qu'on n'avait pas cessé d'exploiter les carrières de *bekhen*. Des monuments égyptiens en pierre de *bekhen* datent de ces époques; or les Égyptiens ne semblent pas avoir exploité d'autres gisements de *bekhen* que ceux de Rohanou. Au nombre de ces monuments se trouvent deux obélisques découverts par les savants de l'expédition française et qui furent ensuite transportés au Musée Britannique[3]. Ces obélisques sont du temps de Nectanébo, roi qui fit graver ses noms dans une carrière du Hammâmât[4]. Une petite chapelle monolithe qu'un prince de Coptos fit construire pour Harsiésis de Kous, sous Ptolémée Philadelphe, était aussi en *bekhen*[5]. Or, les gens qui allaient au Hammâmât étaient la plupart du temps des gens de Coptos : D'innombrables carriers ont écrit le nom de la ville de Coptos et de son dieu Min sur les roches de la vallée. Enfin, d'après notre collègue, M. Couyat, plusieurs monuments du Musée du Caire, en particulier les sarcophages anthropoïdes qui sont de l'époque saïte, sont en pierre du Hammâmât. Les membres de l'expédition française avaient déjà reconnu que plusieurs monuments trouvés dans la vallée du Nil et «ornés de beaux hiéroglyphes» provenaient de cette région du désert[6]. Ainsi les Égyptiens de toutes les époques allaient dans cette vallée pour y chercher une pierre qu'ils estimaient beaucoup et qui s'appelait la pierre de *bekhen*. Quelle était donc la pierre de *bekhen* et comment l'exploitait-on?

Un bon moyen de savoir ce qu'était la pierre de *bekhen* est assurément de se rendre aux carrières antiques. Le minéralogiste qui identifierait la pierre

(1) *Hammâmât*, 12. Voici le texte de ces passages : [hiéroglyphes] l. 10, [hiéroglyphes] l. 10, [hiéroglyphes] l. 12.

(2) *Ibid.*, 230.

(3) Ces obélisques sont publiés dans la *Description de l'Égypte*, *Antiquités*, t. V, pl. 21 et 22. La phrase suivante est répétée deux fois sur chacun d'eux : [hiéroglyphes] «Il a élevé un obélisque dans son temple en *bekhen*».

(4) *Hammâmât*, 28.

(5) [hiéroglyphes] (Sethe, *Urkunden der griechisch-römischen Zeit*, II, 68) «J'ai fait un naos en *bekhen* pour Harsiésis». Je dois cet exemple à l'obligeance de M. V. Loret. Le naos dont il est question est publié dans la *Description de l'Égypte*, *Antiquités*, IV, pl. 1, n. 3.

(6) *Description de l'Égypte*, *Histoire naturelle*, t. XX, p. 165 et seq.

exploitée dans ces carrières donnerait du même coup la traduction du mot égyptien *bekhen*.

Les carrières de Rohanou doivent se chercher dans la vallée même où sont situées les inscriptions; mais il serait imprudent d'affirmer que la vallée de Rohanou cessait où cessent les inscriptions. Il est possible que les Égyptiens aient désigné du même nom la partie orientale du ouâdi Hammâmât où il n'y a plus d'inscription et même les ouâdis qui se succèdent ensuite jusqu'à Kosseir. Les roches de cette région sont assez nombreuses; en voici la liste d'après M. Couyat : il y a à l'entrée du ouâdi Hammâmât des blocs de *brèche universelle* auxquels succèdent pendant longtemps de très beaux blocs de *schiste gréseux noir*. Dans le ouâdi Fouakhir, qui fait suite au Hammâmât, on trouve du *talc*, de la *serpentine* et du *granit;* dans le ouâdi Aesch, à une journée de Fouakhir, de la *diorite*. C'est donc une de ces pierres qui est la pierre de *bekhen*.

Il n'y a pas besoin de longues recherches pour trouver à Assouan, à Silsileh ou à Tourah l'emplacement des carrières antiques. Même dans le cas où les ouvriers travaillaient à ciel ouvert, les traces de leur activité sont évidentes; on voit encore les tranchées qu'ils creusaient pour découper les blocs; en certains endroits, ils ont attaqué des roches qu'ils n'ont pas achevé d'extraire. Dans la vallée de Rohanou la roche n'a été attaquée qu'en un seul endroit[1] et ce n'est pas de cette carrière unique qu'on put tirer tant de sarcophages et de statues. Pourquoi reste-t-il si peu de choses des anciennes exploitations, nous le saurons peut-être en demandant aux inscriptions contemporaines comment les travaux étaient conduits à Rohanou.

L'exploitation des carrières de *bekhen* n'était pas permanente. C'est à l'époque persane que les expéditions se sont le plus multipliées. Il n'y en eut pas moins de six sous le règne de Darius entre les années 26 et 30[2]; mais auparavant elles s'espaçaient bien davantage. On en compte trois sous Amenemhat III[3], deux pendant le long règne de Sanousrit Ier[4] et deux sous Ramsès IV[5]. La plupart des rois ne firent qu'un essai. Quand le pharaon avait décidé d'employer la pierre

[1] *Hammâmât*, 23-29.

[2] *Ibid.*, 14, 18, 91, 134, 137, 185, 190, 193.

[3] Ces expéditions eurent lieu en l'an 2 (*Hammâmât*, 43), en l'an 19 (*ibid.*, 17, 19, 48, 108) et en l'an 20 (*ibid.*, 42). Une seule des inscriptions de l'an 19 porte une date complète (48); dans les autres le mois et le jour ne sont pas indiqués. La mention de dix statues de cinq coudées dans 19 et 48 prouve que ces deux inscriptions sont exactement contemporaines.

[4] *Hammâmât*, 87 et 123.

[5] *Ibid.*, 12 et 240.

de *bekhen* pour le couvercle de son sarcophage ou pour une statue, on expédiait une troupe. Parvenus à la montagne de *bekhen*, les Égyptiens se mettaient à la recherche d'une pierre de dimensions convenables et qu'il n'était pas trop difficile de faire descendre sur la route : « Quand la terre s'éclaira le lendemain et qu'un second jour fut, j'arrivai à cette montagne du Rohanou supérieur avec les hommes. Voici que mes soldats se divisèrent par la montagne et parcoururent cette vallée en son entier. Voici qu'ils trouvèrent la pierre. . . . [1] ». Les gens de Mentouhotep II qui ont laissé au Hammâmât des souvenirs si variés et si nombreux, virent leurs recherches abrégées par la gazelle qui vint avec tant d'à propos mettre bas « sur cette pierre qui était en sa place de couvercle de sarcophage [2] ». L'incident de la gazelle eut lieu le 2 du second mois de l'inondation [3]. Le 15 du même mois on érigeait deux monuments commémoratifs, pleins des éloges du roi, des dieux qui avaient prêté leur bienveillant concours, de l'ingénieux vizir Amenemhat qui avait assuré la réussite de la mission [4]. Le 23 on put arracher la pierre aux flancs de la montagne [5]; le 27 on était prêt à partir [6]. Le séjour des Égyptiens dans la vallée de Rohanou fut donc de trois semaines.

A cette époque on se procurait les blocs au moyen d'un procédé vraiment rudimentaire. On faisait rouler du haut en bas de la montagne la pierre qu'on voulait emporter. Presque toujours elle se brisait et l'on recommençait avec une autre jusqu'à ce qu'un résultat fut obtenu. Les pierres étaient si solides que, le hasard aidant, on finissait par descendre l'une d'elles sans la briser. Les choses durèrent dans cet état jusqu'en l'an 19 d'Amenemhat III. A ce moment, l'habile directeur des travaux, Meri, pensa qu'il serait utile d'établir auparavant une sorte de plan incliné, depuis l'endroit où se trouvait la pierre jusqu'à la route : « On se mit à précipiter les pierres de cette montagne orientale comme cela se faisait auparavant. Or ces pierres se détérioraient au point de se briser. Jamais il ne s'en trouvait qui arrivassent au bout en bon état. Alors le chef des travaux, hérault du palais, Méri dit : « Hé! Que l'on fasse un plan incliné! Que l'on [y] fasse glisser les pierres »! Voici qu'on fit ce plan incliné. On se mit à faire glisser les monuments comme il [l']avait dit en tout, chose qui n'avait

[1] *Hammâmât*, 199, l. 7-8.
[2] *Ibid.*, 110, l. 5.
[3] *Ibid.*, 110, A.
[4] *Ibid.*, 113 et 192.
[5] *Ibid.*, 191, l. 1-2.
[6] *Ibid.*, 192, l. 19-21.

jamais été faite auparavant[1] ». L'habile chef des travaux fut payé de ses peines. Les statues qu'il amena à son maître étaient au nombre de dix.

Les témoignages des inscriptions sont parfaitement clairs pour qui a visité le ouâdi Hammâmât. Au rebours des autres roches qu'il eut fallu exploiter au moyen de galeries ou de tranchées, les roches schisteuses ne s'y présentent pas en une masse compacte. Ce sont partout des blocs très variables de formes et de dimensions et indépendants les uns des autres. On comprend pourquoi les Égyptiens ne creusèrent ni galeries ni tranchées. Quand ils avaient trouvé la pierre qui présentait naturellement les dimensions convenables, ils n'avaient plus qu'à la faire rouler, avec plus ou moins de ménagements, sur la route. On s'explique aussi le grand nombre d'éclats qui couvrent la pente de la montagne à proximité des inscriptions. Ces éclats sont trop nombreux pour être le résultat des agents naturels de destruction. Ils sont les témoins de l'activité des Égyptiens et aussi de leurs insuccès, chaque fois que la belle pierre convoitée arrivait en morceaux au fond de la vallée.

Nous arrivons donc à identifier la pierre de *bekhen* avec le *schiste noir* en réunissant le témoignage des textes et les observations faites sur le terrain. Ces résultats seront-ils confirmés par l'examen des monuments dont nous savons qu'ils sont en pierre de *bekhen?* Voici quels sont ces monuments :

1° La chapelle d'Harsiésis à Kous mentionnée précédemment. D'après l'explication des planches qui est en tête de l'atlas de la *Description de l'Égypte*, cette chapelle serait en *granit noir*. Il ne m'a pas été possible de faire contrôler cette opinion; je ne sais où se trouve actuellement cette chapelle.

2° Les deux obélisques du Musée Britannique. Ils sont en *basalte* d'après la

[1] *Hammâmât*, 19, l. 3-12. J'ai beaucoup tenu compte pour la traduction de ce texte des observations orales de M. V. Loret. Il importait surtout de fixer le sens des expressions et du mot . Le verbe *hd* qui est presque toujours employé intransitivement signifie « se précipiter ». Il signifie « précipiter, jeter à terre » lorsqu'il est transitif. Puisqu'en faisant rebondir les pierres sur la montagne on n'arrivait qu'à les briser et qu'on n'eut pas cet inconvénient en faisant l'opération désignée par le mot *sfu*, c'est que ce mot a un sens exactement contraire à celui du mot *hd*. Au lieu de « précipiter les pierres » on les fit donc « glisser doucement ». Le mot désigne le moyen qui permit de faire glisser les pierres, c'est-à-dire un chemin en pente douce. Ailleurs (*Hammâmât*, 114, 14) on parle d'une citerne qui fut creusée . Si la lecture de ce passage est certaine, il faut comprendre « vers la pente de l'eau », c'est-à-dire au point où aboutissaient les vallées qui charriaient les eaux des pluies. Toutes les citernes du désert essayaient de remplir cette condition. Un autre exemple de se trouve dans un texte d'Assiout (éd. Griffith, I, 306) : . « Ce qu'il lui donna pour cela, ce fut mille mesures dans le versant sud de son terrain ».





*Description;* mais le basalte est une roche rare dans le désert oriental. Il est à souhaiter qu'un minéralogiste examine à nouveau ces deux monuments.

3° Une chapelle monolithe du temps de Nectanébo trouvée à Keft. Sur le montant droit de la façade on lit l'inscription suivante : [hiéroglyphes] «Il lui fit une chapelle en pierre de *bekhen* poli»[1]. M. Legrain, qui publie ce monument, estime qu'il est en brèche verte. D'après le *Guide du visiteur au Musée du Caire*[2] il serait en granit noir. M. Couyat, qui l'a examiné sur ma demande, y a reconnu la pierre du ouâdi Hammâmât, le schiste gréseux.

4° Une stèle du Musée de Berlin au nom du chef de travaux [hiéroglyphes][3] datée de l'an 27 de Darius. L'inscription ne dit pas que cette stèle est en pierre de *bekhen*, mais sa provenance n'est pas douteuse car il s'agit d'un personnage qui a fait de nombreux séjours au Hammâmât et qui s'y trouvait précisément à la date indiquée. M. M. Burchardt nous apprend que cette stèle est en *schiste noir dur*. Il reste donc acquis que le *bekhen* du Hammâmât est le schiste. Quand un minéralogiste nous aura renseigné au sujet de la chapelle d'Harsiésis et des obélisques de Londres nous saurons enfin si le mot *bekhen* ne pouvait pas encore s'appliquer à d'autres roches[4].

Les pierres étaient dégrossies sur place. Le fait est prouvé par l'inscription du chef des travaux Meri : «Voici qu'il accompagna dix statues magnifiques de cinq coudées»[5], il est encore prouvé par les sarcophages qui ont été abandonnés sur la route[6]. C'est pour diriger ce travail qu'on faisait figurer dans le personnel des expéditions un [hiéroglyphes] «surveillant des artistes de Pharaon» ou un [hiéroglyphes] «chef des artistes et des sculpteurs».

Les pierres n'étaient pas transportées dans la vallée du Nil au moyen de chars attelés comme on le supposerait sans doute volontiers et comme on fit plus tard à l'époque gréco-romaine; elles étaient traînées par les hommes de l'escorte. La fameuse scène gravée dans une tombe d'El-Bersheh se passait tous les jours entre

[1] *Annales du Service des Antiquités*, VI (1905), p. 122. Cette référence m'a été obligeamment communiquée par M. V. Loret.

[2] 2me édition, 1912, p. 192.

[3] Publiée par M. Borchardt, *Datierte Denkmäler der Berliner Sammlung, aus der Achämenidenzeit*, *Ä. Z.*, t. XLIX (1911), p. 69. Cette stèle m'a été signalée par M. L. Borchardt.

[4] Je viens de recevoir une communication de M. Gardiner d'où il résulte que ces obélisques sont en basalte.

[5] *Hammâmât*, 17, l. 11-12.

[6] De même que des statues et des sarcophages existent encore dans les carrières d'Assouan.

la vallée de Rohanou et le quai de Coptos[1]. Quand les inscriptions parlent d'animaux, c'est pour nous apprendre que les ânes portaient les provisions[2], que les bœufs, chèvres ou antilopes étaient sacrifiés en l'honneur des dieux et mangés[3], ou bien ramenés en Égypte[4]. Les troupes qui partaient de Coptos comprenaient plusieurs milliers d'hommes dont la présence dans le désert serait inexplicable si l'on n'admettait qu'ils furent employés à traîner les pierres jusqu'en Égypte. Il est probable toutefois que les Égyptiens, comme aujourd'hui les fellahs, n'étaient pas fâchés de se savoir en nombre dans ces régions isolées, mais ce déploiement de forces n'était pas dirigé contre les Bédouins dont la rencontre était possible. La seule expédition dont on peut dire qu'elle a un caractère militaire fut celle de Henou : «Mon maître, Vie, Santé, Force, m'a envoyé pour conduire un navire au pays de Pount et pour lui apporter de la gomme fraîche, en compagnie des cheikhs, maîtres du pays rouge pour que sa crainte parcourût les pays désertiques..... J'allai avec les soldats pour ouvrir la voie en avant et renverser les ennemis du roi, les enfants du désert m'étant donnés en guise de protecteurs.» Henou qui traversa d'immenses territoires eut donc à prévoir des attaques, mais on voit aussi que les habitants du désert n'étaient pas tous hostiles aux Égyptiens. C'est à peine si les autres inscriptions font allusion à des actes hostiles de la part des Bédouins. Le commandant des soldats Amenemhat s'attribue de grandes qualités guerrières, «maîtrisant les nègres, pénétrant la terre des Amou, parcourant tous les pays désertiques»[5], mais il ne paraît pas en avoir fait usage. Quand les envoyés de Neb-taoui-rê eurent découvert la citerne, et qu'ils l'eurent remplie d'eau, ils songèrent à la dissimuler aux Bédouins[6]. Si ces derniers étaient constamment prêts à causer aux voyageurs des désagréments, il n'y eut du moins pas de bataille rangée. Vainqueurs, les Égyptiens n'auraient pas manqué de rapporter leurs exploits guerriers: battus, ils auraient renoncé aux carrières de *bekhen*.

[1] Voir le commentaire de cette scène dans Choisy, *L'art de bâtir chez les Égyptiens*, p. 117-119. Il est curieux de constater que les termes techniques sont les mêmes dans l'inscription de Bercheh et les textes du Hammâmât. On dit d'une part [illegible] (*El Bersheh*, I, 14, 1) «Transport d'une statue de 13 coudées» et, d'autre part, [illegible] (*Hammâmât*, 19, l. 13) «Il transporta 10 statues magnifiques de 5 [coudées]». La manœuvre elle-même est désignée par le verbe [illegible] (*El Bersheh*, I, 14, l. 2; *Hammâmât*, 87, 7; 104, 6).

[2] *Hammâmât*, 114, l. 14.

[3] *Ibid.*, 192, l. 20-21.

[4] *Ibid.*, 152, l. 4.

[5] *Ibid.*, 43, l. 7-8.

[6] *Ibid.*, 192, l. 4-5.

Les pierres étaient en général transportées par ceux qui les avaient extraites de la montagne[1]; cependant Sanousrit Ier envoya une troupe chargée spécialement de transporter les pierres que d'autres avaient disposées pour le départ : «Je suis venu dans ce désert pour traîner des pierres pour la majesté du roi Kheper-ka-rê, dans l'année 38, le 4 du quatrième mois de l'inondation. Je suis parti en paix le 6 du quatrième mois de l'inondation avec quatre-vingts pierres traînées par [trois équipes] de deux mille, quinze cents et mille hommes. J'ai atteint le quai le 20 du quatrième mois de l'inondation[2]». On sait que les gens de Neb-taoui-rê qui n'emmenèrent qu'une seule pierre durent rester vingt-quatre jours dans la vallée de Rohanou. Ce n'est donc pas en deux jours que les gens de Sanousrit Ier purent extraire quatre-vingts pierres assurément considérables par le poids et les dimensions. Les pierres étaient déjà prêtes quand les gens chargés de les faire parvenir en Égypte arrivèrent à la carrière. Cette énorme cargaison effectua en quatorze jours le trajet qu'une caravane modérément chargée fait en un peu moins de trois jours.

Les ressources du désert étaient évidemment à cette époque ce qu'elles sont aujourd'hui, c'est-à-dire complètement insuffisantes pour permettre de subsister à des caravanes qui comptèrent une fois plus de huit mille personnes et qui en comptaient en moyenne deux à trois mille. Quelques sources isolées, situées à plusieurs jours de marche les unes des autres, de l'herbe rare dans les endroits que la pluie venait de favoriser, des bœufs sauvages et des antilopes qu'il ne devait pas être facile de capturer à ceux qui ne possédaient que des arcs et des lassos et c'était tout. Les chefs d'expédition ne pouvaient donc donner le départ sans avoir prévu ces difficultés. L'un d'eux prétend avoir transformé «les vallées du désert en un pays verdoyant, ses montagnes en réservoirs d'eau[3]». Un autre a fait du désert un fleuve, de la vallée supérieure un canal[4], et un troisième a transformé le chemin en un fleuve, le pays rouge en un canton de terrains cultivés[5]. De telles affirmations ne doivent pas être prises à la lettre. Elles signifient simplement que l'eau et les provisions se trouvaient en telle abondance qu'on se serait cru non pas dans le pays rouge mais dans les cantons verdoyants de

[1] *Hammâmât*, 19, 193.

[2] *Hammâmât*, 87, l. 4-8. La méthode inaugurée par Sanousrit Ier fut suivie par Sanousrit II (*Hammâmât*, 104, 6-7). Il serait intéressant pour nous de savoir si les délais furent les mêmes. Malheureusement je n'ai pu déchiffrer dans cette inscription les chiffres qui marquaient les dates.

[3] *Hammâmât*, 1.

[4] *Ibid.*, 113, 12-13.

[5] *Ibid.*, 114, 13.



l'Égypte. Voici en quoi consistaient ces provisions : Sankh qui parcourait le désert au temps de Mentouhotep II avait muni ses hommes d'outres, de vêtements, de pains, de cruches de bière et de plantes fraîches de toutes sortes[1]. D'autres étaient «rassasiés de pains, grisés de bière[2]». Henou qui fit traverser à ses hommes tout le désert arabique nous dit : «Je donnai une outre, un *sts* (?), deux vases d'eau et vingt pains à chaque homme par jour[3]». Pour la grande expédition organisée par Ramsès IV on emporta des gâteaux, de la viande, des grains, du vin de grenade et du vin, des cruches de bière[4]. Ces provisions étaient probablement apportées à dos d'ânes. Un passage un peu obscur de l'inscription de Henou dit que les ânes à tour de rôle étaient chargés des provisions[5]. Henou ne fut pas seul à employer des ânes, car nous savons que pendant l'expédition qui eut lieu sous Mentouhotep II «pas même un âne ne périt[6]». Sous Ramsès IV, des chars attelés de bœufs remplacèrent les ânes[7].

Aux provisions qu'on emportait s'ajoutait à l'occasion le produit des chasses. Sankh fut un grand chasseur[8]. Le vieux voyageur Adi ramena de son second voyage deux bœufs, cinquante antilopes et cinq pots de graisse[9]. Quand les Égyptiens eurent aperçu la gazelle qui venait de mettre bas, ils s'approchèrent, lui coupèrent la gorge et la firent cuire[10]. Avant de s'embarquer pour le pays de Pount, Henou fit une grande provision de bœufs et d'oryx[11].

La préoccupation constante de tous les Égyptiens qui s'engagèrent dans les régions désertiques fut de remplacer par l'eau des sources ou des citernes[12] l'eau des outres qui devenait fétide dès les premiers jours de marche. La citerne creusée par Henou dans le pays appelé Iaheteb était située sur le passage des eaux de façon à recueillir les ruisseaux qui se formaient au moment des pluies[13]. Il y a actuellement au milieu du ouâdi Fouakhir, pas très loin des carrières, un puits profond qui donne une eau abondante, fraîche et saine. A l'entrée

[1] *Hammâmât*, 1, 4-5.
[2] *Ibid.*, 87, 10-11.
[3] *Ibid.*, 114, 13.
[4] *Ibid.*, 12, l. 20-21.
[5] *Ibid.*, 114, l. 13.
[6] *Ibid.*, 113, l. 14.
[7] *Ibid.*, 12, l. 21.
[8] *Ibid.*, 1, l. 7-8.
[9] *Ibid.*, 152, l. 4.
[10] *Ibid.*, 110, l. 6.
[11] *Ibid.*, 114, l. 14-15.
[12] Voir la stèle de Kouban et les inscriptions du temple de Radesieh.
[13] *Hammâmât*, 114, l. 14.



du Hammâmât, un autre puits contient de l'eau salée qui pouvait cependant être utilisée. Il ne semble pas que les Égyptiens aient creusé des puits dans la vallée de Rohanou, mais ils creusèrent des citernes où l'eau pouvait à l'ombre des rochers se conserver assez longtemps. Les sujets de Neb-taoui-rê eurent la chance de trouver au milieu de la vallée une citerne naturelle[1] qui avait dix coudées en toutes ses dimensions. Ils la remplirent d'eau jusqu'aux bords (avec l'eau de leurs outres probablement), la nettoyèrent, songèrent à la garantir à la fois des oryx qui auraient pu souiller l'eau et des Bédouins qui auraient pu détruire la citerne[2]. «Or, malgré les allées et venues faites dans ses parages par les soldats des anciens rois venus auparavant, aucun œil ne l'avait aperçue, aucune face d'homme n'était tombée dessus[3]». Quel est l'Égyptien qui ne mit pas ses propres actions au-dessus de ce qu'avaient fait ses ancêtres?

Une inscription datée d'Amenemhat Ier nous rapporte un dramatique incident : «Mon maître m'envoya à Rohanou pour rapporter cette pierre merveilleuse, telle que jamais il n'en avait été apporté de pareille depuis le temps du dieu. Il n'y avait aucun chasseur qui connût ses . . . . . . . et qui pût l'atteindre. Voici que je fis huit jours à parcourir ce désert sans en connaître la disposition. Voici que je me jetai à plat ventre devant Min, Maut, la grande magicienne et tous les dieux du désert. Je mis pour eux l'encens sur le feu. La terre s'éclaira le matin et un second jour fut . . . . . et nous parûmes vers cette montagne du Rohanou supérieur[4]». Malgré les angoisses qu'éprouvèrent les voyageurs à errer à l'aventure et les privations qu'ils durent supporter, le chef de l'expédition, Antef, prétend que la troupe ne se dispersa pas et qu'il n'y eut pas de mort à déplorer[5]. D'autres furent aussi heureux. «Personne ne manqua», affirme le vizir Amenemhat, «personne n'alla à sa perte; l'ordre ne fut pas dispersé; pas même un âne ne périt; pas un ouvrier ne fut malade[6]». D'après son homonyme qui vivait sous Sanousrit Ier «aucun homme ne fut malade, aucun n'eut soif sur le chemin, aucun ne fit un moment de découragement[7]». Il n'y avait pas un médiocre mérite à ramener d'un long voyage autant d'hommes qu'il en était parti.

[1] Le mot est dans cette phrase déterminé par un signe rare qui semble représenter la coupe de la citerne.

[2] *Hammâmât*, 191, l. 3-5.

[3] *Ibid.*, l. 5-6.

[4] *Ibid.*, 199, l. 6-8.

[5] *Ibid.*, 199, l. 9-10.

[6] *Ibid.*, 113, l. 14-15.

[7] *Ibid.*, 87, l. 8-10.

# SECONDE PARTIE.

---

## CATALOGUE DES INSCRIPTIONS.

Les 209 premières inscriptions sont gravées sur les rochers qui bordent ou qui dominent le côté sud de la route qu'on a à sa droite en allant de Keft à Kosseir. Elles sont numérotées suivant cette direction. La première inscription se rencontre un quart d'heure environ après avoir dépassé un puits profond bâti à l'époque de Mohamed Ali. Les inscriptions sont d'abord fort espacées, puis on arrive à une carrière creusée dans la montagne à quelques mètres au-dessus de la route et dont les côtés sont couverts de bas-reliefs égyptiens, d'inscriptions démotiques et grecques, de graffiti. La partie de la montagne qui s'étend à l'est de cette carrière est de beaucoup la plus riche en inscriptions[1]; les graveurs de toutes les époques y ont utilisé presque tous les rochers qui présentaient une surface assez polie. Immédiatement après, la montagne n'est plus qu'un immense tas de fragments et d'éclats de rochers. On ne voit pas d'inscription et il n'y en a probablement jamais eu. C'est là sans doute que les anciens carriers faisaient rouler les gros blocs de schiste qui au témoignage de l'un d'eux se brisaient le plus souvent avant d'arriver en bas. En poursuivant, on retrouve de nouvelles inscriptions, nombreuses d'abord, puis de plus en plus rares. L'inscription contemporaine du roi Imhotep est la dernière inscription importante. On ne rencontre plus après elle que quelques graffiti.

Les inscriptions du côté nord sont numérotées en suivant l'ordre inverse, c'est-à-dire la direction de Keft. Plus rares et moins variées que sur le côté sud, elles s'étendent sur un plus grand espace. En s'éloignant de la vallée de Hammâmât on trouve du côté de Keft comme du côté de Kosseir des inscriptions sur le côté nord tandis que les rochers d'en face en sont dépourvus.

Quelques inscriptions se rencontrent encore entre la vallée de Hammâmât et Keft, aux endroits appelés Moueh, Abou-Koueh, Kasr el-Banat. Elles sont numérotées et publiées à la suite des inscriptions du Hammâmât.

[1] Voir la planche II.



# I

## INSCRIPTIONS DU CÔTÉ SUD.

### 1. Inscription de , contemporain de Mentouhotep II (pl. III).

La première ligne est horizontale; les autres sont verticales. Hiéroglyphes cursifs gravés au trait; quelques signes hiératiques. Les lignes ne sont pas séparées : (⟵)

(1) Hiératique.

(2) Le signe embarrassant a été lu par M. Schiaparelli et *id* par M. Breasted (*Ancient records of Egypt*, I, p. 217, note 6) sur la proposition de M. Gardiner. Il est en effet tentant de lui comparer le signe du nom propre (Petrie, *Deshasheh*, pl. XVII et XIX). Ce dernier signe représente une outre avec la corde qui servait à la porter; les outres sont bien d'autre part au nombre des objets indispensables qu'une caravane doit emporter dans le désert.

(3) Le signe ne diffère que fort peu sur l'original du signe qu'on rencontre au Moyen Empire dans le groupe (Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, II, p. 7 et 16). L'absence du déterminatif , conforme aux habitudes d'orthographe en usage dans les inscriptions de la XI<sup>e</sup> dynastie et en particulier dans celle-ci, ne saurait nous empêcher d'attribuer au groupe la lecture . C'est donc un exemple à ajouter à ceux que M. Dévaud a réunis pour l'étude de ce mot (*Ä. Z.*, XLIX (1911), p. 106-116).

(4) Entre les signes et un espace suffisant pour contenir un groupe est resté vide.

(5) L'oiseau et l'animal ont respectivement les formes et qui ne permettent pas aisément de reconnaître à quelles espèces on a affaire. Il s'agit ici de chasses dans le désert et, d'autre part, des autruches, des oryx, des bouquetins, des gazelles sont fréquemment représentés sur les rochers du désert. Il est cependant difficile de reconnaître l'un ou l'autre de ces animaux dans les signes embarrassants. Il est probable que le rédacteur de l'inscription n'a pas voulu désigner telles espèces en particulier, mais que le groupe doit se lire , et que le groupe doit se lire comme dans la formule des offrandes.

(6) Les chiffres sont écrits avec les caractères hiératiques et .



Bibliographie : Publié par Lepsius, *Denkmäler*, II, 149 *g*, dont le texte est reproduit par Newberry, *Beni-Hasan*, t. II, p. 18-19, et, en partie, par Schiaparelli, *La catena orientale dell'Egitto*, p. 37-38; traduit par Maspero, *Les monuments égyptiens de la vallée de Hammamat* (1877), dans les *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. IV, p. 13-14; *De quelques navigations des Égyptiens* (1878), *ibid.*, p. 37-38; par Schiaparelli et Newberry, *loc. cit.*; par Breasted, *Ancient records of Egypt*, t. I, § 455-456.

**2. Inscription du prophète d'Amon, contemporain de Psamétique Ier [1].**

Un personnage agenouillé lève les bras devant les cartouches royaux disposés suivant trois lignes verticales (←) : 1 … 2 … 3 …

A droite et au-dessus du personnage est une inscription de six lignes horizontales; la fin des deux dernières lignes a été enlevée par une cassure du rocher (←):

1 … 2 … 3 … 4 … 5 … 6 …

3. Une ligne horizontale (←) : … [1].

Le numéro 3 est un peu à droite et au-dessous du numéro 2. A côté est gravé au trait un petit scarabée. Les numéros 4, 5 et 6 sont situés sur le même rocher :

4. Une ligne horizontale (←) : … [2] …

A gauche du dernier signe un petit rectangle contient un dieu Ptah gravé au trait, muni du sceptre. Au-dessous des hiéroglyphes on remarque un oiseau et un personnage.

5. Un dieu Khnoum assis, tenant le sceptre : devant lui une ligne verticale d'hiéroglyphes : (←) …

[1] Voir l'inscription 51.

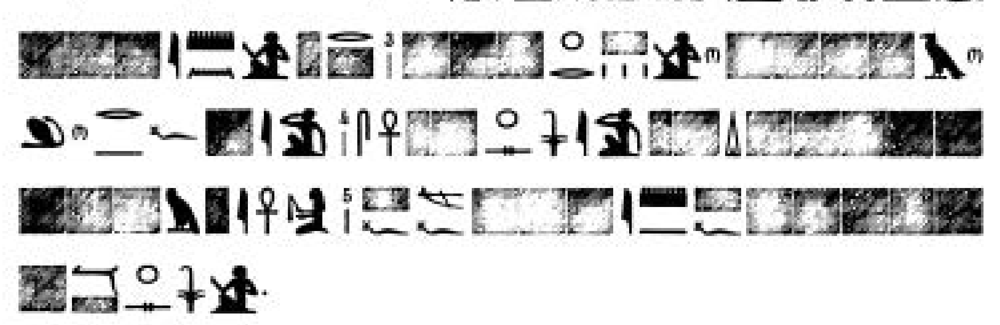
[2] Le signe au lieu de (lire ) est fréquent dans les graffiti du Hammâmât, en particulier dans ceux du Nouvel Empire.





6. Le dieu Min ithyphallique est représenté debout, coiffé du mortier surmonté des deux grandes plumes, muni du fouet. Il est placé entre une caisse d'arbres et un autel où sont posées deux fleurs de lotus. Il y avait à droite un second autel qui est effacé. A droite de Min est une inscription verticale d'une ligne dont les signes sont en partie effacés (←) :

Plus à droite se trouve une inscription de cinq lignes horizontales; les signes sont petits et peu lisibles : (→)



7. Une ligne verticale (←) :

A côté ont été gravés au trait des personnages et un dieu Ptah entouré d'un rectangle.

8. Une ligne verticale (←) :

Les trois numéros suivants ont trouvé place sur le même rocher :

9. Deux lignes horizontales (←) :

10. Une ligne verticale (←) :

11. Une ligne horizontale (←) :

Un autre graffito en grande partie effacé commençait aussi par les signes. Au-dessous des graffiti se trouvent des marques de carriers et.

**12. Stèle cintrée datée de l'an 3 de Ramsès IV** (pl. IV).

Cette stèle est séparée des numéros précédents par plusieurs centaines de mètres pendant lesquels on ne trouve aucune inscription. Elle est gravée au

bord de la route sur un rocher qui présente une surface bien polie, mais qui est fendu en plusieurs endroits. Le coin inférieur du côté droit est brisé; les dernières lignes de l'inscription ont ainsi perdu les signes du début[1]. Pour obtenir les personnages on a gratté très légèrement la pierre de sorte qu'ils se détachent en jaune sur un fond noir. La stèle est large de 1 m. 40 cent. et se compose de deux registres.

*Registre 1.* Au milieu du registre, le roi debout, face à gauche, offre au dieu Amon une image de la déesse Mat et un objet indistinct. Il est vêtu de la *šento* à tablier triangulaire et à queue et coiffé de la perruque à uræus. Au-dessus de sa tête le disque solaire flanqué de deux uræus. Légende verticale de trois lignes

(⟵) : 1 ... 2 ... 3 ...

Amon est assis, face à droite, sur le siège . Il est coiffé du mortier surmonté des deux grandes plumes; d'une main il tient le signe de vie ☥ et de l'autre un sceptre . Devant lui est un autel sur lequel est posée une fleur de lotus. Légende verticale d'une ligne (⟵) : .

Derrière le roi et tournés comme lui face à gauche viennent successivement Min, Horus, Isis et Ouadjit.

Min ithyphallique est debout derrière un petit autel. Il tient le fouet  et porte la barbe. Sa coiffure supporte les deux hautes plumes; elle est munie d'une tige qui descend jusqu'à terre. Sa légende est effacée.

Horus est vêtu d'un caleçon court, à queue; il porte la double couronne  et tient un sceptre  de la main droite. Légende : .

Isis est vêtue d'une longue robe collante, prenant aux seins. Sa coiffure est surmontée du disque solaire posé sur un croissant ; elle tient d'une main le signe de vie; l'autre main est levée à la hauteur de l'épaule. Légende : .

Le registre se termine à droite par l'uræus ailée, coiffée du disque solaire. Entre les ailes se trouve un anneau. Légende : .

Derrière Amon, tournés dans le même sens que lui, se succèdent Maut, Khonsou, Bastit et une seconde uræus.

[1] Cette lacune existait déjà lorsque Lepsius a copié l'inscription, cf. Lepsius, *Denkmäler*, III, 219 *c*.

5.

Maut est vêtue d'une longue robe collante prenant aux seins. Elle parait coiffée d'une dépouille de vautour surmontée de la double couronne . D'une main elle tient le signe  tandis que l'autre main est levée à la hauteur de l'épaule. Légende : .

Khonsou est debout, emmailloté. Il porte l'uræus, la barbe et un pendant derrière le dos. Au-dessus de sa tête le disque solaire posé sur un croissant . Ses mains sortent du maillot et portent un sceptre composé des signes , ,  et du fouet . Légende (←—) : .

Bastit à tête de chatte porte l'uræus et la longue robe collante. Elle est munie d'un sceptre . Légende effacée.

Le registre se termine à gauche comme à droite par une uræus semblable à la première avec cette différence qu'il n'y a pas d'anneau entre ses ailes. Légende : .

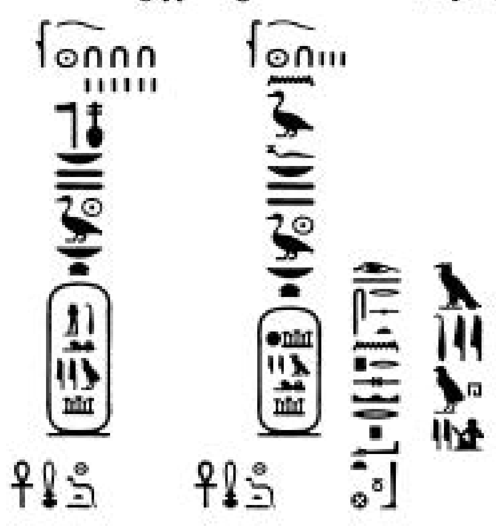
*Registre 2.* Un texte de vingt-deux lignes horizontales. Hiéroglyphes cursifs, gravés au trait; quelques lacunes (←—) :

Bibliographie : Publié par Lepsius, *Denkmäler*, III, 219 *e*; traduit par Breasted, *Ancient records*

*of Egypt*, IV, § 461-468. Quelques passages sont transcrits et traduits dans Schiaparelli, *La catena orientale dell'Egitto*, p. 60; cf. aussi Spiegelberg, *Varia*, XLII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXI, p. 48.

**13. Inscriptions de en l'an 36 de Darius et l'an 13 de Xerxès** (pl. III).

Le rocher qui contient cette inscription et les deux suivantes se trouve près de la stèle de Ramsès IV. Hiéroglyphes gravés au trait; style gauche (←—) :



Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, III, 283 *i*.

**14. Inscription de en l'an 27 de Darius** (pl. III).

Hiéroglyphes cursifs gravés grossièrement au trait (←—); lignes horizontales séparées par des divisions; l'inscription est elle-même enfermée dans un rectangle :

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, III, 283 *g*.

**15.** Deux lignes horizontales d'hiéroglyphes gravées au-dessous du numéro précédent et dans le même style (pl. III) (←) :

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, III, 283 *g*.

**16.** A une assez grande distance du groupe d'inscriptions 12-15 se trouve un faucon sur un collier, , gravé soigneusement.

**17. Inscription de en l'an 19 d'Amenemhat III** (pl. V).

L'inscription comprend 17 lignes, la première horizontale, les autres verticales, séparées entre elles par des traits et entourées d'un rectangle. Hiéroglyphes gravés légèrement en creux, peu soignés (←) :

Bibliographie : Publié par Lepsius, *Denkmäler*, II, 138 *d*; Golénischeff, *Résultats épigraphiques d'une excursion au ouady Hammamat*, IX, 2; cité par Breasted, *Ancient records of Egypt*, I, § 711.

(1) M. Möller (*Hieratische Paläographie*, I, n° 241) attribue au crocodile à queue droite les valeurs , , et au crocodile à queue repliée la valeur . L'usage de

**18. Inscription de** ⟨cartouche⟩ **en l'an 26 de Darius** (pl. VI).

*a* Quatre lignes horizontales comprises dans un rectangle; *b* trois lignes verticales au-dessous du rectangle. Hiéroglyphes maladroitement gravés au trait (←—•) :

**19. Inscription du chef des travaux** ⟨…⟩ **en l'an 19 d'Amenemhat III** (pl. V).

On avait tracé un rectangle et des divisions pour contenir une ligne horizontale et quinze verticales; la dernière ligne et la moitié de l'avant-dernière sont restées vides. En plusieurs endroits la pierre présentait des défauts que le graveur a évités. Les hiéroglyphes sont gravés en creux avec plus de soin que ceux de l'inscription 17 (←—•) :

réserver au crocodile ⟨…⟩ la valeur ⟨…⟩ persiste au Nouvel Empire (Guilmant, *Le tombeau de Ramsès IX*, pl. XX, l. 7; Petrie, *Abydos*, III, 19, l. 5). Il importait donc de signaler que le groupe ⟨…⟩ constitue une exception à un usage qui paraissait bien établi.

(1) Sur l'original le fauteuil (lire ⟨…⟩) occupe la hauteur d'un signe long tel que ⟨…⟩.

(2) Entre ⟨…⟩ et ⟨…⟩ se trouve une fente du rocher qui a obligé le graveur à espacer les deux signes; il en est de même l. 9 entre ⟨…⟩ et ⟨…⟩.

(3) Sur l'original il y a le personnage debout au lieu de ⟨…⟩.

Bibliographie : Publié par Lepsius, *Denkmäler*, II, 138 c; Golénischeff, *Hammamat*, IX, n° 1; cité dans Breasted, *Ancient records of Egypt*, I, § 710.

**20.** Une ligne verticale d'hiéroglyphes cursifs (←) :

**21.** Une ligne verticale d'hiéroglyphes cursifs (←) : Sur le même rocher quelques signes isolés çà et là.



**22. Cartouches de Ramsès II** [4].

Hiéroglyphes gravés en creux avec soin :

Bibliographie : Lepsius, *Königsbuch*, n° 524, sans indication de provenance; Brugsch et Bouriant, *Le livre des rois*, n° 548.

**23** et **24.** On rencontre, quand on a dépassé les cartouches, une inscription hiératique et une scène où un roi de basse époque fait une offrande à Min ithyphallique. La légende qui accompagne la scène est à peu près illisible ainsi que l'inscription hiératique. On aperçoit encore un dieu Min, des oiseaux sur leurs perchoirs, puis on arrive à une carrière creusée dans la montagne.

Sur le côté droit de la carrière se trouvent des inscriptions grecques, un crocodile, un chien, des oiseaux en grand nombre, un personnage agenouillé.

La paroi du fond est occupée à droite par des inscriptions grecques et démotiques et par des graffiti qui paraissent l'œuvre d'artistes grecs qui se seraient amusés à imiter les bas-reliefs égyptiens (pl. VII). La partie gauche a été polie avec soin et ornée de bas-reliefs à l'époque des derniers pharaons.

[1] Il est difficile de savoir s'il y a — ou —.

[2] Entre et un espace suffisant pour un groupe est resté vide.

[3] Le signe est petit et placé devant .

[4] D'après Lepsius, suivi par Brugsch et Bouriant, ces cartouches appartiendraient à un roi de la XX<sup></sup>e dynastie inconnu d'autre part. D'après un renseignement que m'a communiqué M. H. Gauthier, il s'agit simplement ici de Ramsès II. L'inscription 86 mentionne qu'une expédition au Hammâmât eut lieu en l'an 1 de ce roi.



**25** (pl. VIII). Un personnage agenouillé lève les mains devant Min. Le dieu ithyphallique est debout sur un socle; il porte le collier et le fouet ; il est coiffé du mortier surmonté du disque et des deux grandes plumes et muni d'une tige; devant le dieu un petit autel. Au-dessus du personnage est une inscription de quatre lignes horizontales. Hiéroglyphes et personnages sont gravés en creux, dans le style habituel des reliefs de basse époque (⟵) :

La scène est encadrée dans un rectangle qui contient encore une quantité de représentations, un dieu Min, copie réduite du premier, des cynocéphales coiffés du disque et assis sur leur socle, des béliers, des oiseaux. Des inscriptions grecques et démotiques sont logées dans toutes les places libres. Le coin droit est occupé par l'inscription 26.

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, III, 286 *h*.

**26. Bas-relief daté de l'an 3 de Nectanébo II** (pl. VIII).

Le dieu Amon est assis face à droite sur le siège . Les deux plumes de sa coiffure dépassent le rectangle où est inscrite la scène; il est muni du collier et porte le signe et le sceptre . A sa droite est une inscription de deux lignes verticales (⟵) :

Au-dessous du dieu une ligne horizontale d'hiéroglyphes (⟵) :

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, III, 286 *h*.

**27** (pl. VIII). Un naos contient une représentation du dieu Ptah. Le dieu est debout sur un socle; il est emmailloté, porte la barbe et un pendant derrière le dos. Ses mains sortent du maillot et tiennent un sceptre composé des signes , et . Devant lui est un autel sur lequel sont posées des fleurs de lotus. A droite est une inscription de deux lignes verticales (⟵) :

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, III, 287 *a*.



**28** (pl. VIII). Un second naos, semblable au premier, mais un peu plus grand, contient aussi une représentation du dieu Ptah emmailloté : barbe, collier, pendant, sceptre. Derrière le dieu, un obélisque. Devant lui, une ligne verticale d'hiéroglyphes (⟵) : [hiéroglyphes].

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, III, 287 *a*.

**29. Bas-relief du temps de Nectanébo Ier** (pl. VIII).

Le roi présente les offrandes à trois divinités contenues à l'intérieur d'une chapelle, Min, Harpocrate et Isis.

Le roi est vêtu d'un grand pagne tombant jusqu'aux chevilles et muni d'une queue; il porte le collier, il est coiffé de la double couronne [hiéroglyphe] munie par devant de l'uræus et par derrière d'une bande d'étoffe. De la main droite il verse de l'eau sur des offrandes au moyen d'un vase allongé [hiéroglyphe]; de l'autre main il tend l'encensoir allumé [hiéroglyphe].

Au-dessus du roi (⟶) : [hiéroglyphes]

La chapelle qui loge les trois divinités est surmontée d'une frise d'uræus coiffées du disque solaire.

Min debout sur un socle porte le collier et un pendant; il est coiffé du mortier à tige surmonté des deux plumes; il est muni du fouet [hiéroglyphe]. Derrière lui une caisse d'arbres; devant lui une ligne verticale d'hiéroglyphes (⟵) : [hiéroglyphes].

Harpocrate est nu; il porte un collier et un pendant; il est coiffé d'un mortier surmonté du disque et des deux plumes. Le bras gauche est plié; de la main droite le dieu porte le signe [hiéroglyphe]. Légende verticale (⟵) : [hiéroglyphes].

Isis est debout, vêtue d'une longue robe collante prenant aux seins; elle porte un collier et quatre bracelets; sa coiffure est une dépouille de vautour surmontée du disque solaire posé sur un croissant [hiéroglyphe]. La déesse tient le signe [hiéroglyphe] et le sceptre [hiéroglyphe]. Sa légende comprend une ligne verticale et une ligne horizontale (⟵) : [hiéroglyphes].

A gauche du naos un personnage debout, tourné vers la droite; les épaules sont représentées correctement; il porte un long vêtement laissant le bras à nu. Pas de légende.

Tout autour du naos et à l'intérieur, entre les personnages, sont gravées de nombreuses inscriptions grecques et démotiques.

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, III, 287 *a*.

Au-dessous des bas-reliefs 26-29 on trouve d'autres naos sans inscription, un obélisque, des personnages, des vases, des animaux, des inscriptions grecques et démotiques.

La paroi gauche de la carrière contient les inscriptions hiéroglyphiques 30 et 31 ainsi que deux inscriptions démotiques.

**30** (pl. IX). Deux lignes verticales d'hiéroglyphes gravés en creux. On avait commencé à graver autour de l'inscription un carré qui est resté inachevé (⟵) :

Bibliographie : Golénischeff, *Hammamat*, IV, n° 4.

**31** (pl. IX). Deux lignes verticales d'hiéroglyphes gravés en creux entourées d'un carré (⟵) :

Bibliographie : Golénischeff, *Hammamat*, IV, n° 3.

A quelque distance de la carrière un rocher qui était en très grande partie caché par le sable contient les inscriptions 32-38 :

**32. Inscription du roi Pépi Ier** (pl. X).



Hiéroglyphes gravés au trait, disposés suivant trois lignes verticales (⟵) :

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, II, 115 *i*; H. Gauthier, *Le livre des rois d'Égypte*, t. I, p. 152 (d'après Lepsius).

**33** (pl. X). Trois lignes verticales de caractères hiératiques; l'inscription, recouverte en partie par d'autres graffiti, est peu lisible (⟵) :

**34. Liste de noms du temps de Pépi Ier** (pl. X).

Cinq lignes horizontales d'hiéroglyphes gravés au trait (←) :

**35. Inscription du** (pl. X).

Une ligne horizontale d'hiéroglyphes cursifs, gravés au trait (←) :

[1]

**36** (pl. X). Une ligne horizontale d'hiéroglyphes cursifs (←) :

**37** (pl. X). Une ligne horizontale d'hiéroglyphes cursifs (←) :

**38** (pl. X). Deux lignes horizontales d'hiéroglyphes cursifs (←) :

**39** (pl. X). Une ligne horizontale d'hiéroglyphes cursifs (←) :

**40. Inscription de , contemporain de Mentouhotep II** (pl. XI).

Cette inscription domine la route de 7 à 8 mètres. Elle comprend une ligne

[1] L'original porte ici :

horizontale et quatre lignes verticales. Hiéroglyphes gravés en creux, très lisibles (←—•) :

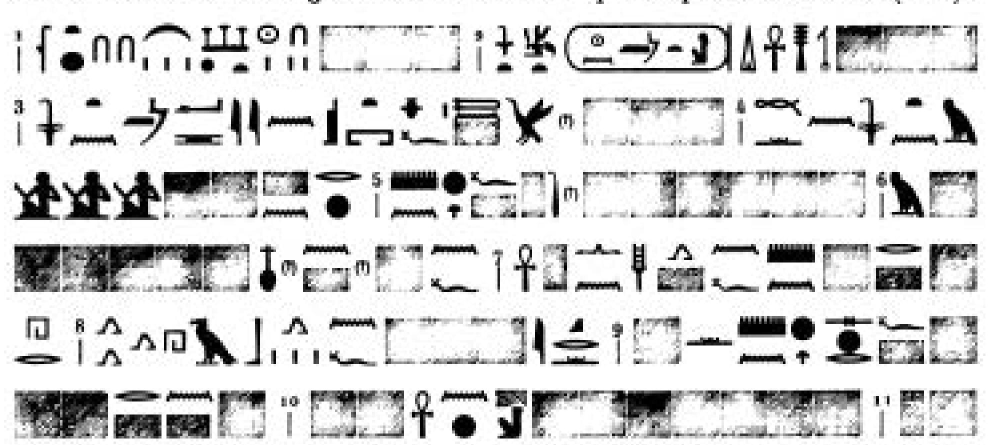
BIBLIOGRAPHIE : Publié par LEPSIUS, *Denkmäler*, II, 149 *h*; traduit par MASPERO, *op. cit.*, dans les *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. IV, p. 13.

**41** (pl. XI). A côté du précédent. Un cynocéphale assis sur le signe —, coiffé du disque posé sur un croissant, respire une fleur de lotus. Derrière lui un personnage dresse l'instrument. Au-dessus du personnage trois lignes horizontales d'hiéroglyphes (←—•) : . Un peu à droite une petite inscription horizontale, très effacée également. Le tout est entouré d'un rectangle.

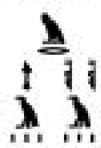
Dans le voisinage des inscriptions 40 et 41 des crocodiles et des cynocéphales sont représentés de manière fort humoristique.

**42. Inscription de en l'an 20 d'Amenemhat III** (pl. XII).

Quatorze lignes horizontales dans un rectangle. La couche superficielle de la pierre s'est soulevée comme une véritable écorce et a disparu en plusieurs endroits. Les dernières lignes étaient recouvertes par les pierres et le sable (←—•) :



[1] La disposition des signes indique que le groupe — doit se répéter devant les deux substantifs :





BIBLIOGRAPHIE : Les deux premières lignes sont publiées par LEPSIUS, *Denkmäler*, II, 138 *f*; cf. BREASTED, *Ancient records of Egypt*, I, § 712.

**43. Inscription de  en l'an 2 d'Amenemhat III** (pl. XIII).

Cette inscription comprend une ligne horizontale et douze verticales entourées d'un carré; il n'y a pas de séparation entre les lignes verticales. Hiéroglyphes cursifs gravés au trait (←) :

BIBLIOGRAPHIE : Publié par LEPSIUS, *Denkmäler*, II, 138 *a*; cité par BREASTED, *Ancient records of Egypt*, I, § 707.

**44** (pl. XIII). A gauche du numéro précédent; une ligne verticale (←) : [2].

(1) Le signe — hiératique.

(2) Voir les inscriptions 51, 52, 68, 83, 128.

Après avoir franchi quelques mètres on rencontre sur la surface d'un même rocher quatre inscriptions :

**45.** Hiéroglyphes gravés au trait, ainsi disposés (←—) :

**46. Inscription du vizir** sous **Séthosis II**[1] (pl. XIV).

Un personnage agenouillé, face à gauche, lève les deux mains devant les cartouches royaux. Il a la tête rasée et est vêtu d'un long jupon prenant aux aisselles. Derrière lui est gravé l'instrument. Les cartouches sont disposés verticalement par-dessous le signe —. Le signe a été martelé (←—) :

Au-dessus du personnage est une inscription de cinq lignes verticales (←—) :

BIBLIOGRAPHIE : GOLÉNISCHEFF, *Hammamat*, II, n° 1.

**47. Inscription de** en l'an **14** de **Sanousrit III** (pl. XIV).

Un texte de quinze lignes entourées d'un carré large de 0 m. 63 cent.; les trois premières lignes et la dernière sont horizontales, les autres verticales. Hiéroglyphes cursifs gravés au trait. Les signes de la dernière ligne sont petits et resserrés. La partie du rocher choisie pour recevoir l'inscription a été auparavant soigneusement polie (←—) :

[1] Voir les inscriptions 239 et 246.
[2] Le ▬ est réduit à un petit trait horizontal —, comme dans les textes d'Hor-hotep.





BIBLIOGRAPHIE : Les trois premières lignes sont publiées par BURTON, *Excerpta hieroglyphica*, pl. VIII, n° 2 ; l'inscription complète par LEPSIUS, *Denkmäler*, II, 136 *a*, dont le texte est reproduit

(1) Le vase n'a pas été gravé de sorte que les signes et ∧ arrivent à se ressembler.

(2) Dans ce mot et dans le mot suivant le rouleau de papyrus n'est plus qu'un rectangle allongé; le cachet et les extrémités du lien n'ont pas été gravés. Dans le reste de l'inscription le cachet et un bout seulement du fil sont visibles comme c'est parfois l'usage au Moyen Empire (cf. NEWBERRY, *Beni-Hasan*, III, pl. IV, fig. 61). Le lien qui enroule le papyrus est figuré ici dans tous les exemples du signe.

(3) Au lieu des signes et employés constamment dans l'Ancien Empire on a dans quelques inscriptions de cette époque deux personnages *debout*, l'un portant la main à la bouche , l'autre maintenant sur la tête une corbeille en équilibre . On sait que dans l'écriture hiératique les jambes des personnages sont toujours représentées de la même façon : correspond à et correspond à . L'habitude de cette écriture a donc pu amener les scribes à représenter debout, dans les inscriptions hiéroglyphiques, des personnages qui à l'origine étaient toujours assis.

(4) Le signe ⟵ est semblable au signe hiératique.

(5) Le signe est pourvu de deux petits traits à gauche par influence du signe hiératique.

(6) Ce passage est un peu indécis sur l'original où l'on voit . La lecture est cependant certaine, car il s'agit d'expressions connues qui précisément se trouvent correctement écrites dans l'inscription voisine (48, l. 10-11) : .

(7) La pupille de l'œil n'a pas été gravée.

en partie avec une traduction par SCHIAPARELLI, *La catena orientale dell'Egitto*, p. 39; traduit par BREASTED, *Ancient records of Egypt*, I, § 674.

**48. Inscription de … en l'an 19 d'Amenemhat III** (pl. XIV).

Cette inscription est à côté de la précédente; elle comprend deux lignes horizontales, douze verticales, deux nouvelles lignes horizontales et neuf verticales. Il n'y a pas de séparation entre les lignes 13 et 14. Hiéroglyphes gravés en creux, peints en rouge; quelques traces de couleurs (⟵) :

BIBLIOGRAPHIE : Publié par LEPSIUS, *Denkmäler*, II, 138 *e*, dont le texte est reproduit en partie

(1) Lecture adoptée sur la proposition de M. Loret. Le rouleau est un simple rectangle; le *n* est certain, mais le … reste douteux.

par SCHIAPARELLI, *La catena orientale dell'Egitto*, p. 40; traductions partielles de SCHIAPARELLI, *loc. laud.*, et de BREASTED, *Ancient records of Egypt*, I, 708-709.

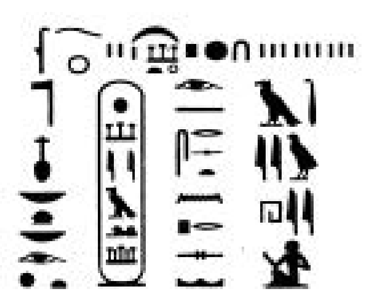
**49** (pl. VI). Un personnage est agenouillé devant un naos qui contient une image du dieu Ptah. Devant le dieu est une inscription verticale (←) :

Au-dessous du dieu une ligne horizontale (←) :

En dehors du naos se trouve encore une ligne horizontale (→) :

**50. Inscription d'un nommé en l'an 2 de Xerxès[1] (pl. VI).**

Hiéroglyphes gravés au trait dans le style gauche de l'époque persane, ainsi disposés (←) :



BIBLIOGRAPHIE : LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 283 *n*; GOLÉNISCHEFF, *Hammamat*, XVIII, n° 3.

**51. Inscription du prophète d'Amon et du chef des travaux , contemporains de Psamétique Ier[2] (pl. X).**

Un personnage agenouillé, la tête rasée, vêtu de la peau de panthère et d'un caleçon, un collier autour du cou, lève les bras devant Min ithyphallique, debout sur un socle, portant la barbe, le collier et le fouet, coiffé du mortier à tige

[1] Voir les inscriptions 13, 146, 158, 164.
[2] Voir l'inscription 2.

surmonté du disque et des deux plumes. Devant le dieu, un autel sur lequel est posée une fleur de lotus; derrière lui, une caisse d'arbres. Bas-relief en creux soigneusement exécuté.

La légende du dieu consiste en une ligne verticale, ainsi disposée :

Au-dessus et à droite du personnage, deux lignes horizontales suivies de deux lignes verticales. Hiéroglyphes gravés en creux (←→) :

Au-dessous du numéro 51 et presque au bord de la route un rocher contient sept inscriptions (52-58). La base en était complètement ensablée et les numéros 52, 53, 57 seulement étaient visibles.

**52. Inscription du chef des travaux** [1].

Un personnage agenouillé lève les mains devant le dieu Min représenté comme dans l'inscription précédente entre un autel couvert de fleurs de lotus et une caisse d'arbres.

Au-dessous de la scène quatre lignes verticales. Hiéroglyphes cursifs et petits, gravés au trait (←→) :

**53.** Deux lignes horizontales d'hiéroglyphes gravés au trait (←→) : [2].

A côté se trouve un graffito démotique d'une ligne.

[1] Voir les inscriptions 44, 51, 68, 83 et 128. Les signes effacés sont restitués d'après l'inscription 51, l. 3-4.

[2] Ce graffito reproduit exactement le début de l'inscription 215.



**54.** Deux lignes horizontales d'hiéroglyphes gravés au trait (←—) : [hiéroglyphes].

**55. Inscription de** [hiéroglyphes], **contemporain de Mentouhotep II.**

Hiéroglyphes cursifs gravés au trait (←—) : [hiéroglyphes].

**56.** Inscription en caractères hiératiques laissée inachevée. On peut lire seulement la première ligne, [hiéroglyphes] et quelques signes de la seconde.

**57. Liste de noms appartenant à l'époque saïte** (pl. XV).

L'inscription comprend cinq lignes d'hiéroglyphes gravés en creux (←—); les lignes sont séparées par des traits. Au-dessus on remarque quatre personnages [hiéroglyphe], puis quatre uræus [hiéroglyphe], enfin quatre [hiéroglyphe] tournés dans le même sens que les hiéroglyphes :

[hiéroglyphes]

Bibliographie : Golénischeff, *Hammamat*, II, n° 3.

**58. Bas-relief contenant le cartouche de** [cartouche] (pl. XV).

Situé au-dessous de l'inscription 57, ce bas-relief comprend deux registres, celui d'en haut occupé par des personnages, celui d'en bas par une inscription. Le rocher présente une surface inégale et raboteuse. Personnages et hiéroglyphes ont été gravés en creux, puis, peints en rouge; il reste encore des traces de couleurs.

*Registre 1.* Il est occupé par seize divinités accompagnées de légendes :

Amon est debout, face à droite, torse de face, vêtu du pagne court à queue, coiffé du mortier surmonté des deux grandes plumes; il porte la barbe et le collier; il est muni du signe [hiéroglyphe] et du sceptre [hiéroglyphe].



Légende (←) :

Horus à tête de faucon est debout, face à droite, torse de face; il est vêtu d'un pagne court à queue et porte le signe avec le sceptre . Sur sa tête le soleil muni d'une uræus .

Légende (←) :

Min ithyphallique est debout, face à droite : barbe, collier et fouet; il est coiffé d'un mortier muni d'une tige et surmonté du disque et des deux grandes plumes. Derrière le dieu se trouve son sanctuaire, un édifice arrondi vers le haut et surmonté d'une sorte de cône; la porte est ornée de l'enseigne .

Légende (←) :

4° Groupe constitué par le dieu Nil en présence de Ptah. Le dieu Nil debout, face à gauche, porte un pagne court et un roseau en guise de ceinture; il est coiffé d'une grosse perruque ornée de et offre à Ptah certains produits que dans l'état du bas-relief on ne peut reconnaître.

Légende (←) :

Ptah est debout sur un socle, face à droite; il est emmailloté, porte la barbe et un pendant derrière le dos. Ses mains sortaient du maillot, munies comme de coutume de plusieurs attributs; le sceptre seul est encore visible.

Légende (←) :

5° Groupe constitué par Harpocrate et Osiris. Les deux divinités sont placées sur un socle rectangulaire.

Harpocrate est lui-même placé sur un second socle soutenu par le signe . Il est tout petit et sans vêtement; il est coiffé de la double couronne ; il tient dans la main droite les signes , , et dans la gauche le fouet .

Légende (←) :

Osiris est assis, face à droite, le torse de face, sur le siège . Les détails de son costume ne sont pas clairs; il croise les bras et porte la couronne .

Légende (←) :

Sur les genoux du dieu se trouve le cartouche difficile à lire de . Comme le cartouche occupe une place tout à fait inaccoutumée et qu'il n'est plus question du roi Men-kheper-rê dans le reste de l'inscription, on admettra



difficilement que ce cartouche a été gravé par les auteurs du bas-relief. L'examen de l'original et de la photographie prouve que les attributs d'Harpocrate et une partie du corps d'Osiris ont été gravés par-dessus ce cartouche. Les auteurs de notre bas-relief ont donc trouvé le nom de Men-kheper-rê déjà gravé sur la place qu'ils avaient choisie de même qu'ils ont trouvé un peu plus à gauche quelques graffiti. Le seul renseignement à tirer de l'existence de ce cartouche est que le bas-relief est postérieur à Men-kheper-rê.

6° Gebeb debout, face à droite, vêtu d'un pagne court et coiffé d'une grosse perruque à uræus surmontée de deux plumes d'autruche ; il porte le signe ☥ et le sceptre .

Légende (⟵) : .

7° Horus à tête de faucon, vêtu du pagne court à queue, muni du signe ☥ et du sceptre , coiffé de la double couronne .

Légende (⟵) : .

8° Harpocrate placé sur un socle que supporte le signe . Il est costumé comme précédemment (5°), avec cette différence qu'il est tourné vers la droite.

Légende (⟵) : .

9° Le dieu Thot à tête d'ibis est debout, face à droite, vêtu d'un pagne muni de queue, coiffé de la couronne . Il porte un rouleau de papyrus et le sceptre des années auquel s'accrochent en bas les signes et en haut trois signes .

Légende (⟵) : .

10° Isis debout, face à droite, coiffée d'une dépouille de vautour surmontée des cornes et du disque ; elle est vêtue d'une longue robe collante, prenant aux seins. Le bras droit tendu porte le signe ☥, le bras gauche replié un miroir (?).

Légende (⟵) : .

11° Nephthys debout, face à droite, vêtue d'une robe collante prenant aux seins, coiffée d'une dépouille de vautour surmontée de l'édifice . Elle est munie du signe ☥ et d'une image de la déesse .

Légende (⟵) : .

12° Horus à tête de faucon; son vêtement, sa coiffure, ses insignes comme précédemment (7°).

Légende (←) :

13° Un dieu à tête de faucon, vêtu d'un pagne court à queue, muni du signe ☥ et du sceptre . Sur sa perruque le disque à uræus surmonté des deux grandes plumes.

Légende (←) :

14° Une représentation du dieu Min consistant en une sorte de sac porté sur un édifice à brancards et d'où sort la tête du dieu coiffé comme à l'ordinaire du mortier et des deux plumes. Une représentation analogue, mais plus claire et plus complète, est décrite sous le numéro 104.

Légende (←) :

*Registre* 2. Le second registre contient à gauche deux représentations de divinités qui n'avaient pu trouver place sur le registre 1.

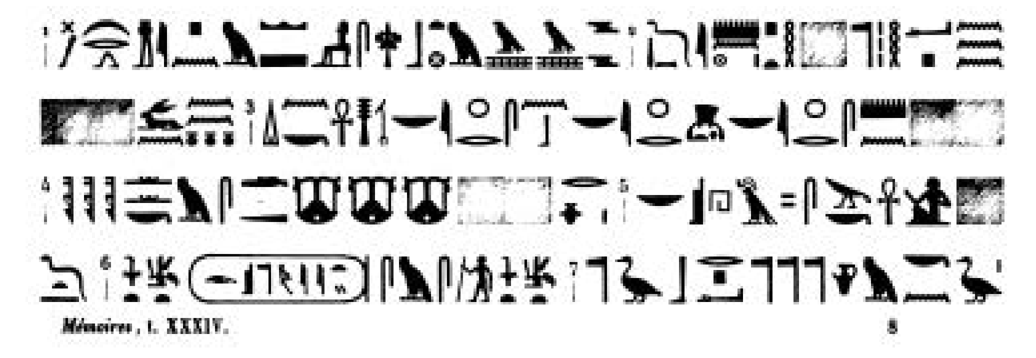
1° Un naos sommairement indiqué contient une représentation de la déesse Toueris à tête d'hippopotame, coiffée d'un mortier surmonté du disque et des deux grandes plumes , munie du signe ☥.

Légende (←) :

2° Un second naos contient également une représentation de la déesse Toueris.

Légende (←) :

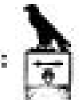
La partie droite est occupée par une inscription de dix-huit lignes verticales (←) :







**59. Nom de bannière du roi Psamétique I^er.**

Hiéroglyphes gravés en creux avec beaucoup de soin (←) : 

**60. Inscription du roi Merenrê** (pl. VI).

L'espace occupé par les cartouches royaux est limité en haut par [hiéroglyphes], en bas par un trait horizontal et sur les côtés par les deux sceptres [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes]. Hiéroglyphes gravés au trait ainsi disposés :

Au-dessous du trait inférieur se trouve une ligne horizontale d'hiéroglyphes : [hiéroglyphes].

Bibliographie : Publié par Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. XIV, 1; Lepsius, *Denkmäler*, II, 115 *d*; H. Gauthier, *Livre des rois*, I, p. 164 (d'après les précédents).

**61. Inscription de [hiéroglyphes], contemporain de Pépi I^er.**

Quatre lignes horizontales d'hiéroglyphes gravés au trait (←) :

Bibliographie : Publié par Lepsius, *Denkmäler*, II, 115 *k*, et, d'après Lepsius, par Sethe, *Urkunden*, I, 94; traduit par Breasted, *Ancient records of Egypt*, I, § 299.

(1) Le signe [hiéroglyphe] a été dessiné deux fois, une fois, peu lisiblement, au niveau de la ligne, une fois au-dessous.

**62. Bas-relief daté de Pépi Ier** (pl. XVI).

Deux tableaux symétriques en occupent chacun la moitié. A droite le roi est assis sur le siège dans un pavillon. Il regarde vers la droite; il est enveloppé d'un long maillot et coiffé de la couronne. Ses mains sortent du maillot et tiennent un sceptre recourbé avec le fouet.

Légende verticale (←) :

Le tableau de gauche reproduit symétriquement celui de droite, avec cette différence que le roi est coiffé de la couronne.

Légende verticale (←) :

Au-dessous des deux tableaux, une ligne horizontale d'hiéroglyphes (←) :

Personnages et hiéroglyphes sont gravés au trait.

Bibliographie : Publié par Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. X; Lepsius, *Denkmäler*, II, 115 *a*; Wilkinson, *Manners and customs*, III, p. 282 et, d'après Lepsius, par Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, p. 263; K. Sethe, *Urkunden*, I, 96; H. Gauthier, *Livre des rois*, p. 151; cité par Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. IV, p. 6, et par Breasted, *Ancient records of Egypt*, I, § 296.

**63. Bas-relief daté de Pépi Ier** (pl. XVI).

Les personnages et les inscriptions sont encadrées par le signe, un trait horizontal et les deux sceptres et.

Min est debout, face à droite, sur un socle en forme de trapèze, divisé en compartiments. Il porte la barbe, le collier et le fouet. Sa coiffure consiste en un bandeau muni d'une tige qui descend jusqu'à terre et surmonté des deux grandes plumes. Derrière le dieu trois laitues montant à la hauteur de sa tête[1].

Le roi est debout, à la même hauteur que le dieu et tourné vers lui. Il est vêtu d'un jupon court à devanteau triangulaire; il porte le collier; sa coiffure est munie d'une uræus. D'une main il tient un long bâton et de l'autre une massue.

Le roi est encadré par quatre légendes. A gauche, une ligne verticale (←) :

Au-dessus du roi, deux lignes horizontales (←) :

[1] Même représentation sur un bas-relief de Koptos (Weil, *Décrets royaux*, pl. IV) et à Deir el-Bahari (III, pl. 81).





A droite une ligne verticale (⟵) : ...

Au-dessous du roi (⟵) : ...

A gauche du bas-relief de Pépi on remarque une scène sans inscription qui paraît être d'époque persane. Un personnage debout, vêtu d'un caleçon court, adore Osiris assis, le buste de face, sur le siège décoré par le signe . Osiris porte la couronne , la barbe et le collier; il a quatre mains croisées deux par deux, occupées à tenir deux sceptres et deux fouets .

A droite du bas-relief de Pépi subsistent quelques signes d'une inscription très effacée .....

Bibliographie : Publié par Lepsius, *Denkmäler*, II, 115 *e*, et, d'après Lepsius, par K. Sethe, *Urkunden*, I, 96; cité par Breasted, *Ancient records of Egypt*, I, § 296, et par Gauthier, *Livre des rois*, I, p. 152.

**64.** Une ligne horizontale d'hiéroglyphes cursifs (⟵) : .

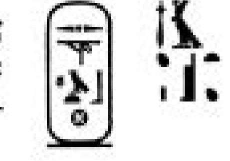
**65 et 66. Scènes datées de Men-kheper-rê** (pl. XII).

A gauche du cartouche se trouve un Min ithyphallique : barbe, collier, pendants, bracelet, fouet, haute coiffure. Au-dessous se trouve une représentation analogue, mais gravée en creux tandis que la précédente est gravée au trait. Un personnage adore Min qui est placé derrière un autel que surmontent le disque solaire posé sur les cornes et une fleur de lotus et devant la caisse d'arbres.

**67.** Une ligne verticale d'hiéroglyphes devant un bélier accroupi sur un socle. Sur la tête du bélier la couronne (⟵) : ....

**68. Inscription de** [1], **contemporain de Psamétique I^er^** (pl. XXVII).

Un personnage agenouillé, la tête rasée, vêtu d'un long pagne, adore le nom de Min de Coptos entouré du cartouche :



A droite du personnage une inscription de deux lignes verticales (⟵) :



Bibliographie : Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, pl. VI, n° 5.

[1] Voir les inscriptions 2, 44, 51, 52, 83 et 198.

Immédiatement à côté de l'inscription 68 le rocher présentait une surface commode, longue de quatre mètres environ sur une hauteur moyenne d'un mètre. Le sable et les pierres s'étaient accumulés en cet endroit et recouvraient toutes les inscriptions, sauf celles qui portent les numéros 69 et 70.

**69. Inscription du** (pl. XVII).

Trois lignes horizontales d'hiéroglyphes cursifs (⟵) :

Un peu au-dessous une petite inscription du Nouvel Empire en caractères hiératiques assez effacés (⟵) :

**70. Liste de noms contemporains de la reine Amenardis**[1] (pl. XVII).

(*a*) Un rectangle contient deux lignes horizontales d'hiéroglyphes. (*b*) Immédiatement au-dessous on lit deux autres lignes qui sont de la même écriture :

*a* (⟵) :

*b* (⟵) :

**71** (pl. XVII). Une ligne en caractères hiératiques :

Un peu au-dessous on a esquissé des bœufs.

**72. Inscriptions de** **en l'an 16 et en l'an 17 d'Artaxerxès** (pl. XVII).

L'inscription est divisée en trois registres :

Le premier registre compris entre le signe ▬ et une ligne horizontale ne contient que la mention de deux dates (⟵) :

[1] Voir les inscriptions 73, 102 et 186.

Le second registre est divisé en trois compartiments qui contiennent chacun des noms de divinités disposés verticalement (←—) :

A droite et en face des noms divins le cartouche d'Artaxerxès disposé verticalement (←—) :

Le troisième registre comprend une inscription de trois lignes horizontales (←—) :

**73. Liste de noms contemporains de la reine Amenardis**[1] (pl. XVII).

Trois lignes d'hiéroglyphes gravés en creux entourées d'un rectangle et séparées entre elles (←—) :

**74** (pl. XVIII). Deux lignes horizontales d'hiéroglyphes gravés au trait (←—) :

**75** (pl. XVIII). Un personnage agenouillé adore Min. Le dieu ithyphallique est debout sur un socle; il porte la barbe, le fouet et le mortier à tige surmonté des deux grandes plumes. Devant lui est un autel flanqué à droite et à gauche de deux vases semblables; derrière se trouve une caisse d'arbres. Il y avait entre le

[1] Voir les inscriptions 70, 102 et 187.

personnage et le dieu une inscription de quatre lignes verticales qui paraît avoir été effacée volontairement.

**76** (pl. XVIII). Deux lignes horizontales d'hiéroglyphes (←) :

**77** (pl. XVIII). Une ligne horizontale d'hiéroglyphes soigneusement gravés au trait (←) :

**78. Liste de noms contemporains de la reine Amenardis**[1] (pl. XVIII).

Deux lignes d'hiéroglyphes gravés au trait séparées du numéro précédent par un trait horizontal. Il y a un trait horizontal entre la première et la seconde ligne; un petit trait vertical sépare la ligne 2 du numéro 77 (←) :

**79. Liste de noms contemporains de la reine Amenardis**[1] (pl. XVIII).

Deux lignes horizontales d'hiéroglyphes gravés en creux immédiatement au-dessous du numéro 78 (←) :

**80** (pl. XVIII). Une ligne verticale d'hiéroglyphes cursifs (←) :

**81. Liste de noms du temps d'Amenemhat III** (pl. XVIII).

Trois lignes verticales d'hiéroglyphes gravés au trait soigneusement (←) :

Au-dessous des lignes 2 et 3 on voit une autruche et les signes .

[1] Voir les inscriptions 70, 102 et 187.

**82** (pl. XIX). Deux lignes verticales d'hiéroglyphes cursifs (←) :

**83** (pl. XIX). Hiéroglyphes cursifs disposés sans ordre, d'abord en colonnes verticales, puis en colonnes horizontales (←) :

**84** (pl. XIX). Une ligne d'hiéroglyphes; les signes ne sont qu'à moitié dessinés (←) :

Le rocher contient en cet endroit plusieurs graffiti démotiques.

**85. Liste de noms du temps de Pépi I<sup></sup>er** (pl. XIX).

Cinq lignes horizontales d'hiéroglyphes gravés au trait dans le bon style de l'Ancien Empire (←) :

**86. Inscription d'un en l'an 1 de Ramsès II** (pl. XIX).

*a.* Un texte de deux lignes; la première ligne est horizontale, elle est soulignée d'un trait et forme angle droit avec la seconde qui est verticale. Hiéroglyphes gravés au trait (←) :

*b.* Dans l'angle compris entre les deux lignes deux textes de béliers avec les légendes :

**87. Inscription au nom de en l'an 38 de Sanousrit Ier** (pl. XX).

Un texte d'une ligne horizontale et de dix-sept lignes verticales séparées par des traits et encadrées par un rectangle. La moitié gauche de la première ligne est détruite; il manque quelques signes et fragments de signes dans le haut des dernières lignes. Hiéroglyphes cursifs gravés au trait; quelques signes hiératiques (←) :



(1) Tous les signes ronds, sont dans cette inscription figurés par un simple rond.

(2) Sur l'original l'oiseau que je transcris a la forme.

(3) Le placé au-dessus du est à peine visible.

(4) Dans cette inscription le signe est toujours semblable au signe hiératique.

(5) Le signe que je lis est sur l'original petit et effacé. Il se pourrait que ce fût un.

(6) Le signe est semblable ici au signe hiératique.

(7) Le déterminatif a la forme du signe hiératique.

(8) La pupille de l'œil n'a pas été tracée.

(9) Le signe a la forme du signe hiératique.

(10) Le déterminatif du mot est un rectangle irrégulier surmonté de deux petits traits. Le rouleau de papyrus a dans cette inscription une forme très voisine, mais les deux petits traits s'y rencontrent en un même point avec le côté supérieur du rectangle. Dans le hiératique du Moyen Empire les signes qui correspondent à et à sont parfois très voisins l'un de l'autre. Je pense donc que est une forme cursive de qui est d'ailleurs le déterminatif attendu.

(11) Le signe a la forme.

(12) L'original porte ici : ; la lettre qui est à gauche du *ḥ* est très peu distincte. La transcription adoptée m'a été suggérée par M. V. Loret. Un bon exemple de l'expression *mí ḥb nfr* se trouve au tombeau de Mera à Saqqarah dans une légende qui accompagne des scènes de boucherie : (Chambre C 3, d'après ma copie).

(13) Le signe que je transcris a sur l'original la forme. J'avais d'abord été tenté de lire

[15] [16] [17] [(1)] [(2)] [18] [(3)]

**88. Scène et inscriptions du temps d'Amasis** (pl. XXI).

Le roi Amasis est agenouillé devant Min; il est coiffé du casque de guerre à pendant et porte le collier; il est vêtu d'un caleçon à devanteau triangulaire et à queue. Le dieu est debout sur un socle; il est coiffé du mortier plat à tige surmonté du disque et des deux plumes; il porte la barbe, un collier dont les deux pendants se croisent sur sa poitrine, le fouet et deux bracelets. Derrière le dieu est son sanctuaire : un édifice à toit rond, surmonté d'un objet en forme de cône et dont la porte est ornée de l'enseigne.

Légende du roi (verticale) (⟶) :

Légende de Min (verticale) (⟵) :

A droite de cette scène on trouve : *a* une inscription d'une ligne d'abord verticale, puis horizontale; *b* une seconde inscription qui suit les mêmes directions que la première; enfin, un personnage debout, faisant le geste d'adoration. Dans les inscriptions le sens de l'écriture n'est pas régulièrement observé. C'est ainsi qu'on trouve au lieu de.

*a.* (⟶)

, mais il était difficile d'admettre que fut. J'avais ensuite songé à lire , ce qui aurait été le nom d'un chef bédouin, mais les formes hiératiques du signe sont quelque peu différentes de. La lecture qui m'a été indiquée par M. V. Loret est exacte du point de vue paléographique et fournit un sens satisfaisant : «Le chef de la ville d'Edfou, Iai».

(1) Le premier signe de la ligne 17 est mutilé; on distingue encore l'extrémité de l'aile et des pattes de l'oiseau.

(2) Le signe a sur l'original la forme.

(3) Le signe qui a disparu dans la lacune peut être le signe ; cf. les groupes et.

*b.* (⟵)

Bibliographie : Publié par Lepsius, *Denkmäler*, III, 275 *c*.

**89.** Une ligne verticale d'hiéroglyphes cursifs (⟵) :

**90. Inscription de [cartouche], contemporain de Darius.**

Une ligne verticale d'hiéroglyphes devant une représentation de Min (⟵) :

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, III, 275 *d*.

**91. Inscription de [cartouche] en l'an 26 de Darius** (pl. XXII).

La première ligne est horizontale, les autres sont verticales; hiéroglyphes cursifs gravés au trait, de forme maladroite (⟵) :

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, III, 283 *b*.

[1] Les signes oubliés ont été rajoutés au-dessus de la ligne, mais dans le sens opposé.

**92. Liste de noms contemporains d'Amasis et de Darius** (pl. XXII).

Treize lignes horizontales. L'inscription est séparée du texte suivant (n° 93) par un trait vertical et une fente du rocher. Il n'y a pas toujours de séparation entre les lignes. Hiéroglyphes cursifs semblables à ceux du numéro 91 (⟵) :

BIBLIOGRAPHIE : LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 275 *a*.

**93. Inscription de** (pl. XXII).

Dix-neuf lignes d'hiéroglyphes semblables à ceux des deux inscriptions précédentes (⟵) :

[1] Le cartouche est disposé verticalement, en dehors de la ligne, au-dessous du groupe.

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, III, 275 *a*.

A gauche de l'inscription est gravé un joli bas-relief représentant un personnage vêtu d'un long jupon, muni du en présence d'une déesse vêtue d'une jupe collante, coiffée d'une perruque à uræus que surmonte la couronne .

**94. Stèle de Sethôsis Ier** (pl. XXIII).

Stèle cintrée limitée à droite et à gauche par et . Le cintre assez irrégulier à cause de la forme du rocher est occupé par le disque solaire flanqué des deux uræus d'où partent des rayons terminés par des mains. A gauche Amon est assis, face à droite, sur le siège ; il est coiffé du mortier plat à tige surmonté des deux grandes plumes; il porte la barbe et le collier et tient d'une main le signe , de l'autre le sceptre . Devant lui des vases et des fleurs sur des autels.

Légende (⟵) : .

La légende, le vase et l'autel occupent une place où avaient été antérieurement gravés les cartouches d'Aménophis IV.

Le roi, agenouillé sur un socle, à un niveau plus bas, offre à Amon deux vases . Il est coiffé d'une perruque ronde à uræus et porte la barbe. Au-dessus de lui les deux cartouches (⟵) :

Derrière le roi on lit une légende verticale : .

Les personnages et les hiéroglyphes sont gravés en creux avec une grande perfection.

Bibliographie : Prisse d'Avennes, *Monum. égypt.*, pl. VI, n° 1; Golénischeff, *Hammamat*, III, n° 5.

**95. Inscription de , contemporain de Xerxès** (pl. XXI).

Un roi debout, face à gauche, offre deux vases au dieu Min; il est coiffé d'une perruque à uræus surmontée du diadème et vêtu de la *šento* à de-

vanteau triangulaire et à queue. Min est coiffé du mortier à tige surmonté du disque et des deux plumes, il porte la barbe, un collier dont les deux pendants se croisent sur sa poitrine, le fouet et deux bracelets. Devant le dieu un petit autel surmonté de deux vases d'où l'eau déborde. Derrière lui un sanctuaire composé d'un édifice arrondi vers le haut que surmonte un objet conique et d'une porte ornée de l'enseigne.

Au-dessus des vases se trouve une légende de deux lignes verticales (←) :

A gauche du sanctuaire une inscription de trois lignes verticales (←) :

**96. Liste de fonctionnaires datée de l'an 3 d'Amenemhat III** (pl. XXIV).

Les deux premières lignes sont horizontales, les cinq autres verticales. Hiéroglyphes gravés en creux, lisibles et bien conservés (←) :

Bibliographie : Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, pl. VI, n° 8; Lepsius, *Denkmäler*, II, 138 *b*; Golénischeff, *Hammamat*, X, n° 2.

**97. Bas-relief du temps de Nechao II** (pl. XXIV).

Un personnage est agenouillé sur un socle en face d'un cynocéphale coiffé du disque assis dans son sanctuaire.

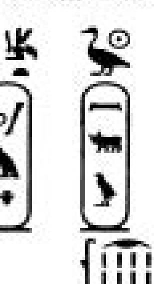
Légende verticale (→) :

On reconnaît au-dessus du groupe les deux cartouches de Nechao qui ont été martelés.

**98. Cartouche du roi Men-kheper-rê** (pl. XXIV).

Grands hiéroglyphes gravés au trait (←) :

**99. Inscription de l'an 8 de Nechao II** (pl. XXIV).



Hiéroglyphes gravés en creux (←—): :

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, III, 273 *b*.

**100. Inscription de l'an 3 de Psamétique II** (pl. XXIV).

Un bélier sur un socle, face à droite, coiffé du diadème . En face les cartouches de Psamétique (←—) :

Un peu plus bas on a gravé encore une fois, mais peu lisiblement, les cartouches du roi. Enfin, on lit au-dessous du bélier, .

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, III, 275 *e*.

Les inscriptions 97-100 sont groupées sur le même rocher.

**101. Liste de noms contemporains de Pépi I^er^.**

Cinq lignes verticales d'hiéroglyphes gravés au trait (←—) :

Un peu au-dessous de l'inscription un nom oublié a été ajouté : .

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, II, 115 *b*.

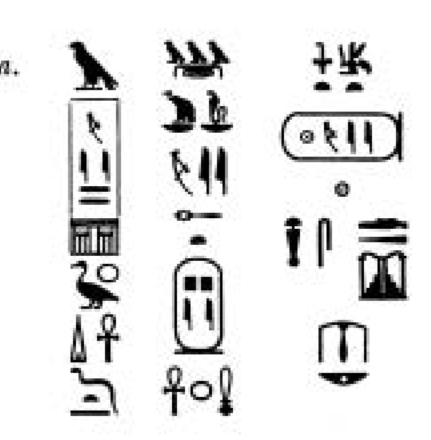
**102. Liste de noms contemporains de la reine Amenardis** [1].

Cinq lignes horizontales d'hiéroglyphes cursifs gravés en creux (←—) :

[1] Voir les inscriptions 70, 79 et 187.

**103. Inscription du [hiéroglyphes] en l'an 18**[2] **de Pépi Ier** (pl. XXV).

L'inscription comprend : *a* les noms et prénoms de Pépi encadrés par les signes , *b* une inscription de neuf lignes. Hiéroglyphes soignés, gravés au trait (←→) :



*b.* Les deux premières lignes sont horizontales, les autres verticales (←→) :

Bibliographie : Publié par Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, pl. VI, n° 4; Lepsius, *Denkmäler*, II, 115 *e*, et, d'après Lepsius, par Sethe, *Urkunden*, I, 94-5; traduit par Breasted, *Ancient records of Egypt*, I, § 300-301; cf. Gauthier, *Livre des rois*, I, p. 152.

**104. Inscription de** **en l'an 11 de Sanousrit II** (pl. XXVI).

Cette inscription comprend une ligne horizontale et huit lignes verticales et seize lignes horizontales à gauche des précédentes. Les signes sont gravés si peu profondément et se détachent si mal que j'ai dû renoncer à en prendre une copie. La transcription qui suit, fort incomplète, a été faite d'après deux clichés

(1) La ligne 4 est séparée de la précédente par un intervalle assez grand.

(2) La première fête *sd* de Pépi Ier eut lieu en l'an 18 (cf. l'inscription 107).

(3) Les lignes verticales 3-7 sont disposées au-dessous de la ligne 2 pour montrer que le titre s'applique aux cinq noms des lignes 3-7.

pris par M. Couyat au moment où l'éclairage était le plus favorable. La première ligne indique la date; les lignes 2-6 contiennent des formes laudatives, les lignes 6-9 un récit de l'expédition. Vient ensuite la liste des gens qui prirent part au voyage. On remarquera les ressemblances que présente cette inscription avec l'inscription 87 qui date de Sanousrit Ier (⟵) :




indistinctes).

**105. Graffito du temps de Mentouhotep II.**

Une ligne verticale d'hiéroglyphes cursifs, gravés au trait (←) : [hiéroglyphes].

**106. Inscription de** [hiéroglyphes] **et de son frère** [hiéroglyphes] **en l'an 10 de Xerxès** (pl. XXVII).

*a.* A droite de l'inscription se trouve un bas-relief en creux. Sur un socle muni de brancards est posé, de profil, un siège orné d'un lion et d'un sphinx superposés, tous deux en marche, la queue en l'air. Le siège est surmonté d'une corniche qui supporte un faucon coiffé de la double couronne [hiéroglyphe] et une sorte de sac muni à l'arrière d'une déesse aux ailes étendues. De ce sac sort la tête de Min portant la barbe, coiffé du mortier plat surmonté du disque et des deux grandes plumes[1]. Légende verticale : [hiéroglyphes]

*b.* L'inscription se compose d'une ligne verticale et de trois lignes horizontales. Hiéroglyphes gravés au trait (←) : [hiéroglyphes]

Bibliographie : Les trois premières lignes de l'inscription seules sont publiées dans Lepsius, *Denkmäler*, III, 283 *k*.

**107. Inscription de** [hiéroglyphes] **en l'an 18 de Pépi Ier** (pl. XXVII).

L'inscription se divise en trois parties. La première comprend sept lignes horizontales; la seconde une ligne horizontale et huit verticales; la troisième une ligne horizontale et neuf verticales. Les hiéroglyphes sont gravés au trait peu profondément, mais avec soin; quelques signes sont effacés (←) :

[hiéroglyphes]

[1] M. Chassinat a eu l'obligeance de me signaler l'intéressant travail où M. Daressy décrit et publie plusieurs monuments qui représentent comme le nôtre un siège portatif orné de lions et de sphinx et surmonté d'un sac d'où sort la tête de Min (*Une nouvelle forme d'Amon*, dans les *Annales du Service des antiquités*, t. IX, 1908, p. 64 et seq.). Au Hammâmât même une seconde représentation de cette divinité, beaucoup moins claire, se trouve parmi d'autres dieux dans le bas-relief 57 (q. v.).

BIBLIOGRAPHIE : PRISSE D'AVENNES, *Monuments égyptiens*, pl. VI, n° 3. Les dix-sept premières lignes sont publiées par LEPSIUS, *Denkmäler*, II, 115 *g*, et, d'après Lepsius, par K. SETHE, *Urkunden*, I, 93; elles sont traduites par E. de Rougé, dans l'*Aeg. Zeitschrift*, t. III, 1865, p. 84; par Maspero, dans les *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. IV, p. 6; par

(1) Après le mot la ligne se partage en deux; le cartouche occupe la partie supérieure; la seconde partie du nom occupe le bas.

(2) Il s'agit ici non pas d'un personnage appelé , mais de deux personnages nommés l'un , le second qui sont déjà connus par l'inscription 61, l. 4 : . Sans répéter deux fois le titre , le scribe aurait pu montrer clairement qu'il s'appliquait à deux noms en disposant ou d'une manière analogue. Par exception à un usage qui est presque constant sous l'Ancien Empire, le scribe a simplement écrit les deux noms à la suite l'un de l'autre.

(3) Le dernier signe mutilé est rétabli d'après l'inscription 85 qui mentionne un nommé . Ce nom propre est assez répandu. On le trouve au tombeau de Mera (Chambre A 4) avec un déterminatif analogue. M. V. Loret m'a communiqué qu'un nommé est mentionné dans un tombeau encore inédit qu'il a découvert à Saqqarah. Le nom commun signifie «panier» (M. 238, T. 84, N. 615). Le signe représente donc une sorte de panier avec la corde qui servait à le suspendre.

(4) La ligne 8 se compose de deux titres écrits horizontalement qui s'appliquent aux huit personnages dont les noms occupent les colonnes verticales 9-16. La disposition des lignes montre avec certitude que le premier titre convient aux trois premiers noms, le second aux deux derniers. Il peut donc y avoir doute pour les trois personnages des colonnes 12-14, mais il faut remarquer que deux personnages de la liste sont appelés du même nom , le cinquième et le septième. Puisque ce dernier est porteur du second titre , l'autre doit l'être du premier . On reste encore dans le doute au sujet du sixième individu qui peut également prétendre à l'un ou à l'autre titre.

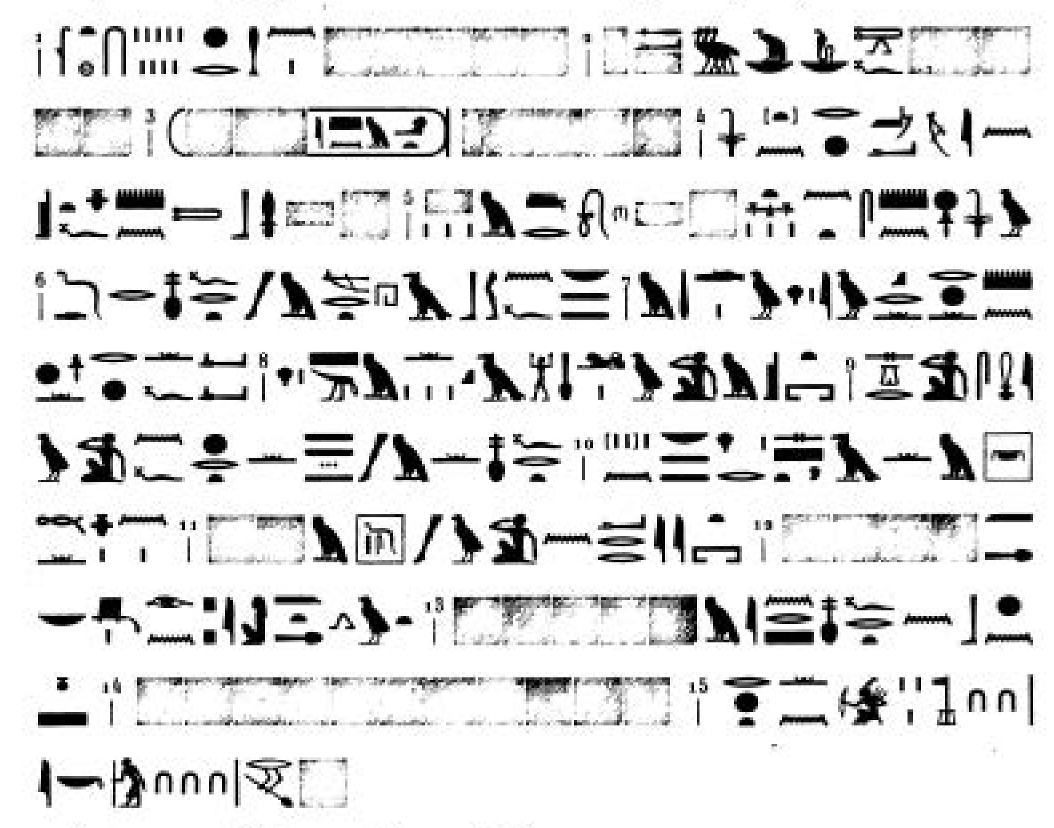
(5) La ligne 17 se compose de trois titres écrits horizontalement. Le premier s'applique aux personnages nommés dans les lignes 18-23; le second aux personnages nommés dans les lignes 24-26 et le troisième au dernier nom de la liste.

(6) La ligne 19 est écrite horizontalement au-dessus des lignes verticales 20 et 21. Les personnages nommés dans ces deux lignes et sont donc porteurs du titre  en même temps que du titre qui leur est commun avec leurs deux camarades et .

Breasted, *Ancient records of Egypt*, I, § 298. La fin de l'inscription est publiée, comme s'il s'agissait d'une inscription indépendante, par Lepsius, *Denkmäler*, II, 115 *l*.

**108. Stèle d'un inconnu en l'an 19 d'Amenemhat III** (pl. XXVIII).

Stèle cintrée large de o m. 60 cent. environ. Le cintre contenait le disque solaire flanqué des deux ailes; l'aile gauche a disparu. A côté de l'aile droite on lit (←) : . L'inscription se compose de trois lignes horizontales, onze verticales et une dernière ligne horizontale. La surface du rocher s'est soulevée et est tombée en plusieurs endroits en sorte que le tiers de la stèle vers la gauche a disparu. La dernière des lignes verticales (l. 14) n'est plus représentée que par quelques signes; le trait qui limitait la stèle à gauche n'existe plus; on peut donc se demander si une ou plusieurs lignes n'ont pas disparu sans laisser aucune trace. C'est peu probable car la sixième des lignes verticales (l. 9) se trouve exactement dans l'axe du disque solaire. Elle occupait donc le milieu de la stèle et il y avait cinq lignes à sa droite comme à sa gauche (←) :

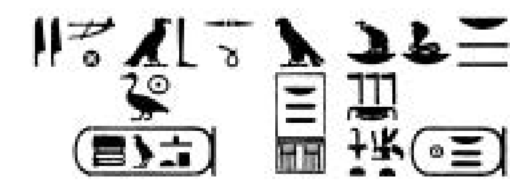


Bibliographie : Golénischeff, *Hammamat*, IV.

**109.** Deux lignes verticales d'hiéroglyphes cursifs (←) :

**110. Inscription de l'an 2 de Mentouhotep II, dite « du miracle de la gazelle »** (pl. XXIX).

*A.* L'inscription encadre une scène qui est comprise comme de coutume entre les signes . Au-dessus du se trouve l'indication de la date (←) :



Immédiatement au-dessous, les noms et prénoms du roi :

Le roi offre à Min les deux vases de lait . Légende (←) : . Il est debout, porte une grosse perruque sans uræus, la barbe et le collier. Son vêtement est une *šento* munie d'une queue. Min est debout sur un socle. Il porte la barbe, le collier dont les pendants se croisent sur la poitrine et le fouet, mais pas de bracelets; il est coiffé du mortier plat à tige surmonté des deux plumes, mais non du disque solaire. Le sanctuaire du dieu figuré derrière lui est un édifice en forme de pain de sucre surmonté d'un petit objet rectangulaire. La porte ornée d'une enseigne qu'on voit sur les représentations d'époque saite ou persane n'existe pas ici. On lit derrière le roi (→) :

*B.* A droite et au-dessous de la scène est gravée l'inscription qui comprend une ligne horizontale, six verticales et quatre horizontales. Hiéroglyphes gravés au trait sur une surface un peu accidentée; quelques signes cursifs (←) :



(1) Les lignes 2 et 3 ne descendent pas jusqu'au niveau des autres lignes verticales et semblent avoir perdu un groupe ou deux. En réalité la cassure est ancienne et il ne manque rien.

(2) Le *g* ressemble beaucoup plus au signe qu'à un véritable .

(3) Hiératique.

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, II, 149 c[3]; Golénischeff, *Hammamat*, X, 1. Plusieurs passages de l'inscription sont transcrits par Erman, *Aeg. Chrestomathie*, LV, A; la scène et les légendes de la partie *A* sont publiées dans Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, pl. VI, n° 6; cf. H. Gauthier, *Livre des rois*, I, p. 222. L'inscription a été traduite par Erman, *Aeg. Zeitschrift*, t. XXIX (1891), p. 63, et par Breasted, *Ancient records of Egypt*, I, § 436-438.

**111. Inscription du roi Sebekemsaf Ier.**

Un roi offre à Min deux vases de lait. Le roi, vêtu d'un pagne court à queue, est coiffé de la couronne. Le dieu ithyphallique porte la barbe et un collier muni de pendants qui se croisent sur la poitrine; il est coiffé d'un mortier plat à tige surmonté des deux grandes plumes. Personnages et hiéroglyphes gravés au trait. Le style est fort défectueux. Au-dessus des personnages on lit une légende ainsi disposée :

Bibliographie : Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, pl. VI, n° 7; Lepsius, *Denkmäler*, II, 151 *l*; Golénischeff, *Hammamat*, XVIII, n° 6; cf. Gauthier, *Livre des rois*, II, p. 72.

Un autre monument contenant à la fois les cartouches de Sebekemsaf Ier et de Sebekemsaf III est encore publié par Lepsius, *Denkmäler*, II, 151 *k*, avec l'indi-

(1) Hiératique.

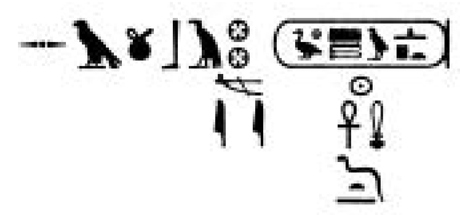
(2) Un double trait sépare cette ligne de la précédente.

(3) Le fac-similé de Lepsius ayant été exécuté d'après un estampage, tous les signes gravés dans les creux de la pierre n'ont pas été reproduits.

cation qu'il a été copié au Hammâmât. Je désirais d'autant plus retrouver ce monument que la lecture des noms royaux n'est pas très certaine sur le fac-similé de Lepsius. Bien que mes recherches aient été vaines, je n'oserais affirmer que cette inscription n'a pu m'échapper. On peut supposer que le rocher qui contenait cet important monument s'est brisé ou bien qu'il a été recouvert par le sable. On peut encore admettre que Lepsius s'est trompé en attribuant au Hammâmât un monument rencontré soit en Égypte soit en quelque autre point du désert. Il est à remarquer qu'aucun monument de Sebekemsaf III n'est mentionné dans l'ouvrage de M. Golénischeff qui par contre a publié l'inscription de Sebekemsaf Ier.

**112. Inscription de Mentouhotep Ier** (pl. XXX).

Le roi, coiffé de la couronne, vêtu de la *šento* à queue, offre deux vases à Min. Le dieu porte la barbe, le collier à pendants, le fouet; il est coiffé d'un mortier plat à tige surmonté des deux plumes. La gravure des personnages et des hiéroglyphes est fort maladroite. Légende (←—):



Bibliographie : Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, pl. VI, n° 9; Lepsius, *Denkmäler*, II, 150 *d;* Golénischeff, *Hammamat*, XVII, n° 2; cf. Gauthier, *Livre des rois*, I, p. 218.

**113. Inscription de l'an 2 de Mentouhotep II** (pl. XXIX).

L'inscription comprend onze lignes horizontales qui avaient environ 1 m. 30 cent. en largeur. Le nom du roi occupe deux lignes verticales à droite et la date une ligne horizontale au-dessus de l'inscription. Toutes les lignes étaient intactes quand M. Golénischeff les copia en 1885. Depuis cette date une partie du rocher s'est détachée emportant la fin des lignes. J'ai pu retrouver sur la route un fragment qui contient la fin des trois dernières lignes. Les parties restituées d'après les copies anciennes sont entre crochets. Les signes copiés sur le fragment détaché sont soulignés. Les hiéroglyphes sont semblables à ceux de l'inscription 110 (←—):



(1) Le signe a la forme du signe hiératique régularisé, .

(2) Sur l'original l'oiseau est représenté assis comme le fauconneau . Cependant il diffère encore du signe usité au N. E. qui a les ailes déployées .

(3) Le groupe a la valeur .

(4) On attendrait, au lieu de , la lettre ; le crocodile à queue repliée a en effet la valeur et d'autre part l'expression est au M. E. d'un usage assez fréquent. Cependant le est tout à fait certain.

(5) Hiératique.

Bibliographie : Publié par Lepsius, *Denkmäler*, II, 149 *e*; Golénischeff, *Hammamat*, XII-XIII; traduit par Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. IV, p. 13, et par Breasted, *Ancient records of Egypt*, I, § 444-448.

**114. Inscription du** **en l'an 8 de Mentouhotep IV** (pl. XXXI).

Cette inscription, large d'environ 1 m. 50 cent., comprend une ligne verticale et seize lignes horizontales. Hiéroglyphes gravés au trait; beaucoup de signes hiératiques et de signes cursifs de forme intermédiaire. Il y avait dans la pierre des trous que le graveur a évités; des cassures ont détruit plusieurs signes (←) :

(1) Le faucon est perché sur une bannière qui a la forme d'un rectangle un peu irrégulier, divisé dans le sens de la hauteur par des lignes verticales.

(2) Entre le mot et le mot se trouve un espace suffisant pour quatre groupes, mais comme la pierre était à cet endroit défectueuse, il n'y eut probablement de gravé que le groupe .

(3) Sur l'original l'oiseau est à l'intérieur du .

(4) Le signe a la forme du signe hiératique.

(5) Le signe que je transcris se retrouve à peu près semblable dans le mot (l. 13).

(6) Entre et un espace suffisant pour un groupe a été inoccupé pour éviter un défaut de la pierre.

(7) Le signe que je transcris par a sur l'original la forme qu'on retrouve l. 6 dans l'expression . Il ne semble pas que ce signe puisse correspondre au gouvernail comme me le suggérait M. Dévaud.

(8) La partie supérieure du signe est représentée par une boucle .

(1) Hiératique.

(2) Il y a sur l'original

(3) Le mot est fort peu distinct. J'ai adopté cette lecture sur le conseil de M. Dévaud.

(1) Il y a sur l'original

(2) Le signe  est presque complètement effacé.

(3) Ce passage est fort indécis. Le signe  n'est pas certain; le signe  a peut-être été écrit par confusion avec .

Bibliographie : La première ligne est publiée dans Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, VI, n° 2; l'inscription complète dans Lepsius, *Denkmäler*, II, 150 *a*; Golénischeff, *Hammamat*, XV-XVII. La première traduction est celle de Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 56-7. L'inscription a été par la suite souvent citée et traduite; voir la bibliographie dans Maspero, *Histoire*, I, p. 495, et dans Gauthier, *Livre des rois*, I, p. 243.

**115** (pl. XXXII). Un cynocéphale assis, coiffé du disque solaire posé sur le croissant. Devant lui une inscription disposée verticalement (←—) : . Derrière lui : .

**116. Graffiti du Moyen Empire** (pl. XXXII).

*a*. Devant un personnage gravé au trait, debout, les mains tombantes et vides, vêtu d'un collier et d'un caleçon à devanteau triangulaire on lit une inscription verticale qui occupe une hauteur égale à celle du personnage (←—) :

*b*. Non loin du premier est gravé un autre personnage semblable à lui, mais vêtu de la *šento*. Devant lui une inscription analogue à l'inscription *a* (←—) :

**117. Graffiti du temps de Sanousrit Ier.**

Le cartouche du roi est disposé verticalement ; à sa gauche on lit deux lignes horizontales d'hiéroglyphes cursifs (←—) :

**118.** Trois lignes horizontales d'hiéroglyphes cursifs, gravés au trait (—→) :

**119.** Deux lignes horizontales d'hiéroglyphes soigneusement gravés au trait. Ce graffito, situé au-dessous de l'inscription 114, était recouvert de sable (←) :

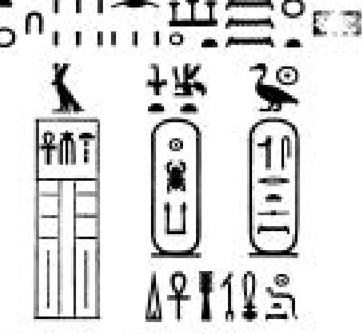
**120.** Une ligne horizontale d'hiéroglyphes cursifs (←) :

**121.** Une ligne horizontale d'hiéroglyphes cursifs (←) :

**122.** Une ligne verticale d'hiéroglyphes cursifs (←) :

**123. Inscription de en l'an 16 de Sanousrit I<sup>er</sup>.**

Cette inscription, qui semble imitée de certaines inscriptions de l'Ancien Empire, par exemple l'inscription 103, comprend deux parties : *a* à droite, les noms et prénoms du roi entourés de et surmontés d'une ligne d'hiéroglyphes indiquant la date; *b* à gauche, l'inscription elle-même.



*a.* Hiéroglyphes cursifs gravés au trait; quelques signes hiératiques (←) :

*b.* Six lignes horizontales d'hiéroglyphes cursifs auxquels se mêlent de nombreux signes hiératiques (←) :



(1) L'oiseau a la forme du signe hiératique. Le signe a une forme irrégulière qui se rencontre plusieurs fois au Hammâmât.

(2) Hiératique.

[1]

**124.** Deux lignes verticales d'hiéroglyphes cursifs. Ce graffito fait suite immédiatement au numéro précédent (←) :

**125.** Une ligne verticale de signes cursifs (←) :

**126.** Deux lignes horizontales de signes cursifs (←) :

**127.** Une ligne horizontale de signes cursifs. Ce graffito a été trouvé sur une pierre détachée au bord de la route (←) :

**128. Inscription de , contemporain de Psamétique Ier [2].**

Deux lignes horizontales d'hiéroglyphes gravés au trait. La dernière ligne était recouverte de sable. Il a également fallu dégager le rocher voisin qui contenait les numéros 129-133 (←) :

**129.** Une ligne horizontale d'hiéroglyphes gravés au trait (←) : [3].

**130.** Une ligne horizontale d'hiéroglyphes gravés au trait (←) : [4].

**131.** Une ligne horizontale d'hiéroglyphes gravés au trait (←) :

(1) Toute la sixième ligne est écrite en caractères hiératiques.
(2) Voir les inscriptions 44, 51, 52, 68 et 83.
(3) Voir les inscriptions 227 et 247.
(4) Voir l'inscription 221.

**132. Cartouche du roi Men-kheper-rê.**

Deux lignes verticales : (⟵)

**133.** Un certain nombre de noms propres sont gravés en désordre à côté les uns des autres. Les premiers seulement sont lisibles (⟵) : . Au-dessous des inscriptions on voit une grande barque contenant des statues.

A cet endroit la montagne change d'aspect; la pente en est entièrement couverte par des éclats et des fragments de rochers qui témoignent qu'autrefois on y fit rouler du haut en bas les blocs destinés aux statues et aux couvercles de sarcophages. Après un assez long intervalle les rochers sont de nouveau couverts d'inscriptions et de graffiti, toutefois en moins grand nombre qu'auparavant.

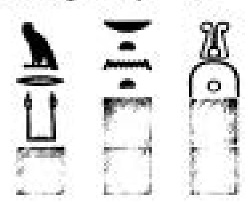
**134. Inscription de** **en l'an 28 du roi Darius** (pl. XXXII).

L'inscription comprend une ligne horizontale et sept verticales séparées entre elles par des traits et entourées d'un rectangle. Hiéroglyphes gravés au trait (⟵) :

BIBLIOGRAPHIE : BURTON, *Excerpta hieroglyphica*, pl. IV, n° 2; LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 283 *c*.

**135. Inscription au nom de** .

Le rocher où fut gravée l'inscription est aujourd'hui brisé et il ne subsiste que la partie supérieure de trois lignes (⟵) :



**136.** Trois lignes horizontales d'hiéroglyphes gravés au trait (←—) :

**137. Inscription de** [cartouche] **en l'an 44 d'Amasis** (pl. XXXIII).

L'inscription comprend trois lignes horizontales et quatorze verticales; toutes les lignes sont séparées entre elles à l'exception des deux dernières; un rectangle entoure le tout; hiéroglyphes gravés au trait (←—) :

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, III, 275 *b*.

**138.** Hiéroglyphes gravés au trait, ainsi disposés :

**139.** Trois lignes horizontales d'hiéroglyphes gravés au trait (←—) :

**140.** Un personnage est agenouillé. Devant lui on lit :

**141.** Une ligne horizontale (←—) :

**142.** Une ligne horizontale (←—) :

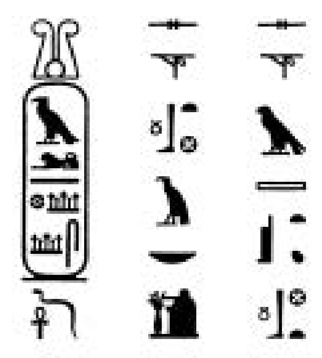
**143.** Une ligne horizontale (←—) :

On trouve un peu à gauche une petite inscription démotique de trois lignes, un dieu Bes et un Chnoum.

**144. Inscription de** **en l'an 5 d'Artaxerxès** (pl. XXXIV).

Le dieu Min ithyphallique est représenté debout sur un socle. Il est coiffé du mortier à tige surmonté du disque et des deux plumes. Il porte la barbe, le collier, deux bracelets et le fouet. Devant lui se trouve un petit autel avec une fleur de lotus et derrière lui la caisse d'arbres. La date occupe une ligne horizontale (←) :

Au-dessous on trouve trois lignes verticales, l'une à droite contenant le cartouche royal, une seconde devant et une troisième derrière le dieu (←) :



Au-dessous on lit une inscription de deux lignes horizontales (←) :

Bibliographie : Burton, *Excerpta hieroglyphica*, VIII, n° 3; Lepsius, *Denkmäler*, III, 283 *q*.

**145. Inscription de l'an 16 d'Artaxerxès** (pl. XXXIV).

Cette inscription est à côté du numéro précédent. La date occupe une ligne horizontale et le cartouche du roi surmonté du disque et des deux plumes forme une ligne verticale (←) :



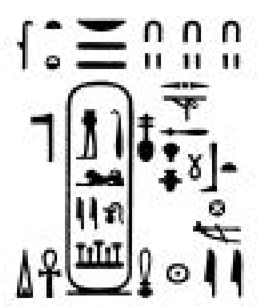


Au-dessous du cartouche quelques signes sont ainsi disposés :

BIBLIOGRAPHIE : LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 283 *p*.

### 146. Inscription de en l'an 36 de Darius (pl. XXXIV).

*a*. La date, le nom et les épithètes du roi forment un groupe ainsi disposé (←—) :



*b*. Quatre lignes horizontales d'hiéroglyphes gravés au trait (←—) : 1 2 3 4

BIBLIOGRAPHIE : BURTON, *Excerpta hieroglyphica*, pl. XIV, n° 3 ; LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 283 *h*.

### 147. Inscription de

Cinq lignes horizontales d'hiéroglyphes gravés peu profondément, dans le style de l'Ancien Empire, mais par une main inhabile (←—) :

1 2 3 4 5

**148. Inscription de** [hiéroglyphes] **en l'an 12 de Xerxès** (pl. XXXIV).

Six lignes horizontales d'hiéroglyphes gravés au trait. La ligne 3 est occupée par le cartouche du roi disposé verticalement (←) :

Bibliographie : Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. XIV, n° 2; Lepsius, *Denkmäler*, III, 283 *o*.

**149. Inscription de** [hiéroglyphes] (pl. XXXV).

Quatre lignes horizontales. Les hiéroglyphes sont semblables à ceux de l'inscription 147 (←) :

Bibliographie : Publié par Golénischeff, *Hammamat*, II, 4; traduit par Maspero, *Sur quelques inscriptions du temps d'Amenemhait Ier au ouady Hammamat, Huitième congrès international des orientalistes*, section africaine, p. 156, et par Breasted, *Ancient records of Egypt*, I, p. 225, note *c*.

**150. Inscription de** [hiéroglyphes] (pl. XXXV).

Cette inscription est située immédiatement au-dessous de l'inscription 149. La technique est à peu près la même, cependant les signes sont un peu plus réguliers. Lignes horizontales (←) :





[1] [2]

BIBLIOGRAPHIE : Publié par GOLÉNISCHEFF, *Hammamat*, III, 1, dont le texte est reproduit par K. SETHE, *Urkunden*, I, 149-150.

**151** (pl. XXXIV). Deux lignes horizontales d'hiéroglyphes gravés au trait (←) :

[3]

BIBLIOGRAPHIE : GOLÉNISCHEFF, *Hammamat*, III, 3.

**152.** Inscription du (pl. XXXIV).

Sur le même rocher que le numéro précédent. L'inscription comprend quatre lignes horizontales d'hiéroglyphes cursifs, gravés au trait (←) :

[4]

BIBLIOGRAPHIE : Publié par GOLÉNISCHEFF, *Hammamat*, III, 3; traduit par MASPERO, *Huitième congrès des orientalistes*, p. 157, et par BREASTED, *Ancient records*, I, p. 225, note *c*.

**153.** Deux lignes verticales (←) :

[1] Il y a sur l'original un rectangle un peu irrégulier. M. V. Loret m'a fait remarquer que cette formule si fréquente comprend presque toujours un nombre pair d'éléments, 4, 6, 8. Dans les deux derniers cas les numéros 5 et 6 se lisent *ỉs* et *mnḫt*. Les signes et sont assez fréquemment suivis d'un signe rectangulaire, réduit parfois à — : (Caire, 2539 — LANGE UND SCHÄFER, II, p. 157). Ici, le signe au lieu d'accompagner s'est complètement substitué à lui. Il est probable que le rectangle représente un morceau d'étoffe. Ce serait le même signe qui dans le groupe a la lecture.

[2] Hiératique.

[3] Les signes sont restitués d'après 163 et 167.

[4] Hiératique.

**154.** Une ligne horizontale (←) :

**155.** Une ligne horizontale (←) : [1].

**156** (pl. XXXIII). Deux lignes horizontales (←) :

**157. Graffito au nom de** (pl. XXXIII).

Une ligne horizontale d'hiéroglyphes gravés au trait (←) :

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, II, 115 *m*; Goléníscheff, *Hammamat*, VII.

**158** (pl. XXXIII). Deux lignes horizontales, comprises entre deux traits et ainsi disposées (←) :

**159** (pl. XXXIII). Une ligne horizontale d'hiéroglyphes cursifs, gravés au trait (←) :

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, II, 115 *m*.

**160.** Une ligne verticale (←) :

Au-dessous on aperçoit quelques signes tracés suivant une ligne oblique :

**161.** Deux lignes horizontales (←) :

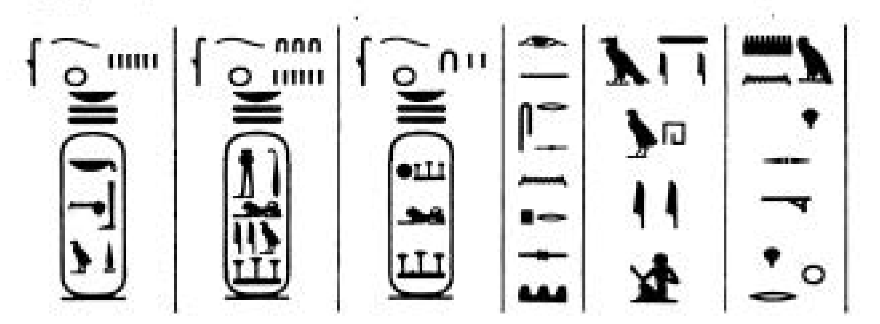
**162.** Une ligne horizontale (←) :

**163.** Deux lignes horizontales (←) :

**164. Inscription d'un nommé , contemporain de Cambyse, Darius et Xerxès** (pl. XXXV).

[1] Le signe est mutilé. Peut-être faut-il lire ?

Hiéroglyphes gravés au trait disposés en six colonnes verticales (←—) :



Bibliographie : Burton, *Excerpta hieroglyphica*, VIII, 1; Lepsius, *Denkmäler*, III, 283 m; Golénischeff, *Hammamat*, XVIII, 4.

**165.** Deux lignes horizontales (←—) :

**166.** Deux lignes horizontales (←—) :

**167.** Deux lignes horizontales (←—) :

**168. Graffito contenant le cartouche du roi Ati.**

Hiéroglyphes très effacés; les derniers signes sont tout à fait illisibles (←—) :

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, II, 115 *f* (41); Golénischeff, *Hammamat*, VII.

**169. Inscription de en l'an 1 du roi Ati.**

Quatre lignes horizontales. Les hiéroglyphes sont gravés très légèrement mais avec élégance (←—) :

Bibliographie : Publié par Lepsius, *Denkmäler*, II, 115 *f*; Golénischeff, *Hammamat*, VII (seulement les lignes 3 et 4) et, d'après les précédents, par Maspero, *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, dans le *Recueil de travaux*, t. XVII, p. 56-57 et par Sethe, *Urkunden*, I, 148; traduit par Maspero, *loc. cit.* et dans les *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. IV, p. 3-4 et par Breasted, *Ancient records of Egypt*, I, § 387.

**170.** Une ligne horizontale dans le prolongement de la ligne 1 de l'inscription précédente (←) : [hiéroglyphes].

Bibliographie : Ce graffito est publié comme s'il faisait partie de l'inscription précédente dans Lepsius, *Denkmäler*, II, 115 *f*; Sethe, *Urkunden*, I, 148.

**171.** Une ligne horizontale gravée entre les lignes 1 et 2 de l'inscription 169 (←) : [hiéroglyphes].

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, II, 115 *f*; Sethe, *Urkunden*, I, 148.

**172.** Une ligne verticale (←) : [hiéroglyphes].

**173.** Une ligne verticale (←) : [hiéroglyphes].

**174.** Une ligne verticale (←) : [hiéroglyphes].

**175.** Trois lignes verticales (←) : [hiéroglyphes].

**176. Cartouche de Taharqa.**

Le cartouche est disposé verticalement (←) : [hiéroglyphes].

Bibliographie : Golénischeff, *Hammamat*, IV, 2.

**177.** Une ligne verticale (←) : [hiéroglyphes].

**178.** Une ligne horizontale (←) : [hiéroglyphes].

**179.** Deux lignes horizontales (←) : [hiéroglyphes].

**180.** Une ligne verticale entourée d'un rectangle (←) : [hiéroglyphes].

**181.** Une ligne verticale (←) : [hiéroglyphes].

**182.** Trois lignes horizontales (←) : [hiéroglyphes].

**183.** Une ligne verticale (←) :

**184.** Deux lignes horizontales (←) :

**185.** Deux lignes horizontales (←) :

**186. Inscription de** [cartouche] **en l'an 30 de Darius** (pl. XXXIII).

Trois lignes horizontales entourées d'un rectangle (←) :

BIBLIOGRAPHIE : LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 283 *f*.

Au-dessus et à droite du numéro 186, les Égyptiens ont gravé des oryx, des bouquetins, gazelles, girafes.

**187. Inscription de** [hiéroglyphes] **en l'an 12 de la reine Amenardis**[1] (pl. XXXV).

Hiéroglyphes gravés au trait. Le premier et le troisième cartouches ont été martelés (←) :

BIBLIOGRAPHIE : LEPSIUS, *Denkmäler*, V, 1 *e*; GOLÉNISCHEFF, *Hammamat*, XVIII, 5.

**188. Inscription du fils royal** [hiéroglyphes].

Hiéroglyphes cursifs peints à l'encre rouge, peu lisibles (←) :

......

[1] Voir les inscriptions 70, 79, 109.

[2] Les chiffres sont tracés en caractères hiératiques.

Un peu à droite se trouvait une seconde inscription peinte à l'encre rouge, mais complètement illisible.

**189. Cartouche de Taharqa.**

Le cartouche , disposé verticalement, se trouve entre les deux inscriptions peintes en rouge.

A peu de distance, on trouve sur un rocher présentant une surface bien polie, à quelques mètres au-dessus de la route, les quatre importantes inscriptions suivantes :

**190. Inscription de  en l'année 30 de Darius.**

Deux lignes horizontales d'hiéroglyphes gravés au trait (←) :

Bibliographie : Burton, *Excerpta hieroglyphica*, III; Lepsius, *Denkmäler*, III, 283 *e*; Golénischeff, *Hammamat*, XVIII.

**191. Inscription datée de l'an 2 de Mentouhotep II** (pl. XXXVI).

Dix lignes verticales d'hiéroglyphes. Les signes, soigneusement gravés au trait, se détachent en blanc sur la surface noire de la pierre. Conservation parfaite (←) :

(1) L'oiseau *rḫt*  sur l'original est assis comme le fauconneau .

(2) Ce signe diffère du signe  en ce que la ligne supérieure au lieu d'être horizontale est concave. Il représente probablement la coupe d'une citerne.

Bibliographie : Publié par Burton, *Excerpta hieroglyphica*, III; Lepsius, *Denkmäler*, 149 *f*; Golénischeff, *Hammamat*, XIV; traduit par Maspero, *Les monuments égyptiens de la vallée de Hammamat*, dans les *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. IV, p. 11-13, par Breasted, *Ancient records of Egypt*, t. I, § 450-451. Quelques passages sont transcrits dans Erman, *Aeg. Chrestomathie*, LV, B.

**192. Inscription du vizir en l'an 2 de Mentouhotep II (pl. XXXVII).**

L'inscription comprend deux lignes horizontales et dix-neuf verticales. Les signes paraissent avoir été gravés par la même main que l'inscription précédente; la conservation est également parfaite (←) :

[1] Hiératique.

[2] Dans cette inscription les signes ○, ⊙, ● sont représentés par un simple rond, sauf deux exceptions; par contre les détails intérieurs de ⊗ sont figurés. Dans l'inscription précédente le crible est réduit à ○, mais ⊙, ⊗ et ⊙ sont gravés avec les détails intérieurs.

[1] Dans le nom du roi et en haut de la ligne 19 on a par exception ⊙, avec un tout petit cercle au centre au lieu de ○.

[2] M. V. Loret a attiré mon attention sur la façon dont est représenté ici l'oiseau. Entre les deux parties du bec on distingue nettement un trait qui ne peut représenter qu'un ver ou un insecte.

[3] Le rocher était déjà fendu quand on grava l'inscription, mais depuis cette époque la fente a pu s'agrandir et amener la disparition d'un signe tel que par exemple.

[4] La ligne 19 est séparée de la précédente par un double trait et un petit intervalle.

[5] Ici se présente une anomalie. Le signe ⊙ et les deux signes exprimant les dizaines occupent le haut de la ligne 19 tandis que les traits exprimant les unités occupent le haut de la ligne 20. D'autre part il y a également un nom de chiffre au bas de la ligne 19 de sorte qu'on a la disposition suivante :

19 | 20

Il semblerait donc légitime de lire « le jour 20 » et ensuite « 9 coudées ». Cependant j'ai admis que les sept traits horizontaux faisaient partie de la date et non du nombre de coudées pour les trois raisons suivantes : 1° Si le graveur avait voulu écrire le chiffre 9 en bas de la ligne 19, il aurait gravé les neuf traits les uns à côté des autres, au-dessous du signe. 2° Une pierre qui aurait les dimensions 4 × 8 × 9 serait singulièrement peu propre à servir de couvercle à un sarcophage, tandis qu'une pierre de 4 × 8 × 2 a les dimensions exactement convenables. 3° La date indiquée en haut de la ligne 19 est celle où la pierre partit pour l'Égypte, traînée par trois mille hommes. Or, d'après l'inscription 191, l. 1, cette pierre fut arrachée à la montagne le 23 du même mois. C'est donc le 27 et non le 20 qu'elle quitta la vallée de Rohanou.

Bibliographie : Publié par Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. V; Lepsius, *Denkmäler*, 149 *d*; Golénischeff, *Hammamat*, XI; traduit par Maspero, *Les monuments égyptiens de la vallée de Hammamat* (1877), dans les *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. IV, p. 8-9, et par Breasted, *Ancient records of Egypt*, t. I, § 440-443 et 453.

**193. Inscription de [cartouche] en l'an 27 de Darius** (pl. XXX).

Sept lignes horizontales d'hiéroglyphes gravés au trait entourées d'un rectangle (←) :

Bibliographie : Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. IV, n° 1; Lepsius, *Denkmäler*, III, 283 *d*.

**194.** Trois lignes horizontales (←) :

**195.** Deux lignes horizontales (←) :

**196.** Deux lignes horizontales (←) :

**197.** Une ligne horizontale (←) :

**198.** Une ligne horizontale (←) :

**199. Inscription de [hiéroglyphes], contemporain d'Amenemhat I**[er] (pl. XXXVIII).

Un texte de dix lignes horizontales. Les séparations interlinéaires manquent le plus souvent. Aux hiéroglyphes se mêlent des signes hiératiques et un grand

nombre de signes barbares qui s'écartent également des deux modes d'écriture. Les signes qui sont en beaucoup d'endroits très serrés sont gravés peu profondément et se détachent mal sur le fond jaune du rocher. Pour toutes ces raisons l'inscription d'Antef est la plus difficile à déchiffrer de toutes les inscriptions du Hammâmât (⟵) :

(1) Le faucon est perché sur une bannière dessinée d'une façon incomplète et rudimentaire, mais qu'il est possible de distinguer du support d'enseigne .

(2) Dans cette inscription le pluriel est plusieurs fois indiqué par trois demi-cercles.

(3) Les signes sont placés à gauche du faucon, au-dessus du .

(4) Les deux cartouches sont disposés l'un au-dessous de l'autre.

(5) Le signe a dans cette inscription une forme bizarre .

(6) Le signe est toujours dans ce texte semblable au signe hiératique .

(7) Le déterminatif du mot , , a la même forme que le signe qui détermine les noms des poissons dans les textes hiératiques.

(8) J'ai eu entre les mains, par l'intermédiaire de M. Dévaud, une transcription de ce passage (depuis ) faite par M. K. Sethe d'après la copie de M. Golénischeff.

(9) Le signe est à peine ébauché.

(10) On a ici le mot qui signifie « pierre » et non pas le mot qui désigne un couvercle (remarque de M. Dévaud).

Bibliographie : Les sept premières lignes sont publiées dans Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. X, n° 3, et dans Lepsius, *Denkmäler*, II, 118 *d*; les huit premières dans Golénischeff, *Hammamat*, VIII; les lignes 9-10 sont publiées par M. Golénischeff, pl. II, 4, comme faisant partie de l'inscription de (cf. n° 149). D'après ces copies M. Maspero a donné une transcription, un commentaire et une traduction des huit premières lignes dans son travail : *Sur quelques inscriptions du temps d'Amenemhait I^er^ au ouady Hammamat, Huitième congrès international des orientalistes*, section africaine, p. 150-161. L'inscription est encore traduite dans Breasted, *Ancient records of Egypt*, I, p. 225-226.

**200.** Une ligne horizontale (←) :

**201.** Une ligne horizontale et une verticale (←) :

Non loin de là se trouve une inscription démotique de quatre lignes, un personnage et un oiseau grossièrement dessinés.

**202.** Une ligne horizontale (←) :

(1) Hiératique.

(2) A cet endroit le graveur a omis un mot féminin, ou .

(3) Il y a un inachevé au-dessous du signe . C'est avec beaucoup de réserves que je crois reconnaître le mot dans les signes informes qui suivent.

**203.** Une ligne horizontale (←) :

**204.** Une ligne horizontale (←) :

**205. Inscription de , haut fonctionnaire du temps de Mentouhotep II** [1].

Six lignes verticales d'hiéroglyphes gravés au trait, semblables à ceux des inscriptions 191 et 192 (←) :

BIBLIOGRAPHIE : GOLÉNISCHEFF, *Hammamat*, III, 4.

**206. Inscription de , haut fonctionnaire du roi Imhotep** (pl. XXXIX).

Cette inscription est gravée sur un rocher qui domine la route d'une dizaine de mètres. Hiéroglyphes gravés au trait, disposés en colonnes verticales et horizontales. Il n'y a pas de trait de séparation entre les lignes (←) :

(1) Se reporter aux titres d'Amenemhat énumérés dans les inscriptions 110, 113 et 192.

(2) Le bouclier de est réduit à un trait comme dans le sarcophage d'Hor-hotep.

(3) La girafe est dessinée de façon assez rudimentaire, avec une longue queue qui part du milieu de son dos.

(4) Le signe a une forme cursive .

(5) La disposition des lignes montre que la préposition gouverne à la fois les lignes 6 et 7.

(6) Pour le déterminatif du mot , voir Ounas 459, Teti 346, Pépi I 360 où le signe est très clairement fait.

(7) Le signe a sur l'original la forme hiératique .

[hieroglyphs]

Bibliographie : Publié par Lepsius, *Denkmäler*, II, 115 *h*; Golénischeff, *Hammamat*, VII, 3 et, d'après les précédents, par K. Sethe, *Urkunden*, I, 148-149; traduit par Maspero, dans les *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. IV, p. 2-3, et par Breasted, *Ancient records of Egypt*, I, § 389-390. Cf. Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 143.

**207.** Une ligne verticale en caractères hiératiques (←—) : [hieroglyphs].

**208.** Deux lignes horizontales (←—) : [hieroglyphs].

**209.** Trois lignes horizontales (←—) : [hieroglyphs].

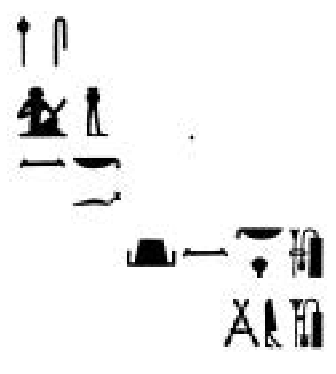
## II.

## CÔTÉ NORD.

Les inscriptions sont numérotées non plus suivant la direction de Kosseir, mais suivant celle de Keft, c'est-à-dire dans l'ordre inverse de celui qui a été adopté pour le côté sud.

**210.** En venant de Kosseir on rencontre tout d'abord sur ce côté un immense rocher dont la surface a été couverte de graffiti, autruches, bœufs, antilopes, éléphants, personnages, assez mal exécutés d'ailleurs. On y voit aussi quelques petites inscriptions, mais illisibles.

**211.** Sur une pierre détachée qui a roulé jusque sur la route :



(1) Le vase qui doit surmonter les jambes dans le signe [hieroglyph] est représenté par un simple trait.

**212. Bas-relief du temps de Kheper-men-rê** (pl. XL).

Le roi offre à Min et à Isis les deux vases. Il est coiffé de la couronne et porte la barbe; il est vêtu de la *šento* à tablier triangulaire. Min est debout sur un socle. Il porte le mortier à tige surmonté des deux hautes plumes, un collier à pendants et le fouet. Derrière lui est un petit édifice arrondi et terminé en pointe, divisé horizontalement par des raies parallèles. Le mât et les cornes qui figurent habituellement sont ici absents. Entre Min et le roi se trouve une légende composée de trois lignes verticales (←) : 1 [hiéroglyphes] 2 [hiéroglyphes] 3 [hiéroglyphes].

Isis vêtue d'une longue robe collante est debout sur un socle. Elle est coiffée du disque et des cornes et tient le signe de vie et le sceptre. Légende (←) : [hiéroglyphes].

Les personnages et les signes sont gravés au trait avec la lourdeur et la gaucherie habituelles aux monuments de cette époque.

**213. Bas-relief du temps de Sethosis Ier** (pl. XLI).

Situé à une grande hauteur comme le précédent. Les personnages et les hiéroglyphes qui sont de grande dimension sont très soigneusement gravés au trait.

Le roi, debout, vêtu du caleçon à tablier triangulaire, coiffé du diadème, portant l'uræus et la barbe, offre à Min une image de la déesse Mat. Min debout porte la barbe, le collier et le fouet. Il est coiffé d'un mortier à tige surmonté des deux hautes plumes. Légende (←) : [hiéroglyphes]

**214. Bas-relief du temps de Sethosis Ier** (pl. XL).

A la même hauteur que le précédent. Les personnages et les signes sont gravés en creux avec beaucoup de soin. Le personnage de gauche (le roi) a disparu à moitié.

Le roi offre à Amon deux fleurs de lotus. Amon, vêtu du collier et d'un caleçon court, est coiffé d'un mortier qui supporte les deux grandes plumes. Il tient le signe de vie et le sceptre. Légende du roi (verticale) (←) : [hiéroglyphes]. Légende du dieu (←) : [hiéroglyphes].

**215. Liste de noms du Nouvel Empire.**

Quatre lignes d'hiéroglyphes gravés au trait entourés d'un rectangle. Cette inscription ainsi que les suivantes se trouve au bord de la route (←) :

**216.** Deux lignes verticales. Cette inscription est au-dessus de la précédente; deux faucons se trouvent l'un à sa droite, l'autre à sa gauche (←) :

**217. Liste de noms du Nouvel Empire** (pl. XLII).

Hiéroglyphes gravés en creux, peu profondément, disposés de la façon suivante (←) :



**218. Inscription d'un nommé** (pl. XLII).

Un personnage agenouillé adore une tête de bélier coiffée du diadème. Légende du dieu en ligne verticale (←—) : . Le personnage est encadré par une inscription de cinq lignes verticales (←—) : [1]

Bibliographie : Golénischeff, *Hammamat*, II, 2.

**219. Cartouches de Ramsès II.**

Les deux cartouches du roi sont disposés suivant deux lignes verticales à côté d'un dieu Min (←—) : .

**220.** Une ligne horizontale (←—) : .

**221. Inscription du chef des travaux** .

Deux personnages, l'un debout, l'autre agenouillé, adorent le dieu Min représenté comme de coutume et placé entre son sanctuaire et deux autels qui supportent des vases et des fleurs de lotus. Devant les personnages se trouve une inscription verticale d'une ligne en hiéroglyphes de très petite taille (←—) : . Au-dessus de la scène on lit une inscription horizontale d'une ligne (←—) : [2] .

**222. Bas-relief avec inscription daté de l'an 3 de Ramsès IV** (pl. XLIII).

Le roi, debout, lève les mains en signe d'adoration devant Min, Isis et Horus. Les personnages sont gravés très superficiellement et se détachent mal sur le fond jaune de la pierre, de sorte qu'il est impossible de décrire leur costume. Les cartouches du roi occupent deux colonnes verticales (←—) :

[1] Sur l'original est placé à l'intérieur du .

[2] A cet endroit se trouv· l'angle de la pierre et l'inscription continue sur le côté latéral.

. Les légendes des dieux se suivent dans cet ordre (←) :

A gauche de la scène se trouve une inscription de cinq lignes, les deux premières verticales, les autres horizontales (←) :

Bibliographie : Les lignes 3-5 de l'inscription sont publiées dans Lepsius, *Denkmäler*, III, 222 *i*.

**223. Stèle cintrée de** **datée de l'an 3 de Ramsès IV** (pl. XL).

Cette stèle se trouve au bas d'un rocher, sur le bord même de la route. Ses dimensions sont en largeur 0 m. 32 cent. et en hauteur 0 m. 29 cent. Les hiéroglyphes et la déesse sont très légèrement gravés en creux.

A gauche de la stèle se tient la déesse Bastit, debout, coiffée de l'uræus, munie d'un sceptre et du signe de vie. Légende verticale (←) :

En haut se trouvent les deux cartouches du roi disposés verticalement (←) :

La partie droite est occupée par une inscription de six lignes horizontales (←) :

Les quatre inscriptions suivantes sont groupées sur un rocher dominant la route :

**224.** Deux lignes verticales (←) :

**225.** Quatre lignes verticales (←) :

**226.** Quatre lignes horizontales entourées d'un carré (←) :

**227.** Deux lignes verticales (←) :

**228.** Une ligne verticale (←) :

**229.** Une ligne verticale (←) :

Les numéros 230-237 sont groupés sur le même rocher :

**230.** Deux lignes verticales entourées d'un rectangle; la seconde ligne seule est lisible (←) :

**231.** Une ligne horizontale en caractères hiératiques[1] (←) :

BIBLIOGRAPHIE : GOLÉNISCHEFF, *Hammamat*, VI A.

**232** (pl. XLIV). Une ligne horizontale en caractères hiératiques (←) :

BIBLIOGRAPHIE : GOLÉNISCHEFF, *Hammamat*, VI B.

**233** (pl. XLIV). Une ligne horizontale en caractères hiératiques (←) :

BIBLIOGRAPHIE : GOLÉNISCHEFF, *Hammamat*, VI D.

**234** (pl. XLIV). Une ligne horizontale en caractères hiératiques (←) :

BIBLIOGRAPHIE : GOLÉNISCHEFF, *Hammamat*, VI E.

[1] Le graffito 231 porte la même date que l'inscription 240 gravée par Ramsès IV. Tous les graffiti en caractères hiératiques 231-236 appartiennent par conséquent à cette date.

**235** (pl. XLIV). Deux lignes horizontales en caractères hiératiques (←) :

BIBLIOGRAPHIE : GOLÉNISCHEFF, *Hammamat*, VI F.

**236.** Une ligne horizontale en caractères hiératiques (←) :

BIBLIOGRAPHIE : GOLÉNISCHEFF, *Hammamat*, VI G.

**237.** Une ligne verticale d'hiéroglyphes cursifs (←) :

**238. Stèle cintrée de , fonctionnaire du temps de Ramsès II** (pl. XLV).

Large de 0 m. 62 cent. environ, cette stèle, gravée ainsi que la stèle 239 sur un rocher au bord de la route, se divise en deux registres à peu près égaux en hauteur.

*Registre 1.* Le roi, debout, face à gauche, vêtu de la *šento* à tablier triangulaire, coiffé d'une perruque à uræus offre à deux divinités une image de la déesse Mat . La première de ces divinités fut d'abord un Min dont il reste encore le bras qui porte le fouet. On grava par-dessus un faucon, puis une autre divinité méconnaissable qui portait un sceptre . Entre le roi et cette divinité se trouvent sur un socle deux autels qui supportent un vase et des fleurs de lotus. Derrière le roi on lit en légende verticale (←) : . Les deux cartouches qui sont au-dessus du roi sont fort peu lisibles (←) : . Au-dessus de la divinité on lit (←) : . Un peu plus à gauche se trouve une seconde légende (←) : . A gauche se trouve Isis dont la coiffure supporte le disque et les cornes; d'une main elle tient le signe de vie, l'autre main est levée. Première légende au-dessus de la déesse (←) : . Légende à gauche (←) : .

*Registre 2.* A droite un personnage qui occupe environ le tiers de la largeur est agenouillé, les mains levées en signe d'adoration. Le reste du registre est occupé par une inscription de huit lignes verticales. Les hiéroglyphes comme les

personnages du premier et du second registres sont très légèrement gravés au trait. Sur presque toutes les inscriptions du Hammâmât les signes ainsi gravés apparaissent en clair; ici, au contraire, les parties gravées et les parties intactes sont de la même couleur (←→) :

**239.** **Stèle cintrée du vizir** , **sous le règne de Sethosis II**[2] (pl. XLV).

Cette stèle se trouve située à côté de la précédente, à sa gauche, sur le même rocher et à la même hauteur. Elle est large de 0 m. 73 cent. et se compose de deux registres. Les personnages et les hiéroglyphes sont gravés de la même façon que ceux de l'inscription voisine.

*Registre 1.* Le roi, debout, face à gauche, coiffé de la perruque à uræus, vêtu de la *šento* à tablier et à queue offre deux vases à trois divinités debout devant lui. Les cartouches royaux se lisent difficilement (←→) :

Min, debout sur un socle, est coiffé du mortier à tige surmonté des deux grandes plumes; il porte la barbe, le collier et le fouet. Devant lui deux autels supportent un plateau chargé de vases et de fleurs de lotus. Viennent ensuite Horus coiffé de la double couronne , portant le signe de vie et le sceptre et Isis vêtue d'une longue robe collante, prenant aux seins; sa coiffure est surmontée du disque et des cornes ; elle porte le signe de vie et le sceptre . Les légendes qui existaient au-dessus des trois divinités sont devenues illisibles.

[1] Hiératique.
[2] Voir les inscriptions 46 et 246.

*Registre 2.* A droite un personnage agenouillé, vêtu de la peau de panthère lève les mains en signe d'adoration; derrière lui est représenté l'objet. A gauche est une inscription de cinq lignes verticales (←—) :

**240. Stèle cintrée datée de l'an 2 de Ramsès IV** (pl. XL).

Large de 1 m. 50 cent., cette stèle se compose de trois registres. Les personnages et les hiéroglyphes ont été obtenus en grattant légèrement la surface de la pierre; ils sont par endroits assez effacés.

*Registre 1.* Il est occupé par cinq personnages. La déesse Mat et le roi sont tournés vers la droite, Amon, Min et Isis vers la gauche. Derrière Min son sanctuaire. Légendes verticales (←—) :

*Registre 2.* Le dieu Ḏhouti et le roi sont tournés vers la droite, quatre divinités sont tournées vers la gauche. Les cartouches au-dessus du roi sont effacés. Légendes verticales (←—) :

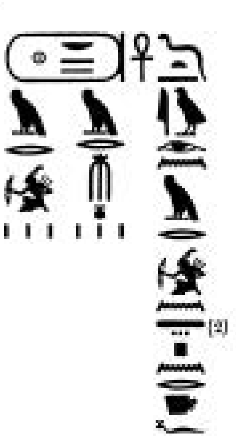


*Registre 3.* Il est occupé par une inscription de quinze lignes horizontales; beaucoup de signes sont effacés (←—) :

Bibliographie : Publié par Lepsius, *Denkmäler*, III, 223 *c*; traduit par Breasted, *Ancient records of Egypt*, t. IV, § 459-460.

**241. Inscription inachevée de [hiéroglyphes], contemporain de Mentouhotep II[1].**

Une ligne horizontale et trois lignes verticales d'hiéroglyphes cursifs, gravés au trait, ainsi disposés (←) :



**242.** Deux lignes verticales d'hiéroglyphes cursifs (←) : [hiéroglyphes].

**243.** Deux lignes horizontales (←) : [hiéroglyphes].

Entre 242 et 243 on distingue quelques signes çà et là.

**244.** Trois lignes verticales (←) : [hiéroglyphes].

**245.** Une ligne verticale (←) : [hiéroglyphes].

**246. Inscription du [hiéroglyphes], contemporain de Sethosis II[3].**

Un personnage agenouillé lève les mains devant les cartouches du roi; il est vêtu d'un long jupon; sa tête est rasée; derrière lui l'instrument [hiéroglyphe]. Les

[1] Le propriétaire de l'inscription 241 n'est pas nommé, mais il est aisé de voir que cette inscription reproduit mot pour mot et avec la même disposition des signes le début de l'inscription 1 appartenant à un nommé [hiéroglyphes]. Les inscriptions 1 et 241 sont situées presque en face l'une de l'autre, la première sur le côté sud, la seconde sur le côté nord de la route.

[2] Le groupe [hiéroglyphe] en écriture hiératique.

[3] Voir les inscriptions 46 et 239.

cartouches du roi sont surmontés chacun des deux plumes d'autruche et du disque; au-dessous d'eux le signe . Ils sont encadrés par le signe —, par les deux sceptres surmontant le groupe :

Au-dessus du personnage on lit une inscription de trois lignes verticales (←) :

**247. Inscription du chef des travaux** [1].

Un personnage agenouillé, face à droite, lève les mains devant une tête de bélier, coiffée de la couronne . Devant le bélier une ligne verticale (←) :

Au-dessous de lui une ligne verticale encadrée par des traits (←) :

Un peu plus à gauche se trouvent deux lignes verticales (←) :

BIBLIOGRAPHIE : GOLÉNISCHEFF, *Hammamat*, I, 9.

**248.** Un personnage debout, vêtu d'une *šento* à tablier triangulaire, lève les mains. Devant lui une ligne verticale d'hiéroglyphes (←) :

**249.** Une ligne horizontale (←) :

Entre 247 et 248 se trouvent trois graffiti peu lisibles.

## III.

## GRAFFITI DE MOUEH.

**250.** Un personnage debout, muni de la grande canne et du . Devant lui une ligne verticale (←) : . Derrière lui une ligne verticale en caractères cursifs :

Non loin de 250, nombreux graffiti : personnages, uræus coiffés du disque, autels, vases.

[1] Voir l'inscription 231.





## IV.

## GRAFFITI D'ABOU-COUEH.

**251.** Un personnage debout, face à droite, vêtu d'un caleçon court tend l'objet au-dessus de deux cartouches surmontés tous deux du disque et des deux plumes d'autruche. Les cartouches sont en grande partie effacés. Au-dessous de la scène une ligne horizontale d'hiéroglyphes (←—) :

Bibliographie : Golénischeff, *Hammamat*, pl. I, 8.

**252.** Trois cartouches gravés en creux, mais très effacés, sont situés au-dessous d'un disque solaire d'où s'échappent des rayons terminés par des mains. Le premier cartouche à gauche est surmonté des deux grandes plumes droites; les deux autres des deux plumes d'autruche et du disque. Le second cartouche seulement est lisible :

On remarque encore sur le même rocher d'autres graffiti très effacés.

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, III, 91 *g*; Golénischeff, *Hammamat*, I, 6.

**253.** Une ligne horizontale d'hiéroglyphes cursifs (←—) : [1]

**254.** Deux lignes horizontales de signes cursifs (←—) :

**255.** Trois lignes horizontales de signes cursifs (←—) :



**256.** Une ligne horizontale de signes cursifs (←—) : [1] [1]

[1] Hiératique.

**257.** Un personnage debout, gravé au trait grossièrement, est muni d'un bâton. Au-dessus de lui une ligne horizontale en caractères cursifs (←) :

**258.** A l'intérieur d'un rectangle un personnage grossièrement gravé et une ligne horizontale en caractères cursifs (←) :

**259.** Une ligne verticale (←) :

**260.** Un personnage grossièrement tracé. A sa droite une ligne horizontale en caractères cursifs (←) : (cf. n° 257).

**261.** A l'intérieur d'un rectangle une femme assise respire une fleur de lotus. Au-dessus d'elle une inscription de deux lignes horizontales (←) : [1] ... [2] ... [(1)]

**262.** Deux lignes horizontales entourées d'un rectangle (←) : [1] ... [2] ...

## V.

## GRAFFITI DE KASR EL BANAT.

On trouve à Kasr el Banat une grande quantité d'animaux, oryx, bouquetins, bœufs, éléphants, des barques et quelques inscriptions.

**263.** Une ligne verticale (←) :

**264.** Une ligne verticale (←) :

**265.** Trois lignes horizontales (←) : [1] ... [2] ... [3] ... [(1)]

(1) Hiératique.

## VI.

## APPENDICE.

**266. Inscription de en l'an 1 de Xerxès.**

Je n'ai pas vu cette inscription pendant mon séjour au ouâdi Hammâmât. Je la transcris ici d'après les copies de Lepsius et de M. Golénischeff (←—) :

Bibliographie : Lepsius, *Denkmäler*, III, 283 *l*; Golénischeff, *Hammamat*, pl. XVIII, 6.

## ADDITIONS ET CORRECTIONS.

---

Page 17. Aux inscriptions que j'ai datées du règne de la reine Amenardis il faut ajouter l'inscription 119. Il y est fait mention du chef tailleur de pierres , qui est aussi nommé dans les inscriptions déjà datées 73 et 102.

Page 38, ligne 3 (l. 16 de l'inscription), au lieu de : , lire : .

Page 39. Sur un fragment de stèle trouvé à Coptos et conservé au Musée du Caire nous retrouvons les premières lignes de l'inscription 12 contenant le protocole et l'éloge de Ramsès IV. Ce fragment de stèle a été publié par Daressy, *Remarques et notes*, XL, dans le *Recueil de travaux*, XI, 91. Piehl a reconnu la parenté du texte qui s'y trouve avec celui de l'inscription du Hammâmât (*Proceedings S. B. A.*, XIII, p. 43). La notice de Piehl m'a été signalée par M. Wiet, professeur d'arabe à l'Université de Lyon.

Page 40. L'inscription 17 contient vers le haut de la ligne 3 un groupe qui semble devoir être lu . M. Dévaud, observant qu'un mot  est inconnu par ailleurs, me proposait de corriger *inb* en . En réalité le dernier signe du mot suspect diffère des autres  qu'on trouve dans l'inscription et ressemble parfaitement à la forme hiératique du signe  (Möller, *Paleographie*, I, 47). Le mélange des formes hiératiques et hiéroglyphiques est, on le sait, fréquent dans les inscriptions du Hammâmât qui datent du Moyen Empire. D'autre part l'inscription 17 contient assez d'orthographes fautives (cf. , l. 7) pour qu'on puisse corriger  en . On aurait l'expression  «pasteur des foules».

Page 42, n° 22, au lieu de : *Ramsès II*, lire : *Ramsès II* (?).

Page 60, inscription 65. A gauche de Min sont gravées deux lignes verticales en caractères petits et peu lisibles . On retrouve le nom de  dans les inscriptions 15, 49 et 136, qui sont par ce moyen datées du règne de Men-kheper-rê.

Page 64, n° 86, au lieu de : *Ramsès II*, lire : *Ramsès IV*.

Page 107, n° 219, au lieu de : *Ramsès II*, lire : *Ramsès IV*.

# TROISIÈME PARTIE.

## INDICES.

### INDEX I.

#### TABLEAU DE CONCORDANCE ENTRE LES DIFFÉRENTES ÉDITIONS.

---

## INDEX II.

### LISTE DES INSCRIPTIONS PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

#### Dynastie V.



#### Dynastie VI.



#### Dynastie XI.



#### Dynastie XII.



#### Dynastie XIV.



#### Dynastie XVIII.





Il est difficile d'attribuer une date un peu précise à un grand nombre de petites inscriptions. Cependant on peut avec plus ou moins de certitude ranger dans le *Moyen Empire* les inscriptions 3, 8-11, 20, 21, 56, 84, 109, 115, 116, 124-127, 139, 200, 224-229, 242-245, 249, 253-262, dans le *Nouvel Empire* les inscriptions 4, 5, 41, 71, 129-131, 211, 215-218, 220-221, 230, 247. Les inscriptions 6, 7, 15, 45, 49, 53, 54, 57, 67, 75, 80, 82, 83, 118, 120-122, 133, 141-143, 158 semblent appartenir aux temps postérieurs au *Nouvel Empire*.

---

# INDEX III.

## NOMS DE ROIS ET DE REINES.

REMARQUE : Les noms royaux qui servent à écrire le nom d'un particulier ou d'une ville ne figurent pas dans cet index.



16.



[hieroglyphs], 17, 1; 19, 1; 48, 5; 108, 3; [hieroglyphs], 199, 1.

[hieroglyphs], 231; [hieroglyphs], 252.

[hieroglyphs], 13; 116 *a*; 164, 2; [hieroglyphs], 146 *a*; [hieroglyphs], 134, 1; 190, 1; [hieroglyphs], 186, 1; cf. [hieroglyphs].

[hieroglyphs], 163, 3 (nom de la pyramide royale).

[hieroglyphs], 108, 2.

[hieroglyphs], 191, 1.

[hieroglyphs], 59.

[hieroglyphs], 108, 2.

[hieroglyphs], 123, *a*.

[hieroglyphs], 60.

[hieroglyphs], 2, 1.

[hieroglyphs], 99.

[hieroglyphs], 199, 1.

[hieroglyphs], 12, lig. 14; [hieroglyphs], 22; [hieroglyphs], 86, 1; [hieroglyphs], 238, 7; [hieroglyphs], 238, reg. 1; [hieroglyphs], 219.

[hieroglyphs], 12, 1-2; 240, 2.

[hieroglyphs], 46, 239, 246.

[hieroglyphs], 104, 6. 8; 123 *a*.

[hieroglyphs], 62; 103 *a*.

[hieroglyphs], 2, 2; [hieroglyphs], 100.

[hieroglyphs], 94; 213; 214.

[hieroglyphs], 12, 1; 240, 1.

[hieroglyphs], 58; 98; 132; [hieroglyphs], 65; 212.

[hieroglyphs], 110 A; 192, 2; [hieroglyphs], 112.

[hieroglyphs], 32; 62; 63; 103 *a*; 107, 2.

[hieroglyphs], 32; 103 *a*.

[hieroglyphs], 32; 62; 63; 103 *a*.

[hieroglyphs], 60.

[hieroglyphs], 110 A; 192, 2.

[hieroglyphs], 1, 1. 9; 40; 55, 1; 105; 110 A; 110 B, 1. 8; 113, 1. 9; 191, 1. 8; 192, 2. 10; 241, 1.

[hieroglyphs], 29.

[hieroglyphs], 26.

[hieroglyphs], 99.

[hieroglyphs], 22; [hieroglyphs], 86, 1; [hieroglyphs], 219; [hieroglyphs], 238.

[hieroglyphs], 222; [hieroglyphs], 222, 5; [hieroglyphs], 240, 2. 16; [hieroglyphs], 12, 2. 10. 22; [hieroglyphs], 12, reg. 1; 222, 2; 223.

# INDEX IV.

## NOMS DE VILLES, DE CONTRÉES ET DE PEUPLADES.

, 240, 9; , 17, 6; , 43, 7.

, 114, 11; 192, 13-14.

, 52, 2; 58, 130; 218.

, 114, 15.

, 1, 7; 114, 15.

, 223.

, 108.

, 93, 5.

, 113, 5.

, 114, 10.

, 1, 7.

, 12, 17.

, 12, 20.

, 43, 7; , 17, 5.

, 26; 31, 1.

, 114, 15; , 47, 4; , 48, 4; , 199, 6; , 17, 16; , 199, 8.

, 113, 5. 6; , 191, 5.

, 240, 9.

, 113, 6.

, 58, reg. 2, l. 1.

, 57, 9°; 97; 115.

, 17, 7.

, 137, 1. 3.

, 47, 5.

, 114, 11.

, 150, 1; , 191, 9; , 192, 13. 16.

, 48, 5.

, 5.

, 30, 2.

, 199, 10; , 191, 9; , 12, 19. 19; 240, 11; , 235.

, 47, 3; , 192, 18; , 6; 12, 11; 51; 63; 88; 95; 110 A; 112; 114, 10; 117, 1; 144; 175, 1; 212; , 25; 72; 90; 134, 8; 136, 3; 137, 16; 144; 146; , 58, 3°; 68; 89; 144; , 13.

, 191, 8; , 192, 21.

, 191, 9; 192, 21.

, 192, 6; , 114, 15.

, 114, 1, 3.

, 1, 7.

, 114, 10.

, 87, 13.

, 14, 3; 91, 3; 134, 4; 193, 2.

# INDEX V.

## NOMS DE PARTICULIERS.

, voir .

, 57, 1.

, 107, 23.

, 170.

, 151, 2.

, 61, 4; 76, 1; 107, 7.

, , 61, 4; 103 b, 1; 107, 7; 185; 188.

, 87, 13.

, 107, 24.

, 87, 3-4. 4.

, 217, 5.

, 247.

, 217.

, , 217.

, 168.

, 225, 2.

, 126; 149, 1; 152, 1.

, 39.

, 34, 1. 2.

, 158.

, 43, 12.

, 3.

, , 200; 217.

, 102, 5.

, 105.

, 93, 8-9.

, 117, 1.

, , 81, 3; 224.

, 93, 9.

, 102, 1.

, 157.

, 262.

, 118, 1.

, 104, 6.

, 198.

, 104. 6.

, 250.

, 12, 13.

, 12, 11.

, 120.

, , 42, 14; 48, 14; 224; 255, 1.

, 92, 5.

, 101, 1.

, 202.

, 256.

, 218, 5.

, 12, 14; 92, 6.

, 209, 3.

, 41; 69.

, 27, 1-2.

46, 3-5; 129; 221; 239, 4; 246, 3; 247.

234.

70 a, 2; 102, 3.

78, 1-2.

91, 6.

92, 1; 108, 12; 217.

130; 221.

70 b, 1; 73, 3; 102, 3.

14, 8.

70 a, 2; 79, 2; 102, 2; 187.

57, 1.

265, 2.

169, 2.

107, 26.

101, 2. 5; 107, 9.

101, 3.

57, 4.

85, 1.

101, 4.

70 a, 1; 79. 1.

57, 5.

83, 5.

141.

51, 3; 52, 2; 44; 68, 83, 5; 88; 128.

54, 2.

7.

45.

27; 45.

119, 1.

83, 3.

88 b.

116 b.

69, 2.

92, 3.

261.

265.

20.

109, 1.

55, 2.

96, 4-5.

2, 4-5; 51, 2.

11; 19, 8; 33.

206, 14.

61, 1; 107, 6. 6.

M [1], 103, 6.

M 103, 4.

M 103, 7.

M 103, 3.

---

(1) La lettre M à l'intérieur du cartouche remplace le nom.

(M) , 34, 4; 103, 5
1, 223, 3.
, 228.
, 107, 14.
, 79, 2.
, 73, 1.

, 54, 1.
, 217, 13.
, 203.
, , 255, 2, 2.
, 183.
, 180.
, 221.
, 208, 2.
, 107, 12.
, 48, 18.
, 92, 4.
, 52, 1; 128.
, 156, 2.
, 261.
, , 122; 207; 254.
, 12, 13. 14. 18.
, 183.
, 15; 49; 136, 2; p. 118.
, , 2, 2; 51, 2; 217.
, 93, 10. 12. 13. 15.
, 142; 143.

, , 183; 238.
, 118, 2.
, 216, 2.
, 120.

, 12, 11.
, 12, 13, 15.
, 223, 6.
, 92, 8.
, 159.
, 87, 3-4.
, 36; 244.
, 76, 2.

, 153.
, 230.
, 256.
, 147, 3.

, 107, 27.
, 93, 17.
, 123 b, 2.
, 237.
, 47, 14.
, 48, 20.
, 195, 2.
, 217.
, 217.
, , 9; 10; 107, 21.
, 114, 10.

# INDEX VI.

## TITRES, NOMS DE FONCTIONS, NOMS DE MÉTIERS.

114, 9.

114, 9.

8; 9; 10. 12, 13; 109, 1; 114, 4. 10; 139, 1; 183, 1; 247.

47, 14.

1, 2.

205, 6.

2, 1; 8, 2.

43, 11.

182, 1; 185.

1, 3; 241, 3.

35; 48, 16; 69, 1; 104, 11; 171; 206, 1; 241, 2; 258, 7.

1, 4; 241, 4.

1, 2.

170.

39; 157; 159; 165, 1.

110 B, 11.

126.

113; 4.

46, 2; 92, 1. 4. 5. 8. 9; 93, 11. 19; 110 B, 10; 192, 11; 205, 1; 246, 2.

239, 3.

35; 114, 9.

139, 2.

114, 3.

12, 16; 86, 2.

239, 2-3.

38; 147, 5; 149, 2; 152, 3; 199, 2. 5-6.

114, 3; 244, 2.

244, 2.

12, 17; 34, 1; 55, 1.

134, 3-4; 193, 3.

34, 2; 84; 101, 1.

42, 2.

35.

114, 4.

217.

110 B, 10.

150, 3.

69, 1.

2, 4; 51, 1; 113, 7; 114, 5; 147, 5; 149, 2; 152, 3; 288, 1.

114, 3.

12, 16; 152, 1.

12, 14.

12, 12; 113, 4; 92, 1. 2. 3. 4. 6. 7. 9; 93, 9. 13. 14. 15. 16. 17. 19.

14, 5. 6; 18a, 2-3. 4; 18b, 1; 91, 2. 4; 92, 8. 10. 11; 93, 7. 10; 134, 6. 7; 147, 4-5. 9-10; 185, 2. 3; 190, 2. 3; 193, 5.

14, 3; 91, 3; 93, 5-6.

61, 1; 107, 4; 134, 2.

, 192, 11-12.

, 123 *b*, 2.

, 14, 4; 134, 4; 193, 2-3.

, 103, 7; , 107, 8.

, 122; , 48, 17. 19.

, 48, 14.

, 110 B, 10-11.

, 69, 2.

, 47, 15; 87, 10; 108, 15; 110 B, 5; 113, 11; 114, 11. 12; 191, 5; 192, 12. 21.

, 103, 9; 154.

, 87, 17; 123 *b*, 1.

, 224, 1; 225, 2; 226, 3; 227, 2; 237; , 17, 15.

, 14, 7; 72, 2; 73, 3; 88; 92, 12; 102, 3; 134, 8.

, 35; 61, 4. 4; 64; 69; 76, 1; 103 *b*, 1; 107, 7; 206, 1.

, 46, 1; 110 B, 10; 113, 4; 147, 5; 149, 2; 152, 2; 188, 3; 192, 11; 199, 2; 205, 1; 239, 2; 246, 1.

, 12, 17.

, 53, 2; 88; 107, 8; 201, 1; 215, 2.

, 52, 2.

, 169, 4.

, 46, 1; 110 B, 10; 113, 4; 149, 2; 152, 2; 168, 199, 2, 239, 2; 244; 246, 1.

, 2, 1; , 12, 14.

, 87, 13.

, 87, 13.

, , 12, 16; 27.

, 51, 2.

, 92, 6-7.

, 93, 2-3.

, 93, 3-4. 5.

, 46, 2; 239, 2; 246, 2.

, 93, 4.

, 12, 11.

, 93, 4.

, 88.

, , 2, 1. 3; 51, 1.

, 93, 3.

, 93, 18.

, 2, 2.

, , 12, 12, 223, 6.

, 86, 2.

, 238, 4.

, 73, 2.

, 113, 7.

, , 20; 123 *b*, 5.

, 87, 15.

, 42, 4.

, 21.

## INDEX VII.

### FORMULES LAUDATIVES.

[hieroglyphs], 114, 5-6.
[hieroglyphs], 114, 7.
[hieroglyphs], 47, 9.
[hieroglyphs], 114, 8.
[hieroglyphs], 43, 9-10.
[hieroglyphs], 114, 5.

[hieroglyphs], 12, 3.
[hieroglyphs], 43, 7.
[hieroglyphs], 17, 12-13.
[hieroglyphs], 206, 2.
[hieroglyphs], 12, 8.
[hieroglyphs], 104, 6; 113, 4.
[hieroglyphs], 113, 7.
[hieroglyphs], 113, 8; 114, 5.
[hieroglyphs], 108, 9-10.
[hieroglyphs], 43, 5-6.
[hieroglyphs], 12, 8.
[hieroglyphs], 12, 14.
[hieroglyphs], 199, 4.
[hieroglyphs], 113, 15.

[hieroglyphs], 87, 2; 104, 2; 114, 2; 123 b, 1.
[hieroglyphs], 12, 4.

[hieroglyphs], 17, 3.
[hieroglyphs], 108, 4.

[hieroglyphs], 114, 8.
[hieroglyphs], 48, 11.
[hieroglyphs], 42, 9.
[hieroglyphs], 114, 6.
[hieroglyphs], 199, 5.
[hieroglyphs], 42, 3.
[hieroglyphs], 113, 4.
[hieroglyphs], 12, 7.
[hieroglyphs], 47, 12; 48, 10-11.
[hieroglyphs], 12, 3.
[hieroglyphs], 17, 8-9.
[hieroglyphs], 108, 5.

[hieroglyphs], 114, 6.
[hieroglyphs], 114, 9.
[hieroglyphs], 114, 5.
[hieroglyphs], 114, 8.
[hieroglyphs], 114, 7.
[hieroglyphs], 43, 6-7.
[hieroglyphs], 114, 5.
[hieroglyphs], 114, 7.
[hieroglyphs], 192, 7.
[hieroglyphs], 40, 5.
[hieroglyphs], 17, 2; 48, 7-8.
[hieroglyphs], 205, 3.
[hieroglyphs], 43, 3.
[hieroglyphs], 12, 4.

, 199, 3.
, 47, 8.

, 114, 6.
, 43, 2-3; 108, 7.
, 47, 8.
, 17, 6.
, 43, 2.
, 47, 13-14; 108, 4.
, 104, 3.
, 47, 11.
, 114, 5.
, 17, 9.
, 48, 12.
, 43, 6.
, 114, 5.
, 12, 7-8.
, 108, 6-7.
, 43, 8.
, 47, 11; 48, 11.
, 43, 4.
, 47, 10-11.
, 199, 4.

, 12, 8.
, 12, 4.
, 48, 8-9.
, 114, 8.

, 40, 3-4.
, 199, 2.
, 114, 7.
, 43, 10.

, 113, 6-7.
, 12, 6.
, 12, 6.
, 113, 4-5.

, 48, 13.
, 114, 7.
, 199, 4-5.
, 113, 8.
, 17, 5-6.
, 17, 4.
, 12, 8-9.
, 114, 9.
, 12, 8; , 240, 12.
, 43, 4.
, 43, 8.
, 12, 1.
, 114, 4.
, 114, 9.
, 47, 13.
, 113, 7-8.

, 108, 9; , 218, 4.

, 114, 5.

, 12, 7.

, 114, 5.

, 206, 3.

, 114, 4.

, 12, 3.

, 43, 7; cf. , 17, 4-5.

, 12, 5.

, 114, 8.

, 199, 3-4.

, 113, 6.

, 17, 12-13.

, 12, 8.

, , 17, 2-3; 43, 3.

, 12, 5.

, 17, 7.

, 43, 9-10.

, 113, 5.

, 47, 11.

, 43, 5.

, 47, 12.

, 199, 4.

, 199, 4.

, 199, 3.

, 43, 10-11.

, 108, 8-9.

, 114, 4.

, 17, 3-4.

, 12, 8.

, 199, 5.

, 12, 7-8.

, 114, 7.

, 12, 6.

, 47, 8.

, 12, 8.

, 12, 7.

, 43, 3-4.

, 35.

, 114, 8.

, 114, 6.

, 47, 9-10.

, 108, 6.

, 114, 8.

, 114, 7.

# INDEX VIII.

## NOMS DES ANIMAUX ET DES OBJETS UTILISÉS DANS LES EXPÉDITIONS, TERMES TECHNIQUES.

# TABLE DES MATIÈRES.







Le Ouâdi Hammâmât près des stèles de Ramsès IV.



Le Ouâdi Hammâmât près des stèles de Ramsès IV.



Le Ouâdi Hammâmât.
Vue des rochers les plus riches en inscriptions.



1.



13-15.

12.

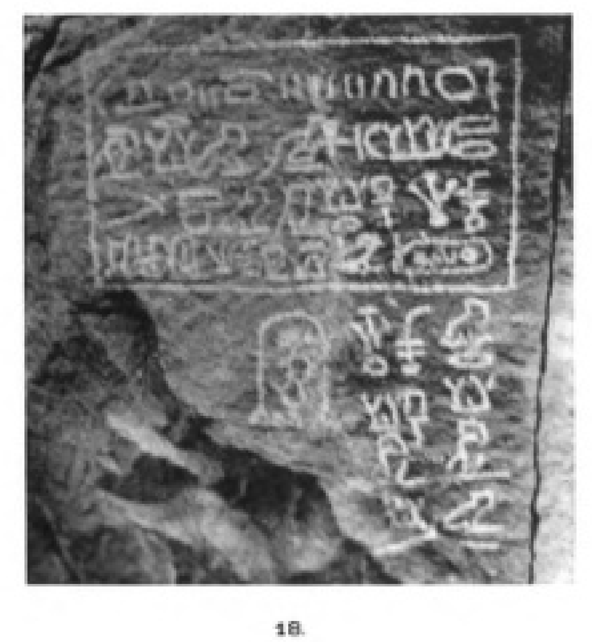




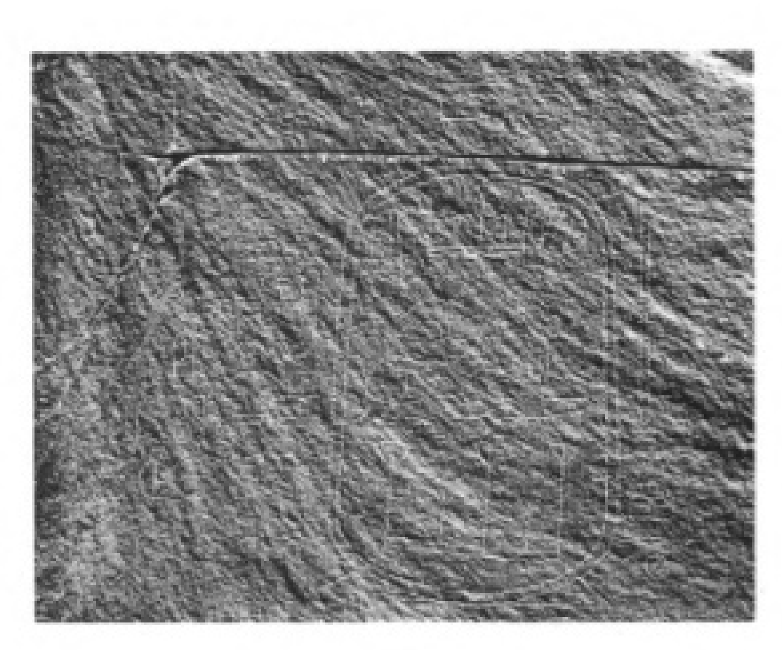
17.



19.



18.





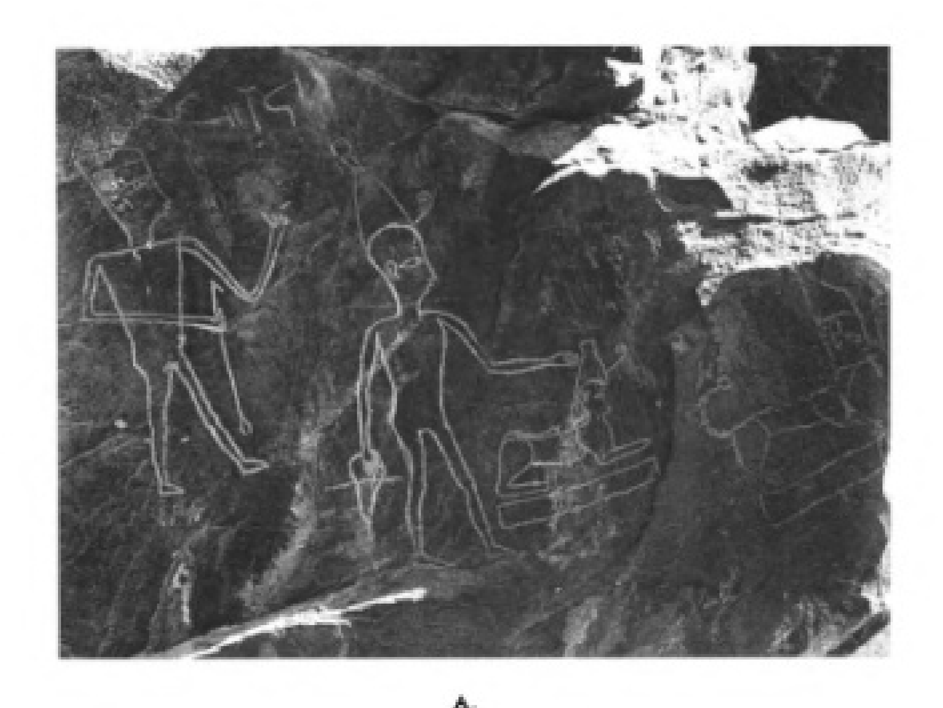
50.



49



60.

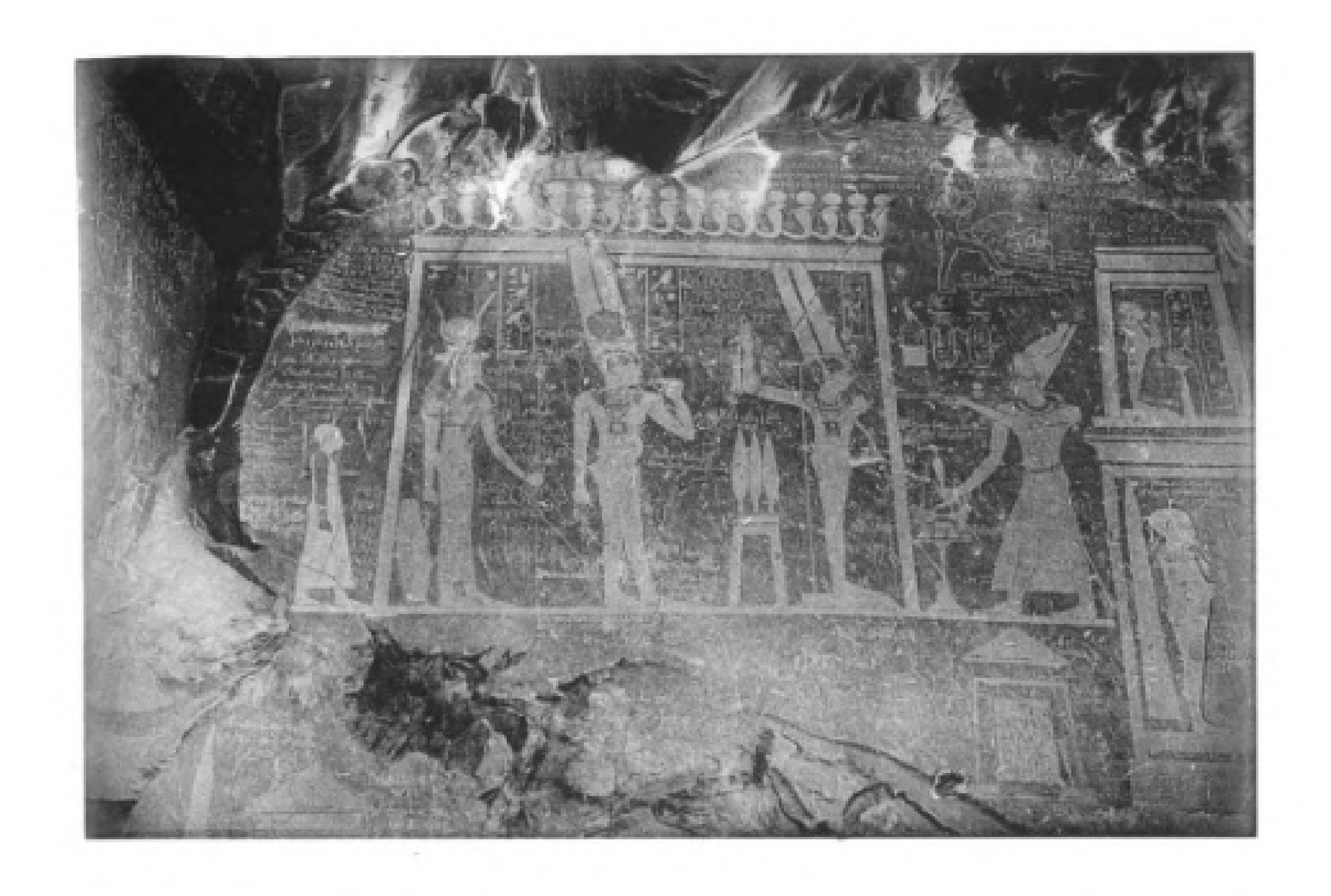


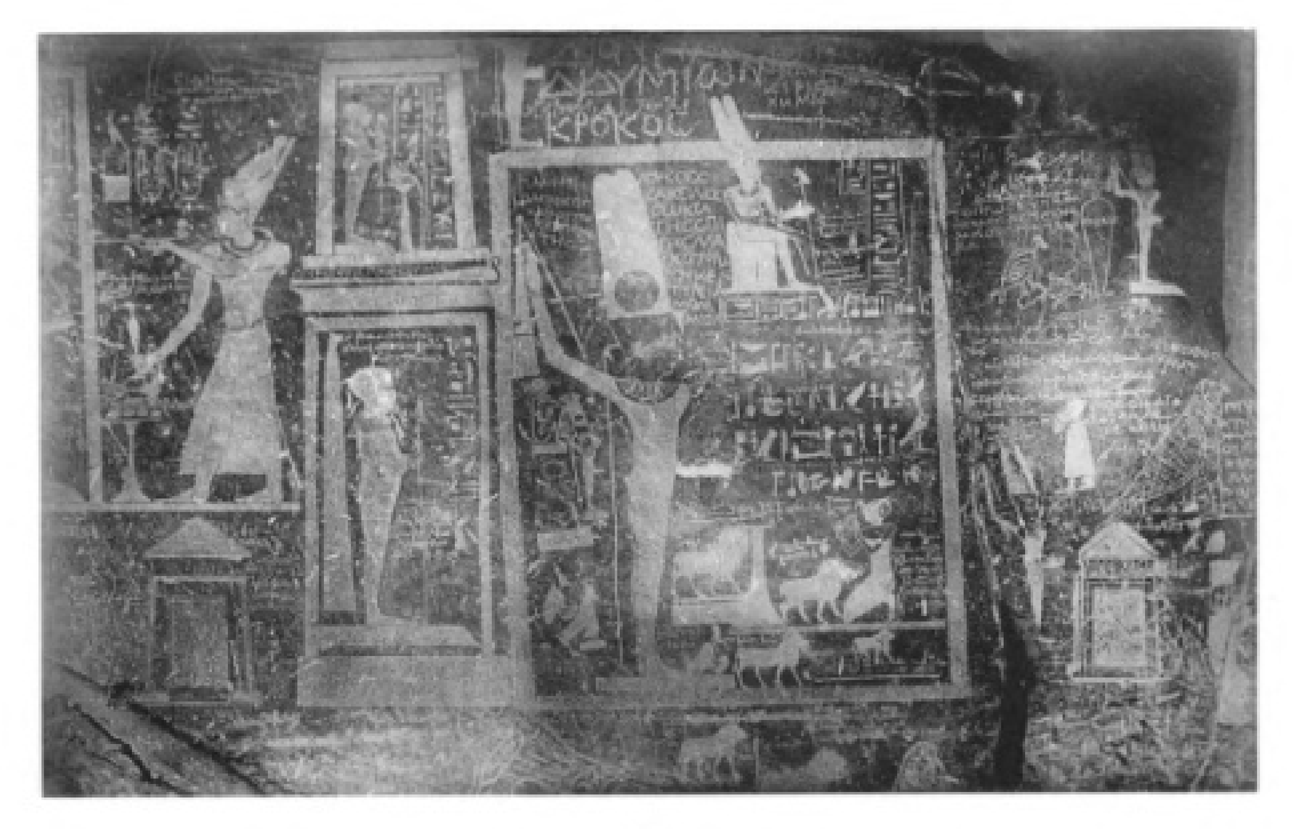
A.



B.

Représentations gravées dans la carrière de Nectanébo.





26-29.



30-31



32-38.

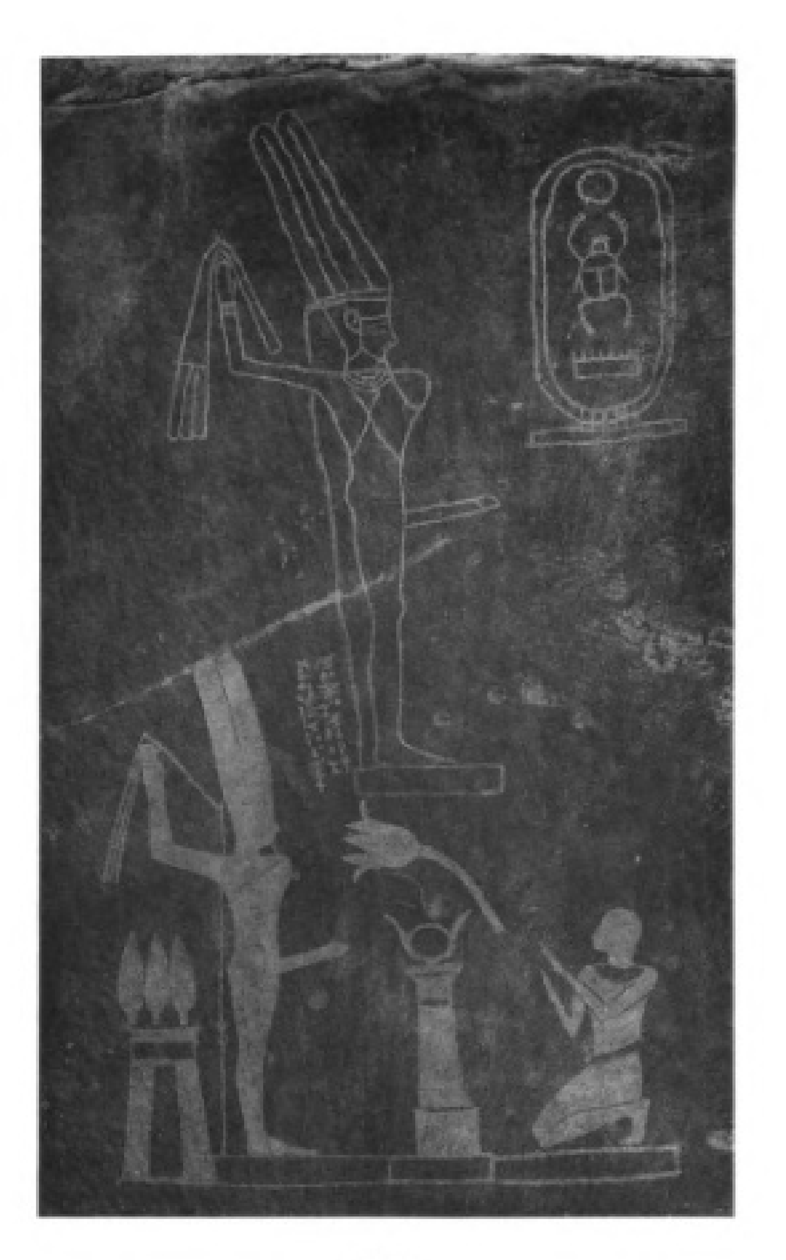


51.

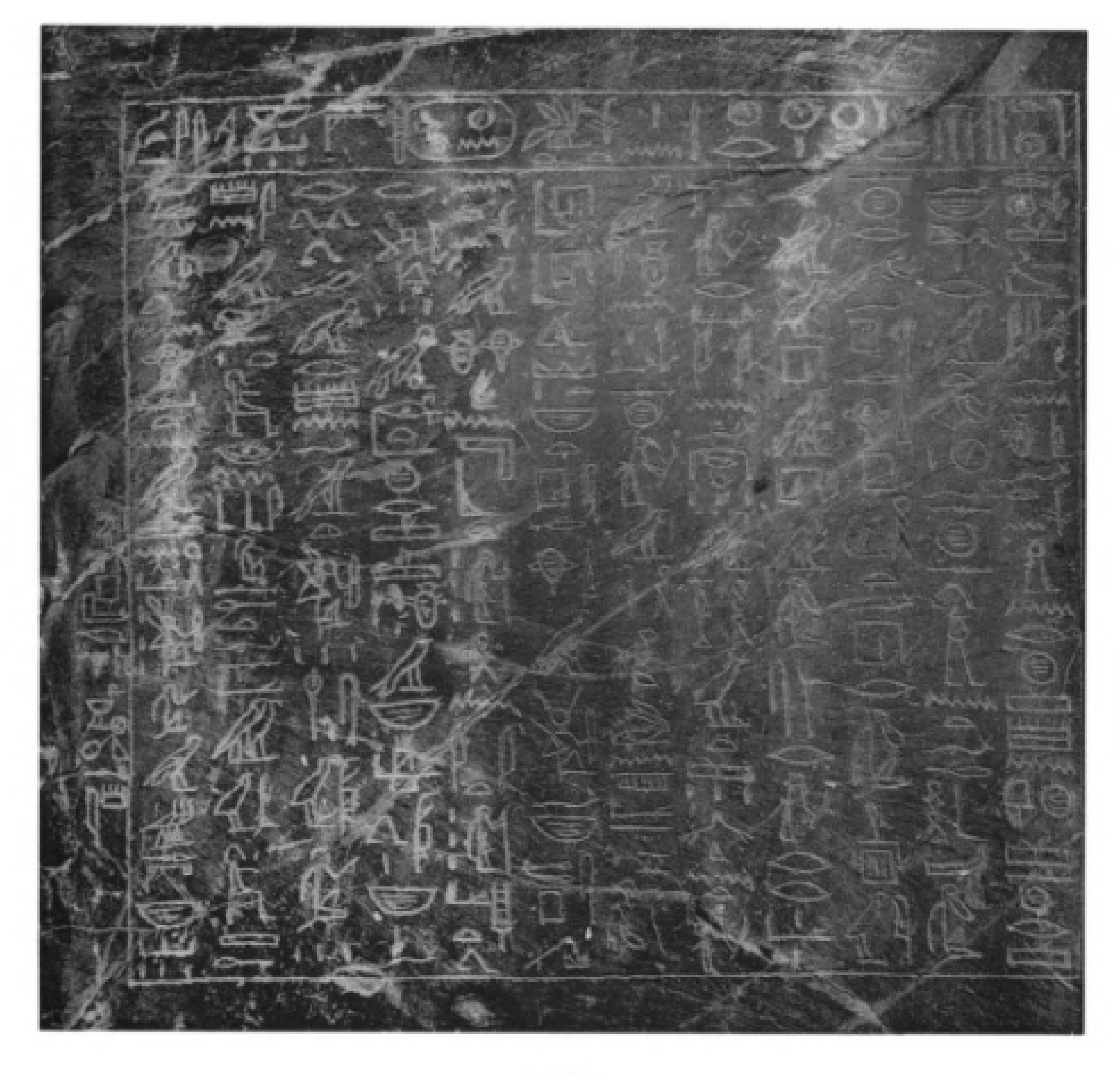
40-41



42.



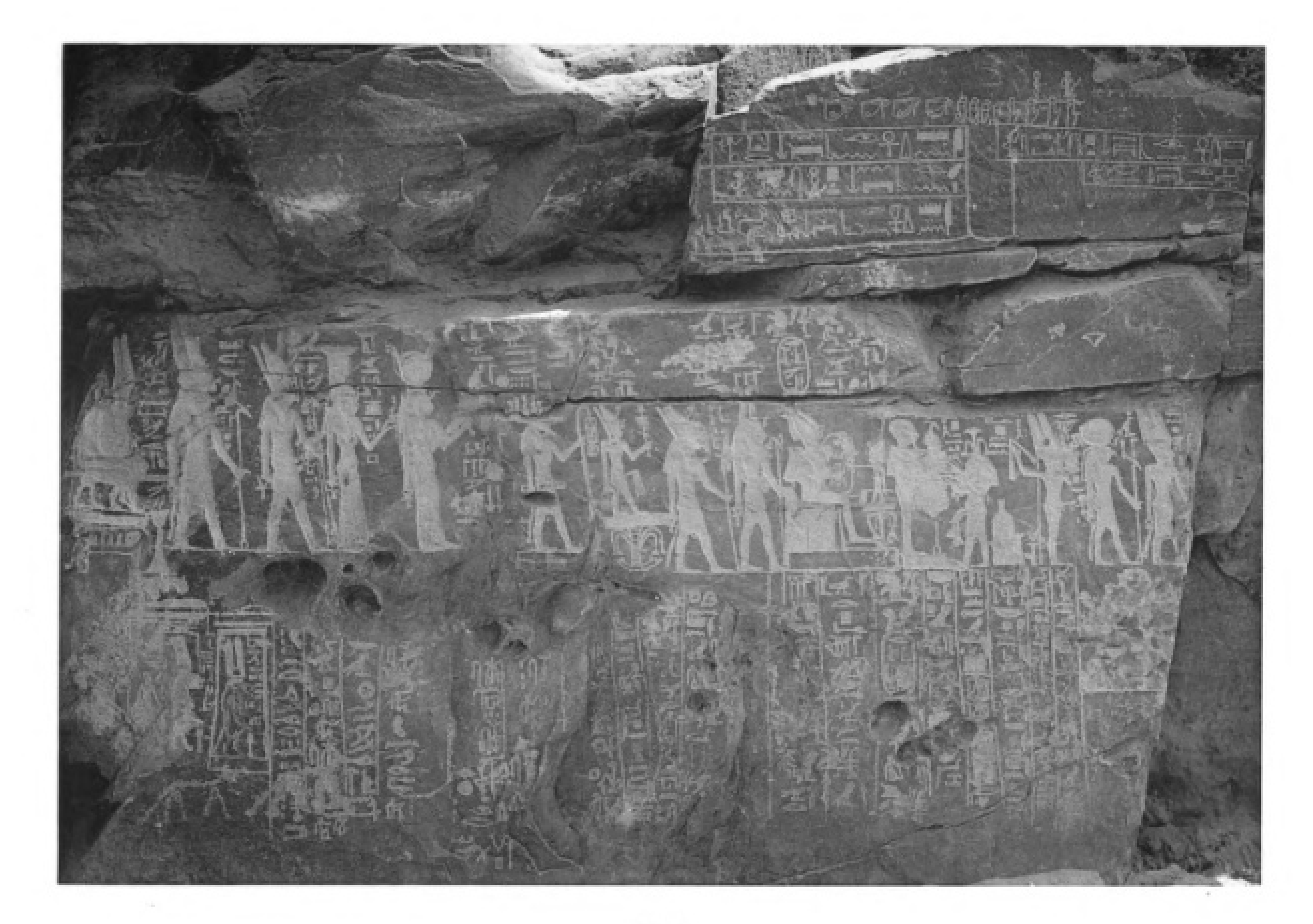
65-66



43-44



46-48.



57-58.



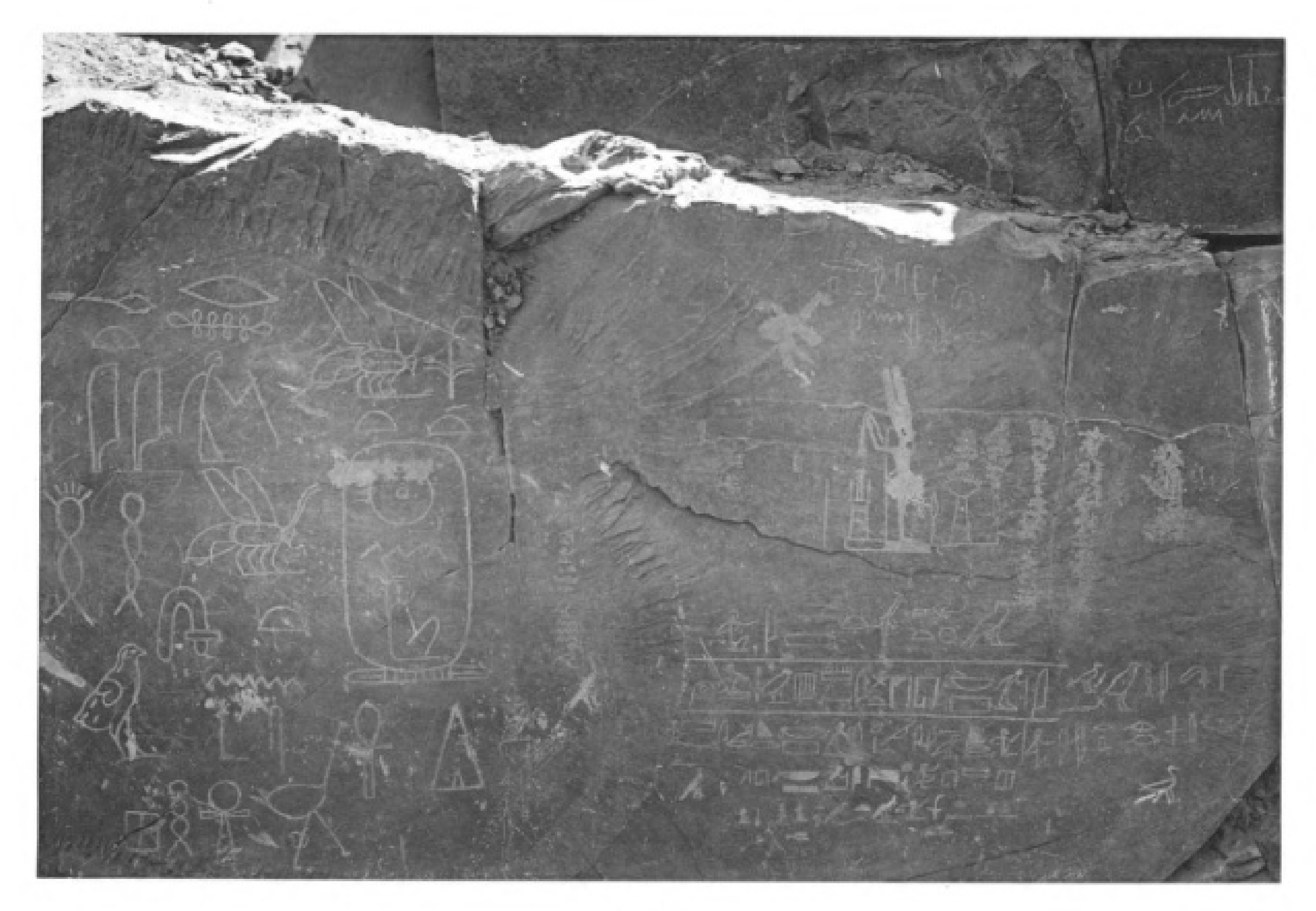
62.



63.



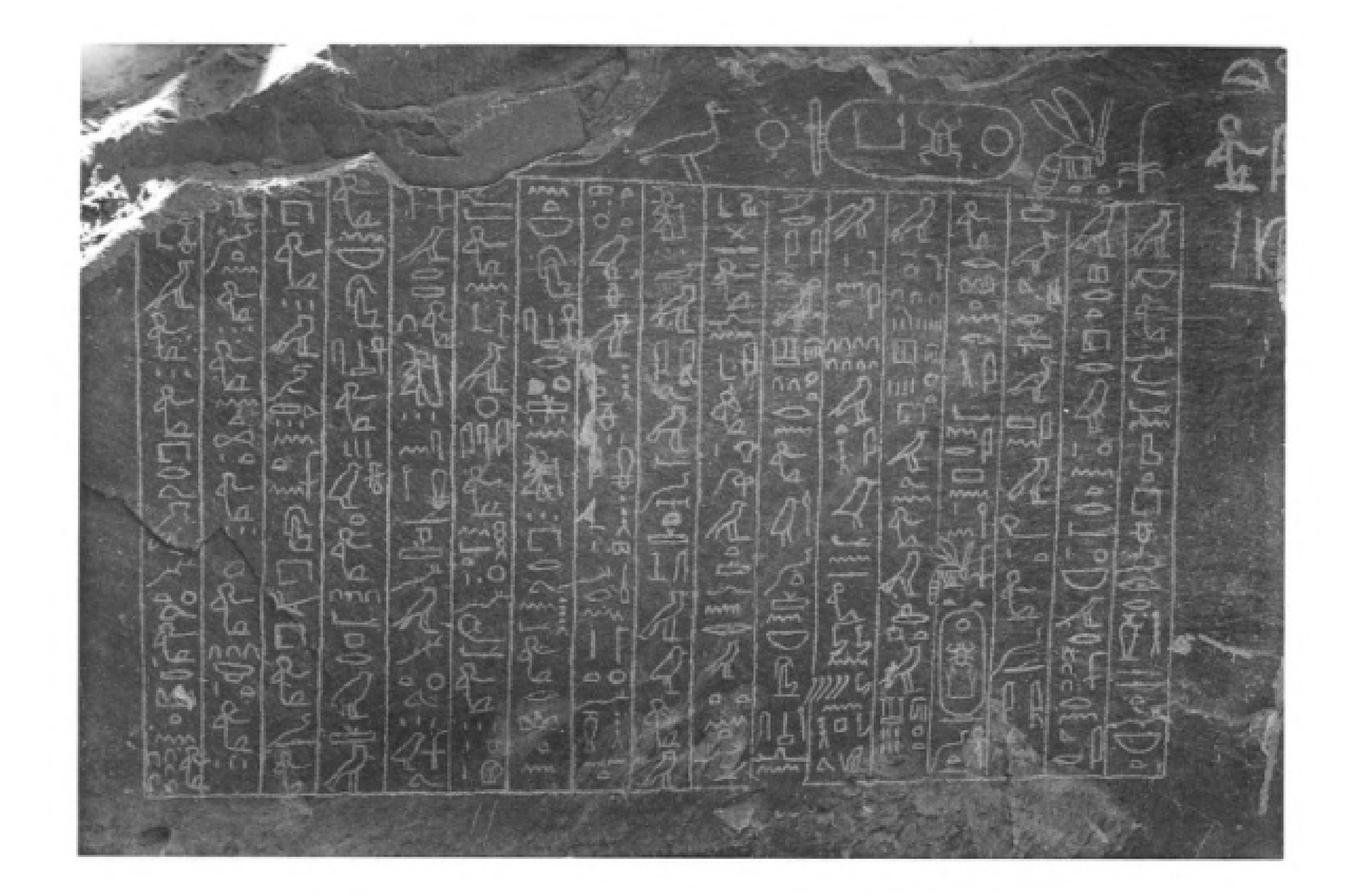

69-73.



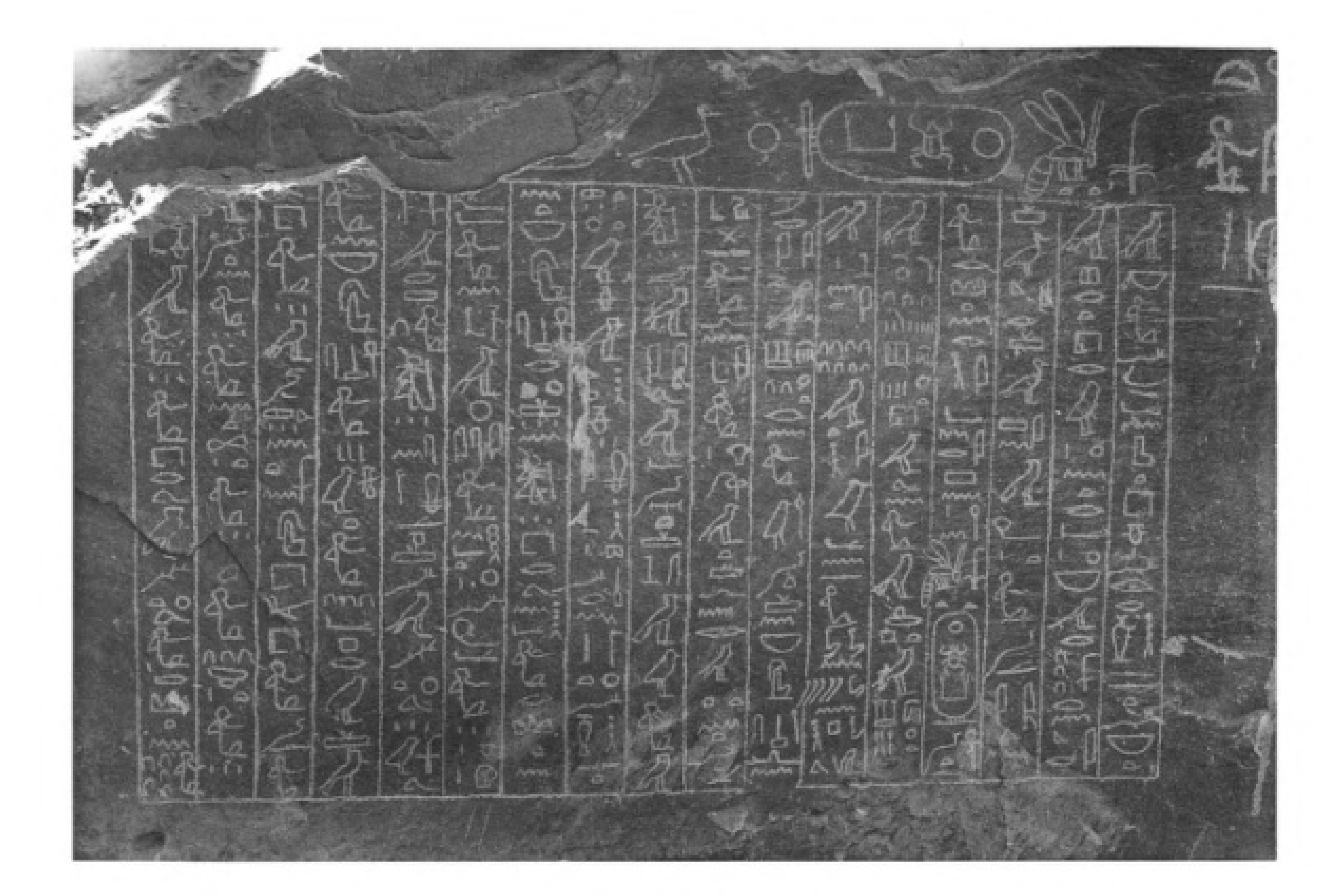
74-81.



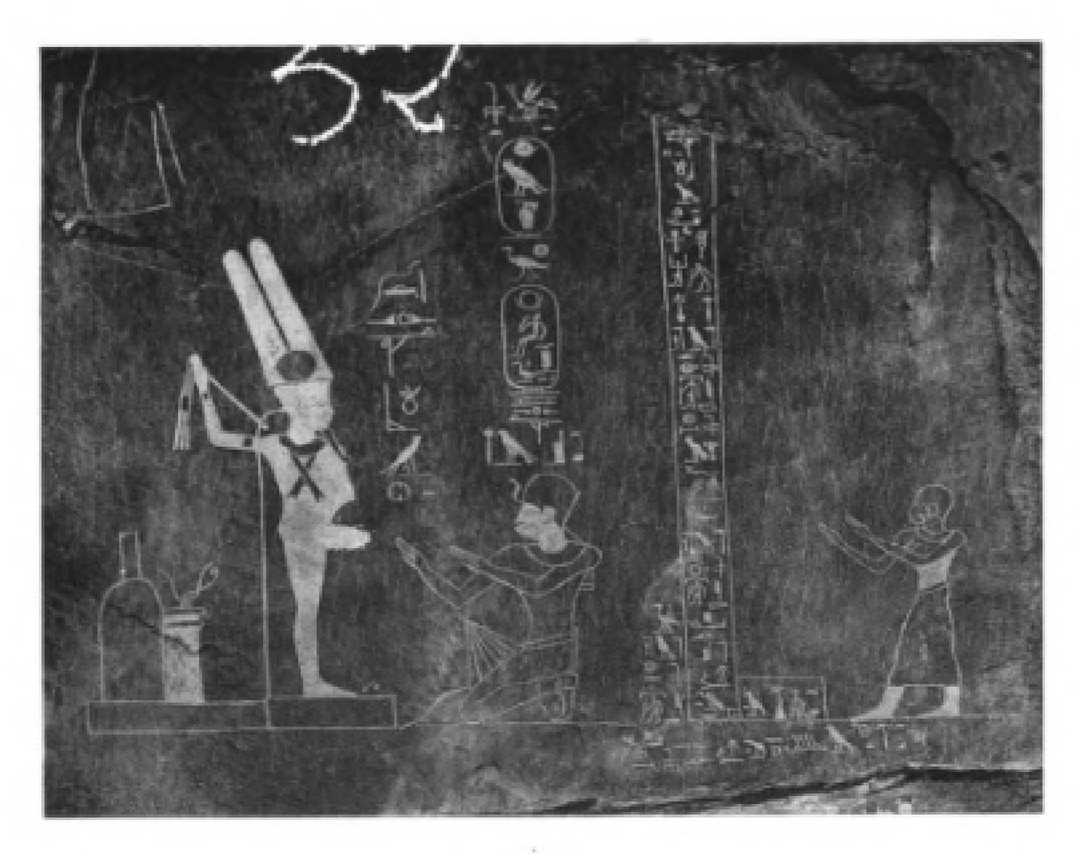
82-86.



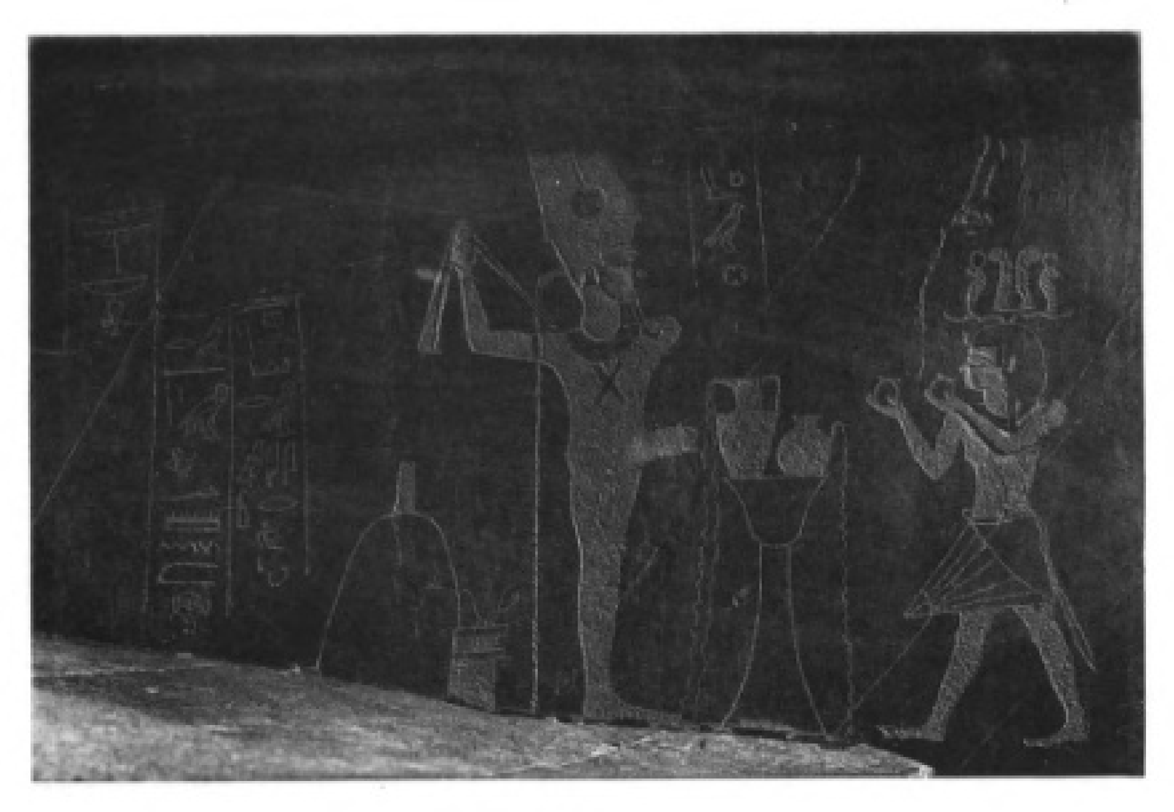
87.



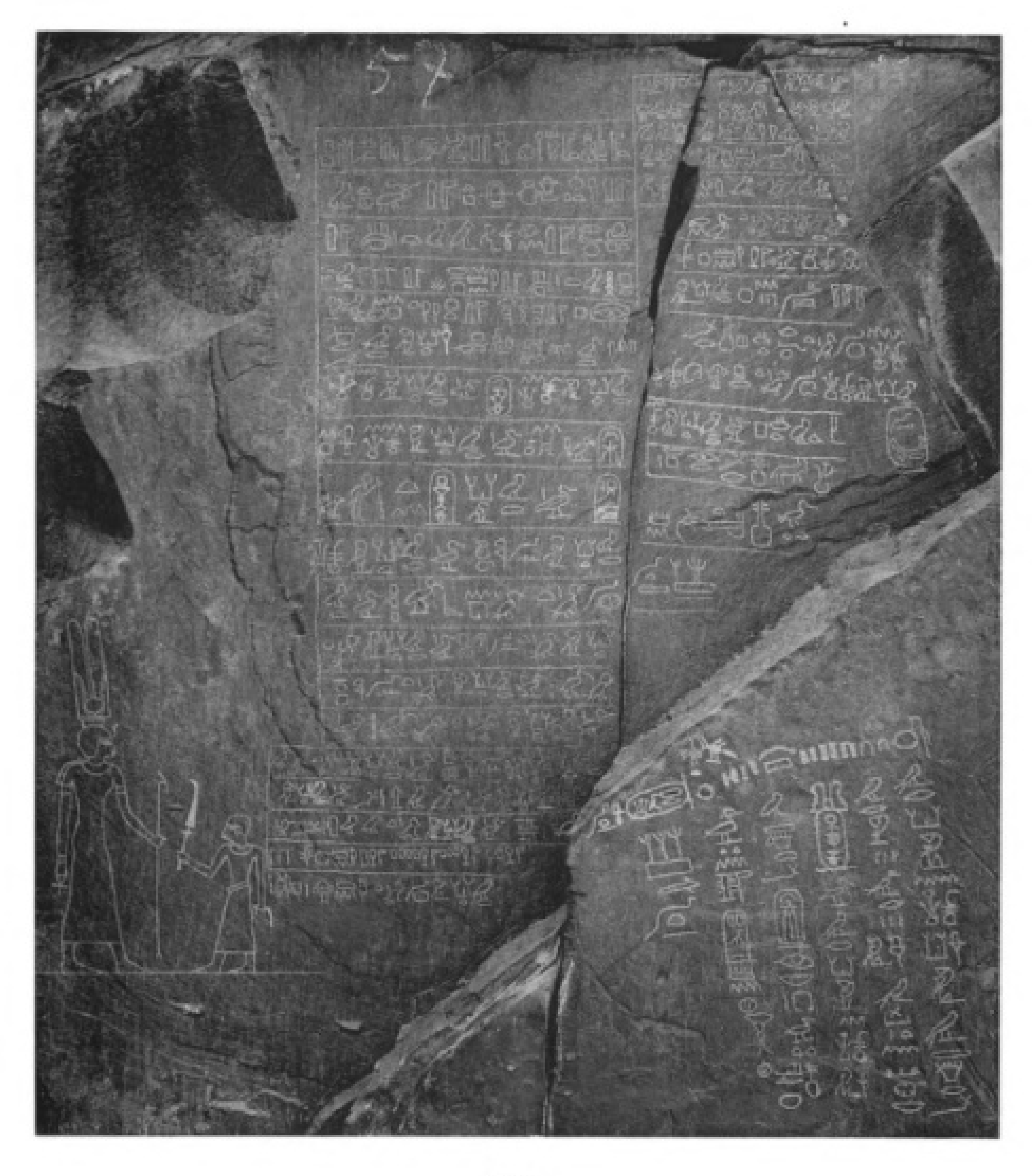
87.



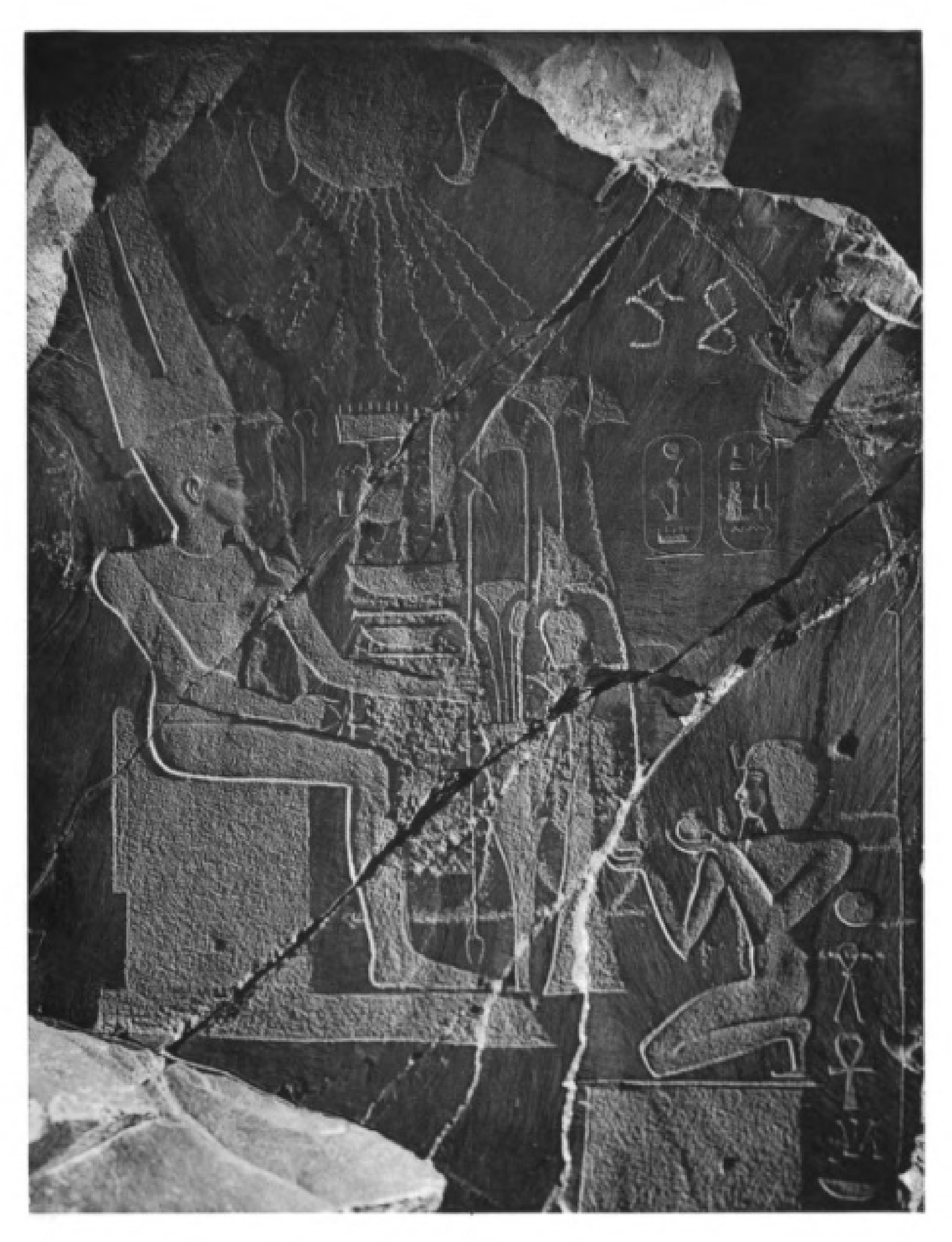
88.



95.



91-93



94.



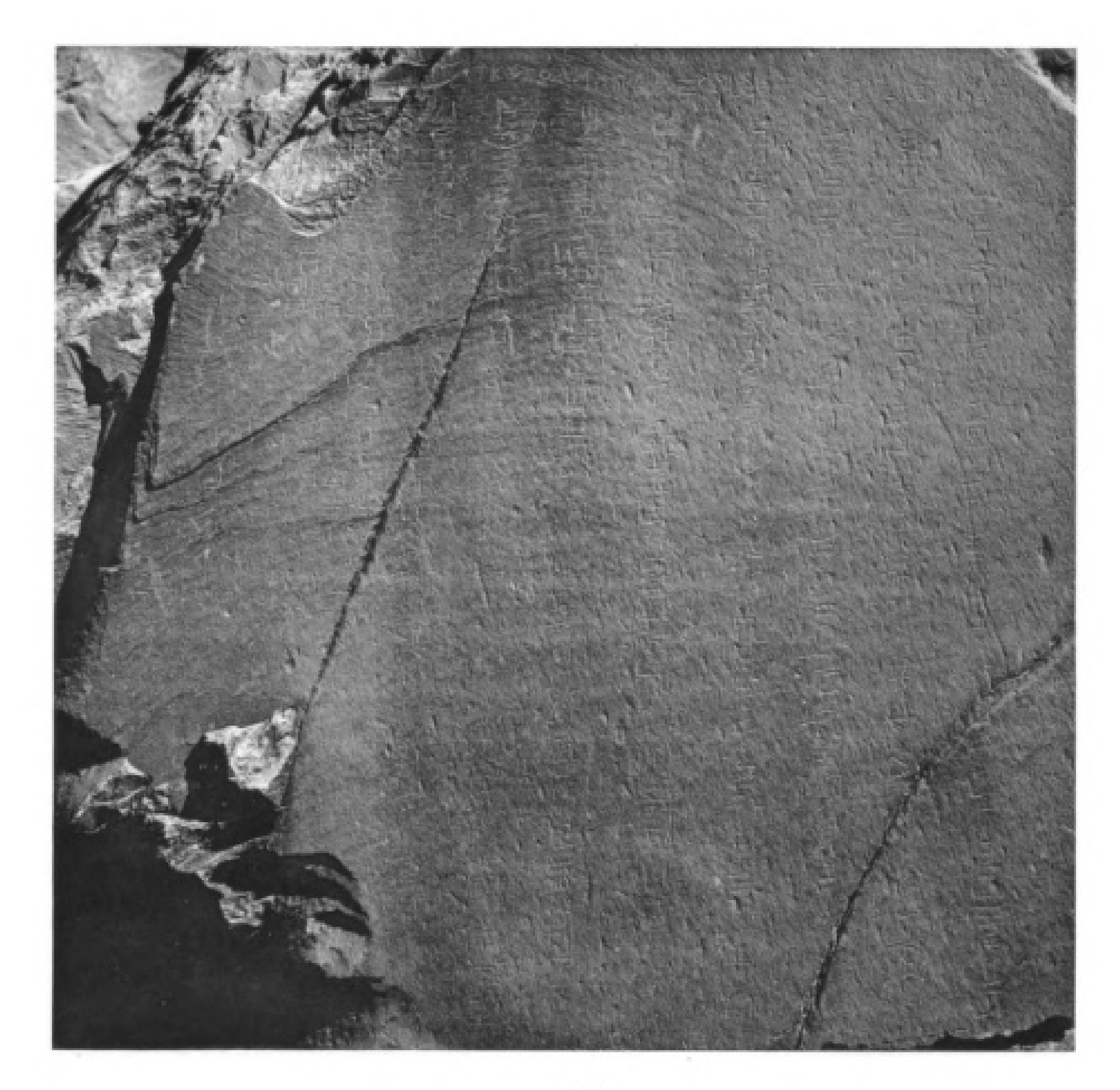
96.



97-100.



103.



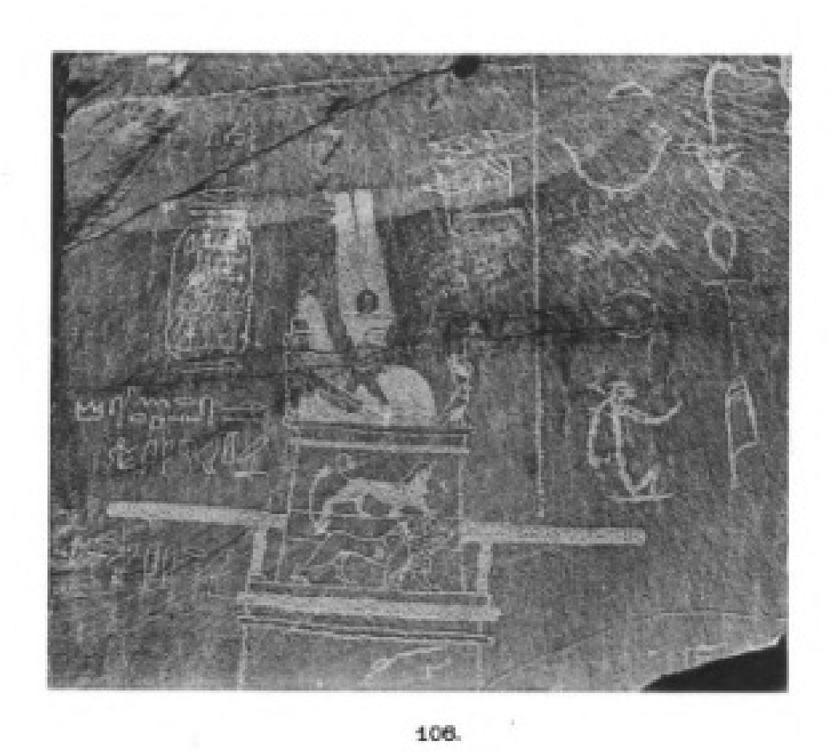
104.



107.



68.



106.



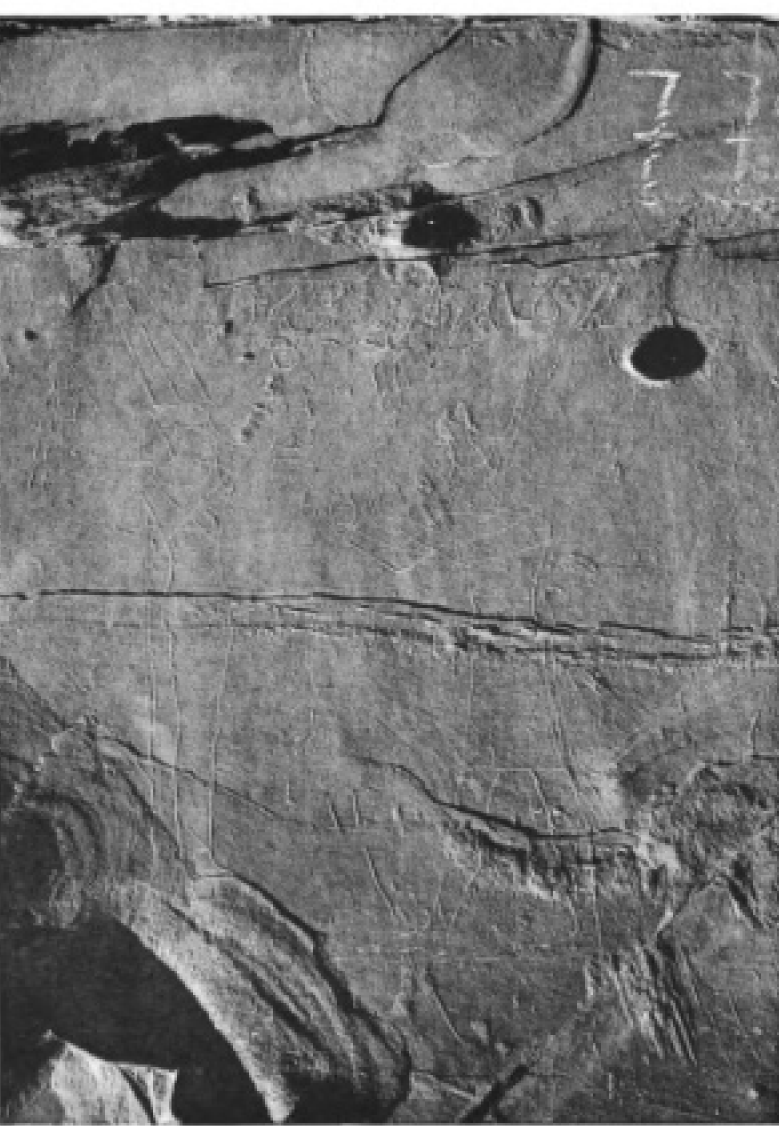
108.



110.



113.

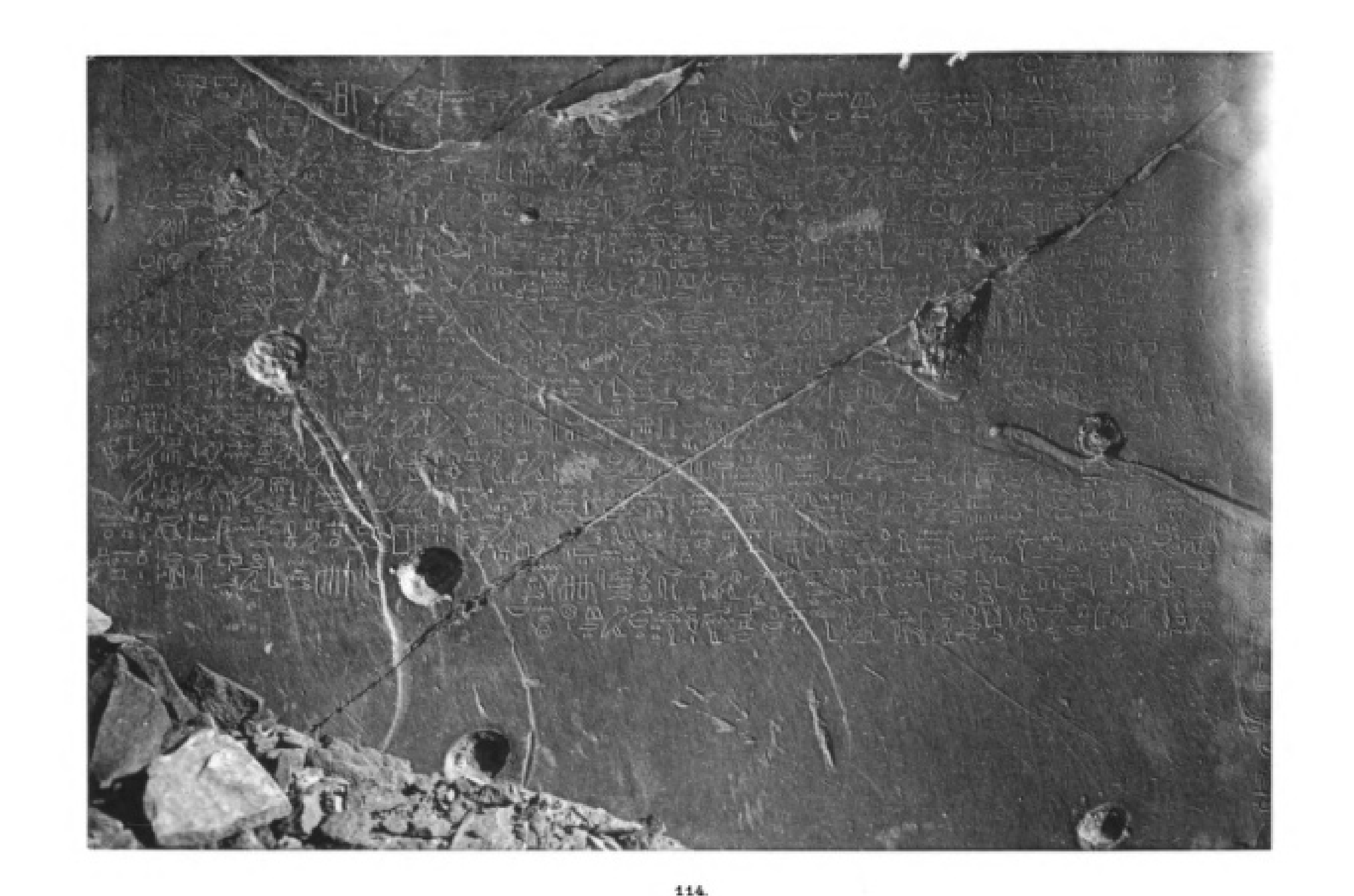




112.



193.



114.



115-116.



134.



137.



156-159.



186



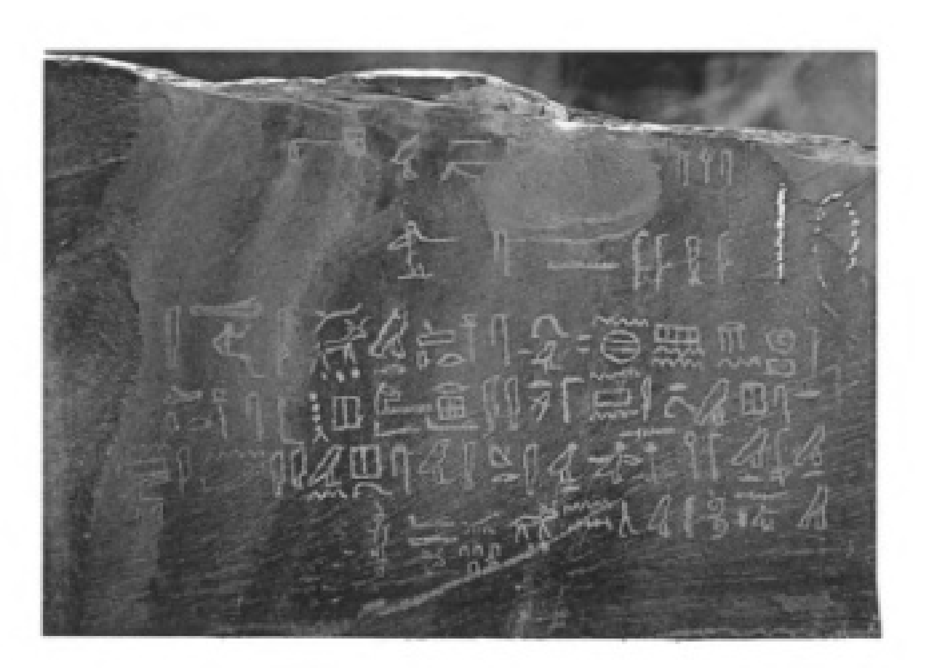
144-145.



146.



148.



151-152.



149-150.



164.



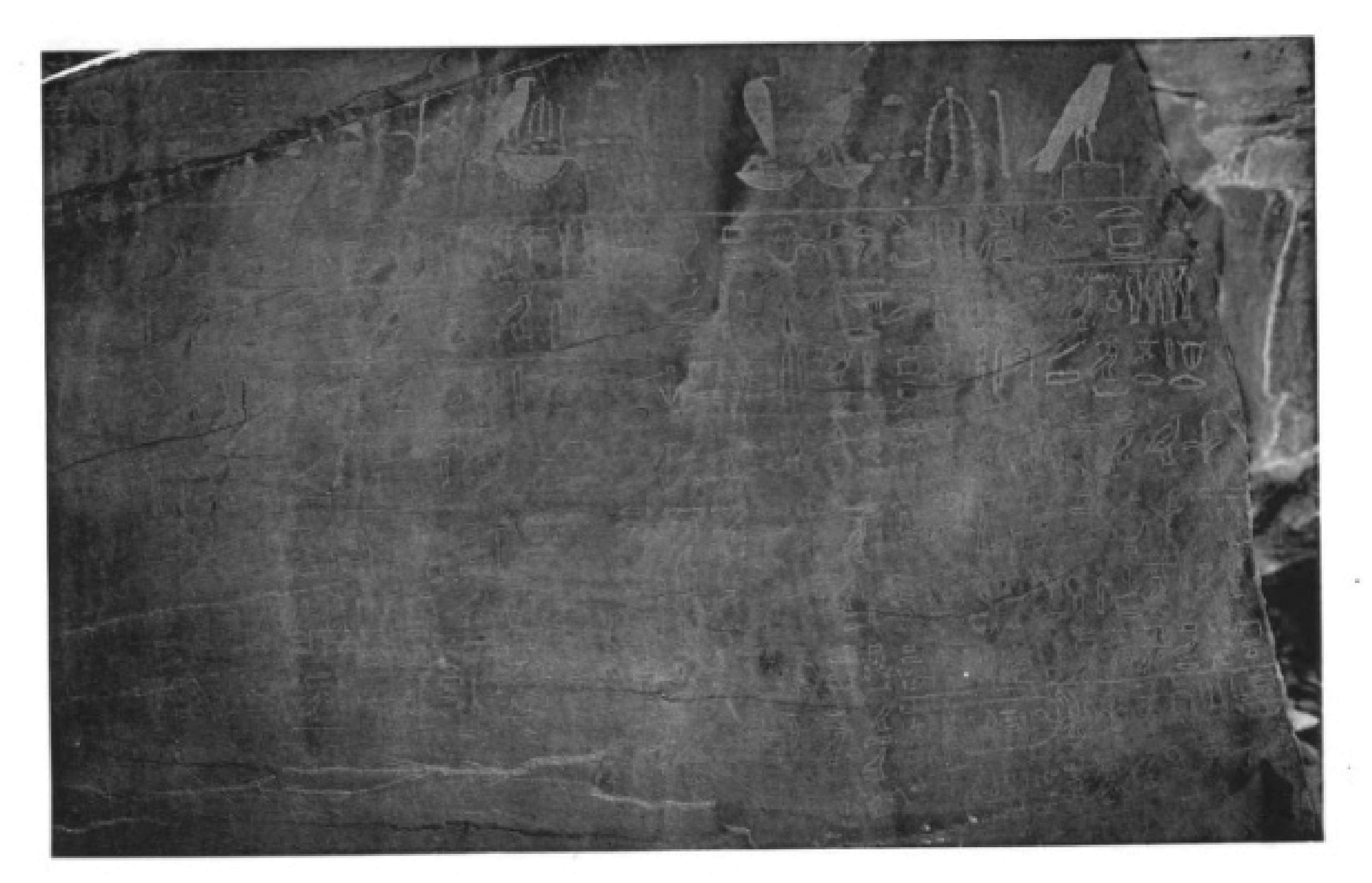

167.



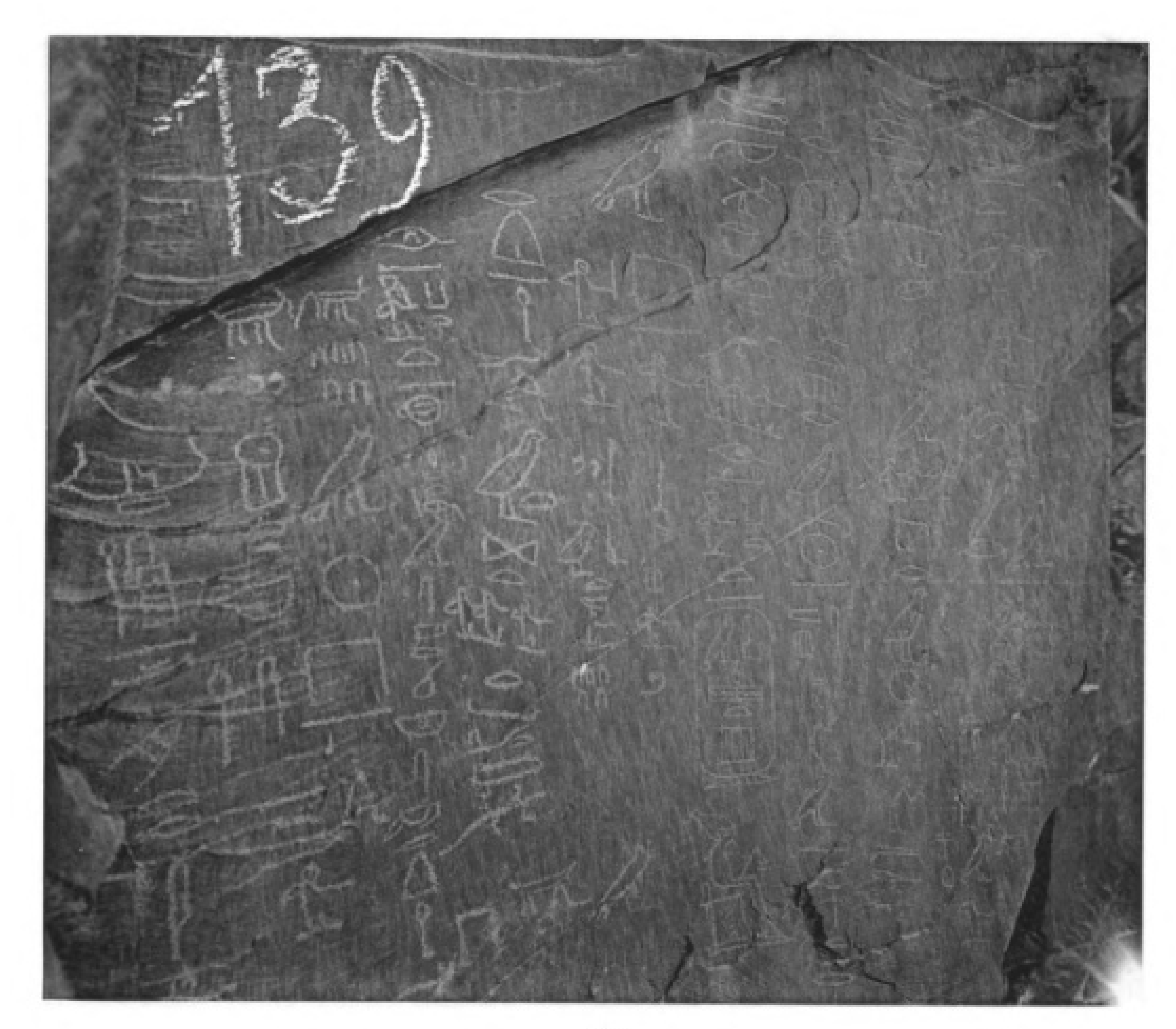
191.



192.

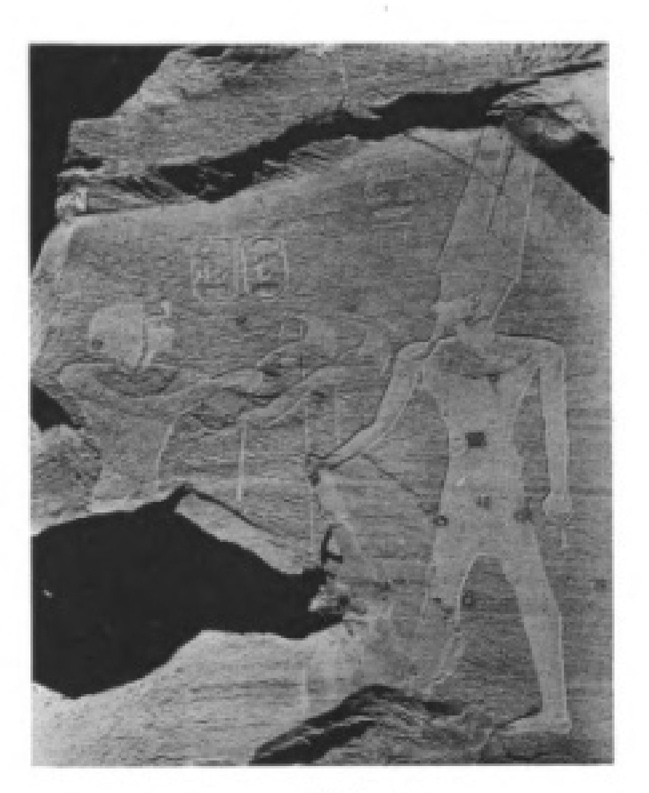


199.



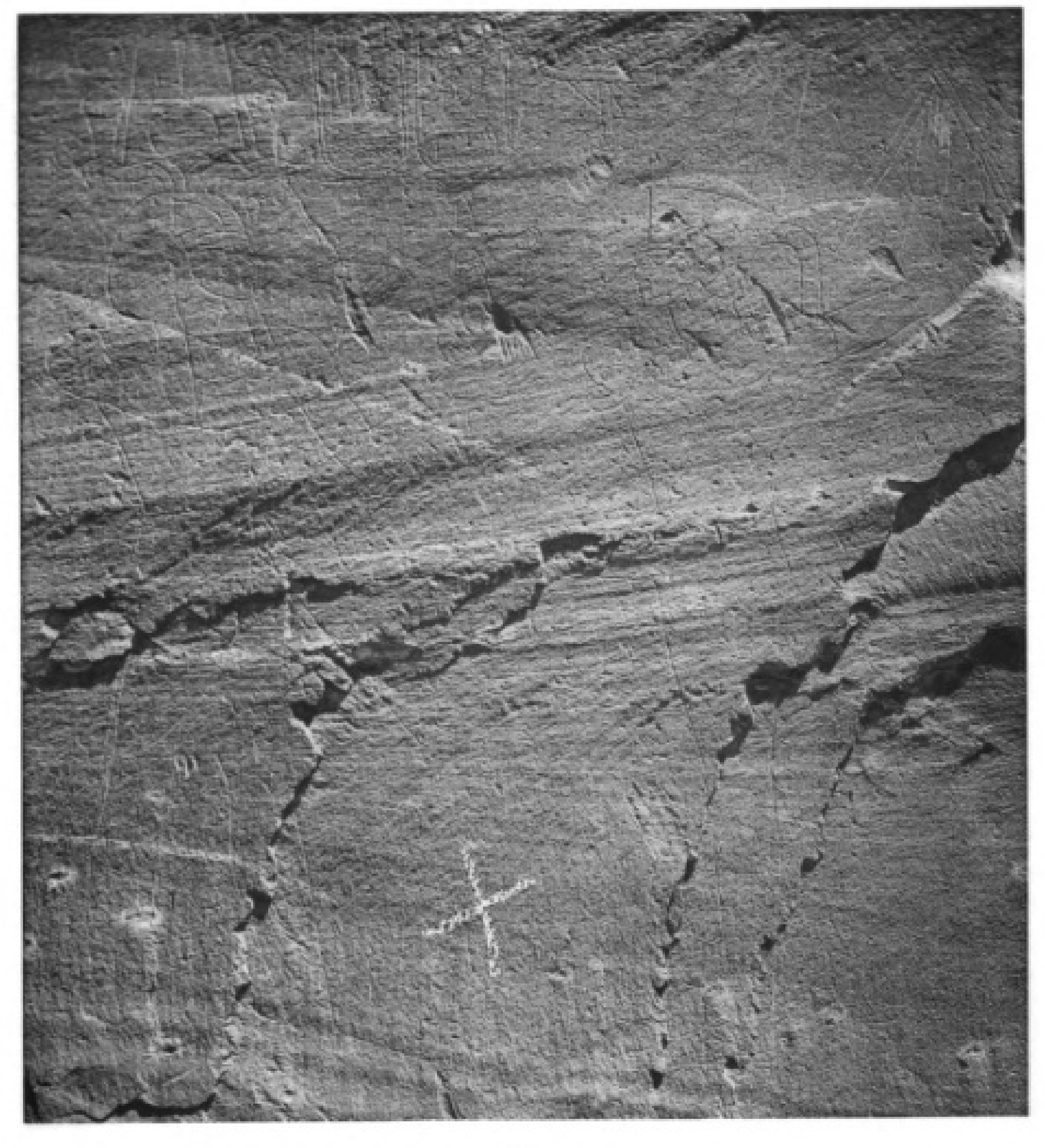

206.


212.


214.


223.

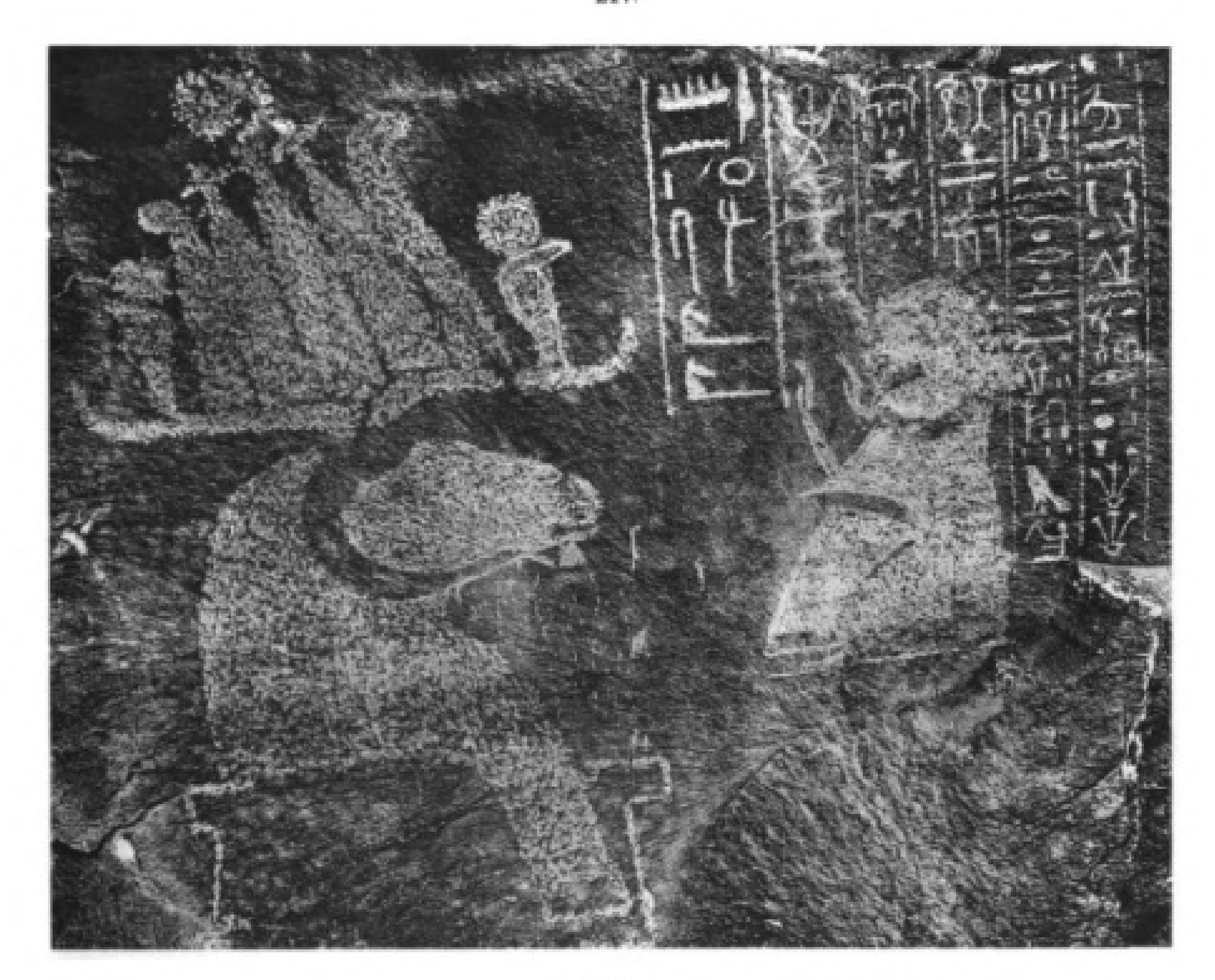

240.



213.



217.



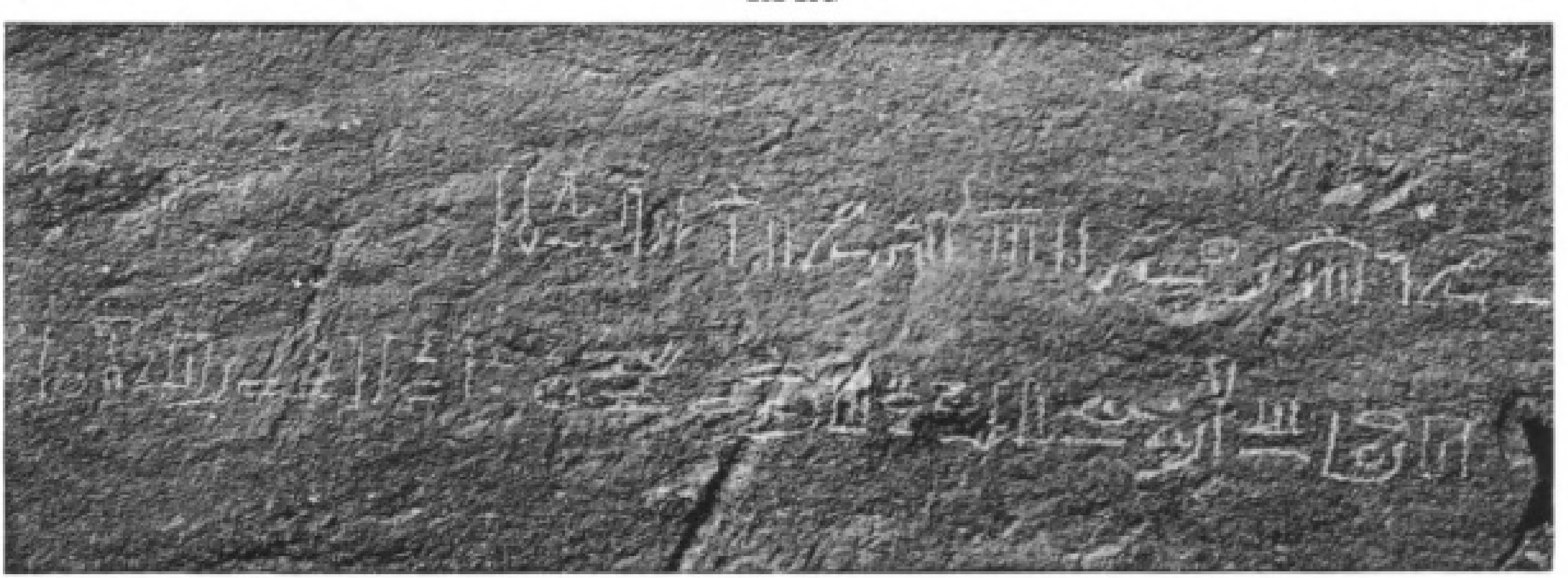
218.



222.



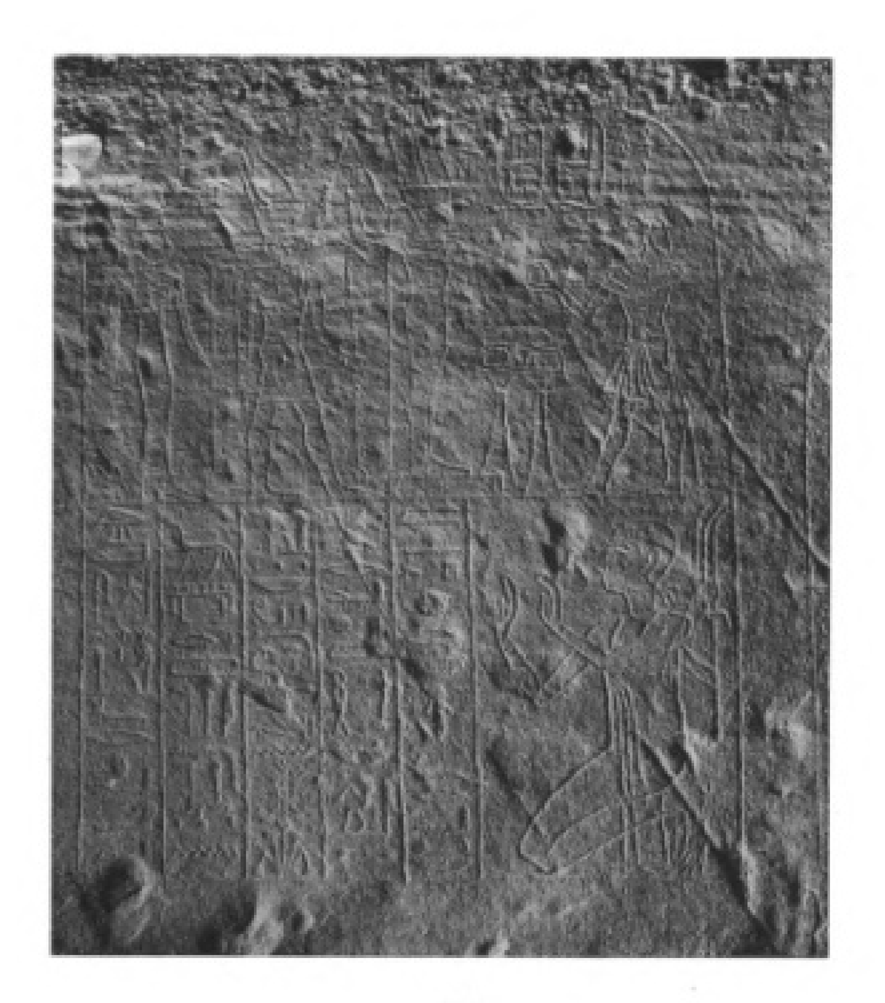
232-234.



235.



238.





239.

Phototypie Berthaud, Paris

EN VENTE :

**AU CAIRE** : à l'Institut français d'archéologie orientale et chez H. Finck et Baylænder, ancienne librairie F. Marschner;

**A PARIS** : chez A. Fontemoing et C^ie^, 4, rue Le Goff;

**A LEIPZIG** : chez Otto Harrassowitz, 14, Querstrasse;

**A LONDRES** : chez Bernard Quaritch, 11, Grafton Street.